

THE
UNIVERSITY
OF CHICAGO
LIBRARY



De Joue Pinxit

G. E. delinck, Jussu C.P.R.

*Ant. Furetiere Abbé de Chaulioux Pr. de Chiunes L'un des quarante
de l'Académie Française mort le 14. May 1688 âgé de 68 ans.*

THE POÉSIES DIVERSES
OF
ANTOINE FURETIÈRE

A PARTIAL REPRINT FROM THE EDITION OF 1664

EDITED WITH INTRODUCTION, NOTES AND GLOSSARY

BY

ISABELLE BRONK

Professor of French in Swarthmore College

BALTIMORE
J. H. FURST COMPANY

1908

PREFACE.

The reasons for a new edition of Furetière's poems, which have now become rare, are sufficiently evident from the Introduction. In preparing the present text for publication, the second edition of the *Poésies diverses*, that of 1664, has been followed, as this was the last corrected and revised by the poet. The reason adduced by M. Edouard Fournier in his edition of *Le Roman bourgeois* for the retention of Furetière's orthography is felt to obtain in this edition: Furetière was a lexicographer, hence his usage may be considered a criterion for seventeenth century spelling and pronunciation. I have also followed the original in punctuation and in capitalization, since these accord well with the irregular spelling. Of the *Poésies diverses* I have reprinted all that seemed of even remote interest; the omissions include¹ some of the *stances*, the *vers libres*, many of the epigrams, several madrigals, some epitaphs and enigmas, and most of the airs. These, because of coarseness or tediousness, seemed distinctly undeserving of reproduction. In issuing this modest volume, I desire to express my thanks to Professor T. Atkinson Jenkins, of the University of Chicago, for his encouragement and valuable suggestions; also to the librarians in the National Library and the Library of the Arsenal, at Paris.

ISABELLE BRONK.

Swarthmore College, March, 1908.

¹ For an exact list of the omissions, cf. the Table of Contents, reprinted p. 96.

INTRODUCTION.

Furetière's quarrel with the Academy brought upon him obloquy and upon his works obscurity. When, in the second half of the nineteenth century, an effort was made by scholars to clear his name, all the writings which he composed during his struggle with the Academy were republished. Recrudescence of interest in him resulted further in several modern editions of the *Roman bourgeois*. This interest, however, did not extend to the publishing anew of his other literary productions; the only editions of his poetical works are those issued during his lifetime. Of these the volume of *Poésies diverses* is the most important from a literary point of view, since its contents are the most varied and at the same time indicative of all the author's literary tendencies.

This volume of poems is the third in the order of Furetière's published works. The satires and most of the other pieces it contains really antedate, however, the two books published earlier. The author states this in his preface, where he adds that these first poems were composed soon after he left college. We may, therefore, assign to them a date between 1640 and 1647 or 1648.

All of Furetière's verse is evidence that the writer was an active participant in the movement, essentially bourgeois, towards common sense and naturalness in literature. We find this fact the more interesting when we consider that his early poems anticipated Boileau by several years, and also Molière. There is therefore reason to suppose that Furetière's first works materially influenced these writers, particularly the former. Aside from their author's connection with Boileau and his group, Furetière's poems are not without interest as containing realistic pictures of French bourgeois society during the years just before the middle of the seventeenth century. Although using many poetic forms,—satire, ode, epigram, madrigal, epitaph, enigma, air or song, epistle, and elegy,—it is as a satirist that Furetière particularly deserves at-

tention. The nature of his influence upon Boileau, as well as the scope and value of his satire on the French society of 1640-1650, may be better appreciated after some account of his life is given. As the work of his former biographers is either but partial or erroneous, the following sketch has been made as complete as the facts permit.

I.

SKETCH OF FURETIÈRE'S LIFE.

His
Family.

Antoine Furetière was born at Paris on December 28, 1619. The same month he was baptized at St-Etienne du Mont, being given his father's name. Everything points to probity and to a high degree of respectability among Furetière's immediate relatives.¹ The father belonged to an honest family of the middle class; in 1619 he was secretary of the king's chamber.² He was also, perhaps later, king's *porte manteau*.³ The mother, Marie, was likewise of good bourgeois stock, and was sister of the Ponce

¹ The defamatory and forged *Dialogue*, published by Furetière's enemies during his quarrel with the Academy, has been the usual source for information regarding his family. The aspersions upon his life and character contained in the *Dialogue* were set at naught by M. Wey (*Revue contemporaine*, Tomes II and III, 1852) and M. Asselineau (*Recueil des Factums*, Paris, 1859, Tome II), but the assurances of his low parentage it contains have continued to be quoted. However, since the investigations undertaken by M. Jal and published in his *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, we are no longer forced to fall back upon the statements of the *Dialogue*.

² "Secrétaire du Cabinet. Ce sont des officiers qui écrivent les lettres particulières du Roy. Il y en a quatre qui servent par quartier. Ils se qualifient, Conseillers du Roy en tous ses Conseils. Sur l'état ils sont qualifiez Secrétaïres de la Chambre & du Cabinet."—Furetière's *Dictionary*.

³ "Officier chez le Roi. Il y a douze *Porte manteaux* servant par quartier & un *Porte manteau* ordinaire. Ils prêtent serment de fidélité entre les mains du premier Gentilhomme de la Chambre. Leur fonction est de garder les hardes que le Roi quitte pour les reprendre, comme son chapeau, ses gans, sa canne, son manchon, son épée, &c. Ils les reçoivent immédiatement du Roy en l'absence du grand Chambellan, du premier Gentilhomme, ou du grand Maître de la Garderobe."—Furetière's *Dictionary*.

Sauvage whose wife, Nicole Beauchamp, stood as sponsor to our Furetière in baptism. This uncle Ponce was procurator at the Châtelet and godfather to one of his sister's sons who was named for him and born three years after Antoine. It is interesting to note that a third brother, Gilles, was presented at the baptismal font under the sponsorship of another habitué of the Châtelet, the notary M^e Gilles Le Semelier. After the end of the year 1630 the family moved from the rue Ste-Geneviève, where Antoine and six or seven brothers and sisters had been born, to the rue des Bernardins. There their number was increased by the addition of two or three more children.¹ For one of these, Marie, the young Antoine stood with his sister Madeleine as godfather.

It was not the time of superficial educations, and the Furetière parents, although thus blessed with a numerous progeny, evidently possessed both the means and the willingness² to give their children a thorough training. Benoît, the fourth son, entered holy orders and became *prêtre de l'Oratoire*, as did also Noël, another member of the family. Nicolas, a younger brother, followed the law and was admitted to the bar, after which he was made assessor to the *prévôt des marchands* of Beaujeu. Late in life he married the daughter of Jean Favier, "avocat au parlement." The sister Marie contracted an honorable alliance, her husband being M. de Boumer, "chevalier, seigneur de Chantelou." Of the two brothers Ponce and Gilles, as well as of the three sisters Anne, Claude, and Madeleine, we have no trace. M. Jal thinks the two former must have died before the year 1664, as they do not figure in a receipt given in that year by Benoît Furetière, "tant en son nom que

¹ The date of the birth of the sister Madeleine and of a brother Noël is unknown.

² Tallemant des Réaux relates (*Les Historiettes*, Paris, Techener, 1854-60, Vol. 7, p. 509) that the young Antoine one day asked his father for money to buy a book and was met with the response, "Et sais-tu tout ce qui est dans celui que tu achetas l'autre jour?" that one being a dictionary. One need not necessarily infer from this anecdote, as some critics do, that Furetière was of humble extraction, or that there was a lack of intellectual culture in the family.

comme procureur" of Antoine Furetière, Nicolas Furetière, and the husband of the sister Marie, "enfants et héritiers de deffunct M. Antoine Furetière et de dam^{le} Marie Sauvage leurs père et mère." But neither is the brother Noël mentioned here, and he seems to have been living at the time of the marriage of Nicolas Furetière, in 1687.

His Education. Antoine Furetière, judging by the man of later years, was a lad of studious tastes and possessed of much linguistic ability. He was evidently an omnivorous reader and greedy for information of all kinds. From the knowledge of the languages which he shows in his works, we know that he must when young have given much attention to the oriental and modern, as well as classical tongues. What institution numbered him among her sons? Of this we are ignorant, nor do we know if the pictures of stupid, clamoring pedants, strewn throughout his writings, represent the teachers of his early years. Was he a victim of the sterile instruction and rigors of a university college, or did he enjoy the more modern methods of rendering science attractive, together with the gentler discipline, of the Jesuits? His attainments would indicate that he was a pupil at one of the large colleges belonging to this order, where some of the oriental languages were taught, beside the humanities and philosophical sciences, scholastic and positive philosophy. Perhaps he learned Spanish and Italian at the Petites-Ecoles, together with history and geography. However it be, he was educated before the Latin language had yielded its supremacy in scholastic and professional circles to the mother-tongue, the French.

As a Lawyer. After successfully completing his studies at college, Furetière turned his attention to civil and canonical law and acquired a thorough mastery of these subjects. He was then admitted to the bar and began the practice of law. Later he was chosen *procureur fiscal*¹ of the royal abbey Saint-Germain-des-Prés, upon which posi-

¹ A *procureur fiscal* prosecuted at the same time all causes wherein the lord paramount or the public was interested. The office was a most honorable one, its functions bearing some relation to those of a vidame.

tion he entered May 29, 1652. His natural zeal for reformation here brought him into trouble in the following manner: The clergy of the abbey St-Germain-des-Prés were in general distinguished for their serious and pious lives and for their erudition. But the jurisdiction in which the *procureur fiscal's* position lay had been decried by the bad conduct of some of the preceding officers. Furetière tried to enforce the law and to introduce reforms. In overhauling abuses of which complaint had been made, he discovered that the principal disorders were in the recorder's office. A certain recorder, d'Hirson, in retaliation for this justifiable interference, attempted to ferret out or invent charges against Furetière, and went so far as to suborn witnesses to testify against him. The only persons he could find to do this were rogues and vagabonds. Their true characters were, however, not fully known, and their testimony had some weight against the *procureur fiscal*. But the latter followed up the accusations thoroughly and cleared himself of the false charges. One of these was bribery, the statement being made that he had received money from a woman of ill repute who was in one of the prisons of the bailiwick. We find Furetière's defence in a *factum*¹ which he himself wrote in 1656 or somewhat later. This *factum* is in reply to a demand by the *procureur général* for an explanation of reports that have come to him against the *procureur fiscal*. The pamphlet has not been used previously by Furetière's biographers. If M. Wey had seen it before writing his plea for Furetière (see the *Revue contemporaine*, Tomes II and III, 1852), he would not have had to look further for any cause of the libellous charge against his protégé's integrity found in the *Dialogue*.

As a Churchman. The life of cavilling and pettifogging in which the *procureur fiscal* of the royal abbey St-Germain-des-Prés found himself proved extremely distasteful to him. In all of Furetière's works, not only those written while he was still in discharge of his procurator's duties, but also in his writings of later years, there is ex-

¹ Bibliothèque nationale, fol. 132, Thoisy 176.

pressed a great dislike for the law. And it was probably because of this aversion that he renounced his first profession, to enter the Church. Then too, he had a taste for literature and had already acquired something of a reputation as a poet. At that time it was very common for men of letters to take orders, that they might enjoy the benefices which would enable them to give themselves to literature. Furetière became prior of the secular priory St-Laurent-sur-Saône and commendatory prior¹ of the conventual priory² of St-Pierre-Gigny, order of Cluny, diocese of Lyons. On August 22, 1662, he exchanged these two priories for the abbey of Chalivoy, order of Cîteaux, diocese of Bourges. He was at that time living in the rue des Boucheries, off the faubourg St-Germain-des-Prés. We do not read anywhere that he ever exercised the functions of priest, but only that he was abbé of Chalivoy, diocese of Bourges, and prior of Chuine(s),³ diocese of Chartres. The *privilege* for the second edition of his *Poésies diverses* is dated August 26, 1664. It speaks of "Fvretier Aduocat," although he was no longer in the legal profession.

In the late sixties we find Furetière invested with the abbey of Montpeyroux. He is again in litigation, this time with Jean Gilbert de la Verchère, who is a claimant of the abbey. This La Verchère and Charles his brother had formerly been in possession of the abbey, Furetière says,⁴ but in the year 1661 they had been convicted of the alienation of church property. The king had been apprised of the vacancy and had installed M. Thomas Cocquart. The latter had now resigned his rights to Furetière, who obtained his *brevet* December 5, 1666. Furetière pleads that the abbey was rightfully vacant through the incapacity of La Verchère, this in-

¹ "Bénéficiaire qui jouissait en tout ou en partie des revenus d'un prieuré, et qui en portait le titre, sans avoir aucune autorité sur les religieux."—*Nouveau dictionnaire national*.

² "Un prieuré conventuel oblige à être Prêtre, même quand il est Commandataire."—Furetière's *Dictionary*.

³ *Chaisne* in his *acte mortuaire*.

⁴ See printed *Factums, Pour Messire Antoine Furetiere, etc. Contre Messire Jean Gilbert de la Verchere*. (Bibl. Nat.)

capacity resulting first, from La Verchère's not being tonsured, and secondly, from his being guilty of simony or of having entered into a simoniacal contract in the selling of church property. The complaint made by Furetière is rejected by the *grand conseil* August 4, 1668, but he continues the fight. In one of the documents¹ in this lawsuit, we see already the writer of the later *Factums*. Simony is strongly denounced as a leper that threatens the Church, and the *procureur général* is exhorted to chase from the sanctuary all buyers and sellers, as did the Messiah of old.

First Works After being invested with the abbey of Chalivoy, which he held
Published— until he died, Furetière seems to have devoted himself almost
Admission exclusively to literature. He had already made his appearance
to Academy. in the realm of letters, having published in 1649 a travesty of the fourth book of Virgil's *Aeneid*; in 1653, the *Voyage de Mercure*, a satire; in 1655, a volume of poetry; and in 1658, the *Nouvelle allégorique*. These works, especially the last-named,² had procured him admission to the Academy, and he had been received into this company May 15, 1662.

Friends and At this time Furetière was not only acquainted with many of
Associates— the leading men of letters, but was bound to some of them by
Character— ties of friendship. An insight into his character and literary
Literary tastes is afforded by a knowledge of his friends and of the society
Tastes. which he frequented. Two or three years after leaving college he writes:³

¹ See last note.

² This popular work may be seen to-day in several editions: the first, published at Paris in 1658 by Pierre Lamy, duodecimo with chart, octavo without chart, also by Guillaume de Luynes; the second Paris edition, less personal than the first, issued also in 1658, both by Lamy and Luynes, and with its *achevé d'imprimer* bearing the same date as that of the first edition; 1659 copies of the first edition as well as of the second, published at Paris; an edition issued at Amsterdam in 1658 by Raphael Smith; another published at Heidelberg in 1659 by G. Fitzer and A. Lülz; and another at Amsterdam by H. des Bordes in 1702. M. Wey speaks of a pretty edition published by the Elzéviros in 1678, that had become very rare. This I have been unable to find.

³ See Satire II.

"Jusqu' icy i'ay vécu sans femme, et sans affaire,
Sans soucy que de rire, aymer, faire grand' chere."

The abbé Furetière was probably a *galant homme* in his youth. This we should infer from his love poetry, which is decidedly worldly in tone. Like most of the writers of his day, he passed through the school of the *précieuses*, as is shown by the fact that in Somaize's *Dictionnaire* he is given the name *Filante* and allusion is made to his *Nouvelle allégorique* under the title of *Histoire des quarante barons*. His intelligence and wit made him a desirable member of the literary coteries, never more numerous in Paris than in the years shortly before and after the middle of the seventeenth century. Through Tallemant we learn that he frequented the Wednesday *académies* or *mercuriales* of the vain and rather pompous Ménage, with whom he was on cordial terms.¹ Thither he bore his malicious tongue, and with Linière, Gilles Boileau, and other kindred spirits, did what he could to make life miserable for Chapelain, Mlle. de Scudéry, and the *précieux* in general. Conrart and Pellisson too came in for their share of raillery. Probably Furetière joined in these attacks, although two of his satires, written when he was younger, are dedicated to these same men. It is known that Chapelain stood in fear of Furetière, Boileau, Scarron, and some of the rest, and, to propitiate them, instead of economically associating them in groups of two, gave to each an entire copy of his *Pucelle*.² At Ménage's *Mercredis* Furetière met people of fashion and of letters, among the latter not only Chapelain, Pellisson, Linière, Gilles Boileau, and Conrart, but also Sarrazin, Costar, Galland, Charles Perrault, the de Valois brothers, and others. Tallemant records several of Furetière's

¹ See *Les Historiettes*, Vol. 5, p. 234. This was evidently during the fifties. Ménage's assemblies began about 1652 in the street of the Cloître-Notre-Dame. (Cf. *Les Ennemis de Chapelain*, par l'Abbé A. Fabre, Paris, Thorin, 1888, pp. 286 ff.) After Ménage met with the accident to his limb, in 1680, he held a kind of little *académie* every day, but Furetière probably attended these reunions rarely.

² See *Les Historiettes*, Vol. 3, p. 276.

bright speeches.¹ Ménage, as is well known, was himself fond of railing at people. He fell out with Gilles Boileau, drawing Pellisson into the quarrel, and also incurred the wrath of Cousin, the translator and royal censor, by his ill-timed pleasantries. He would rather lose a friend than a chance to show his wit, but Furetière seems to have been able to remain on amicable terms with him.

Tallemant tells us also of Furetière's being present at the Abbé de Marolle's exclusive *Lundis* and of the conspiracy hatched there against Chapelain and Conrart, whom Furetière and Boileau attacked, calling them the "tyrans des Belles-lettres."² Furetière has dedicated one of his satires to the Abbé de Marolles. In the year 1662 he was still an habitué of the latter's salon, although

¹ Among them one suggested by the fact that many young people were present at these gatherings. A certain president having taken his son to Ménage in September and having begged him to approve of this young man's coming to his *académies*, Furetière, who was present, said maliciously: "Mais, Monsieur, vous ne songez pas qu'il n'est pas encore la Saint-Rémy" (day of opening of schools).—*Les Historiettes*, Vol. 5, p. 234. The following anecdotes also show his wit:

"J'ai ouï dire que Furetière et la Fontaine allant un jour, dans le tems qu'ils étoient amis, rendre visite à Patru, le virent venir à eux avec Chapelain. Voici, dit Furetière, un Auteur pauvre et un pauvre Auteur."—*Ménagiana*, Paris, 1715, I, 126.

"Au lieu de Moyse sauvé, Furetière l'apelloit Moyse noyé."—*Les Historiettes*, Vol. 3, p. 310, where Tallemant speaks of lack of success of St. Amant's work.

"Ceux qui la connoissoient un peu (Mlle. de Scudéry) virent bien, dès les premiers volumes de *Cyrus*, que Georges de Scudéry gouverneur de Nostre Dame-de-la-Garde, car il se qualifie tous jours ainsy, ne faisoit que la préface et les epistres dedicatoires. La Calprenede le luy dit une fois, en presence de sa sœur, et ils se fussent battus sans elle; c'est pourquoi Furetière disoit qu'à la clef qu'on en a donnée il falloit adjouter: *M. de Scudéry, gouverneur*, etc.—Mademoiselle sa sœur."—*Les Historiettes*, Vol. 7, p. 56.

"Pour escroquer Furetière, trois ou quatre jours devant sa mort, elle (Claudine Colletet) alla luy demander de quoy enterrer sa mere, qui se portoit bien; et quand la mere vint luy demander de quoy faire enterrer sa fille: "Vous vous moquez! luy dit-il, c'est vous qui estes morte, et non pas elle."—*Les Historiettes*, Vol. 7, p. 113.

² See *Les Historiettes*, Vol. 3, p. 295.

Chapelain, in a letter to Huet,¹ would lead us to infer that, while Furetière was a familiar friend of Marolles, he was one of those who appreciated the latter's sensitiveness to reputation and glory. The abbé refers to Furetière most graciously in his memoirs written in the year 1648. Furetière, in his turn, spares the abbé in his *Nouvelle allégorique*.²

M. Morillot makes Furetière³ a partaker of the delicate cheer which was offered in Scarron's humble apartment, rue Neuve-Saint-Louis, at the corner of the street of the Douze Portes. It is easy to think of him here, where were gathered the wit and fashion of the time and where war was waged against the prevalent bad taste in literature and against preciosity in its various forms. This was after Scarron's marriage, which occurred in 1652, and some time during the fifties, before Furetière's entrance into the Academy.

The *Ménagiana* speak of Furetière's visiting Patru, and we must infer that there existed a mutual esteem between these two men from the fact that Furetière treats Patru so well in the *Factums*. The terms of respect and almost admiration in which Furetière is mentioned invariably in the *Historiettes* of Tallemant would, for the same reason, lead us to believe that the abbé and Tallemant des Réaux were friends. This opinion is corroborated, according to M. Paulin Paris, by the fact that certain anecdotes and witticisms are found both in the *Historiettes* and in the *Roman bourgeois* or *Nouvelle allégorique*.⁴ The unusual powers

¹ Of Feb. 18, 1662. "Ceux qui ne bougent de chez luy le bernent au sortir en toute rencontre, et vous trouverez icy une epigramme de Furetiere, l'un de ses familiers, qui vous fera voir en quel predicament (catégorie) il est parmi eux."

² Ste-Beuve thinks the favorable judgment of Marolles found here would do scanty honor to Furetière's critical powers, and that we must believe he did not speak seriously when he wrote it (*Causeries du lundi*, Vol. XIV, p. 138, note 3).

³ See *Scarron et le genre burlesque*, p. 91.

⁴ Such are:

The story of Mme. Lévesque (*Les Historiettes*, Vol. 4, p. 264) and the first episode in Furetière's novel.

of observation and the malicious wit of these two men would naturally draw them together. Furetière joined with Patru, Racine, Boileau, and especially with La Fontaine, in esteem and liking for Maucroix, the rather uncanonlike canon of the cathedral at Rheims. Maucroix had formerly been a lawyer at Paris, and Furetière has dedicated to him his most famous satire, one upon the legal profession.

According to the historian of the Academy, our abbé had been a friend of Boileau-Despréaux, Racine, and La Fontaine from their childhood. Similarity of literary tastes kept him near these writers, and through them he came into association with Molière. The quartette of great poets fell into the habit of holding reunions, and of these reunions Furetière was often a part. The late Edouard Fournier and Charles Asselineau have shown clearly the striking similarity between several characters in Furetière's *Roman bourgeois* and some in Molière's comedies, Boileau's satires, and Racine's *Plaideurs*.¹ They have brought out also coincidences of words and situations, all of which points to fre-

The story of the cuffs of President Tambonneau's wife (*Les Historiettes*, Vol. 7, p. 82) and the story of the *présidente* (*Le Roman bourgeois*, Paris, 1854, p. 72).

The story of the surgeon and plate (*Les Historiettes*, Vol. 7, p. 536). This witticism is found also in the *Roman bourgeois*.

¹The former, in his notes to *Le Roman bourgeois*, ed. of 1854, has pointed out the resemblance between Furetière's polite preacher and the Abbé Cotin or Cassaigne of Boileau's satire; between Vollichon of Furetière's novel and Rolet of Boileau's satire; between Furetière's "good friend" and Boileau himself; between Bélastre buying a book in which to press his ties and Chrysale of *Les Femmes savantes*; between the same person offering to secure a good place to see the hanging, the offer to take his lady to enjoy a dissection, in the *Malade imaginaire*, and the similar offer in Racine's *Plaideurs*; between the enumeration of expenses in *Le Roman bourgeois* and that in *Les Fourberies de Scapin* (1671).

M. Asselineau, in his preface to the same edition of *Le Roman bourgeois*, has shown the analogy of the principal characters in Molière's works with those in *L'Amour esgaré* of Furetière's novel. In his edition of the *Factums* (Paris, 1859), Vol. I, note on pp. xvii and xviii, he returns to the subject, and calls attention to the resemblance between Furetière's *plaideuse* and the Countess of Pimbêche of the *Plaideurs*.

quent intercourse of our abbé with the other writers and to a community of tastes and opinions. They must have used to some extent the same originals, had the same faith, and, above all, the same enemies.

The relations between Furetière and Boileau seem to have been always especially friendly. We know that the younger man was encouraged by the older to continue along the thorny path of satire. In regard to Boileau's first satiric effort Brossette tells us that Boileau did not think much of this piece. He could hardly bring himself to the point of reading it to a few intimate friends. One day the Abbé Furetière paid a visit to Gilles Boileau, his friend and colleague at the Academy, and, finding him out, staid with Despréaux and read this satire. He was very much pleased with it and willingly conceded that it was better than any he had himself written. He encouraged the young poet to continue, etc.¹ Boileau was also aided directly by Furetière. If we may credit the *Bolaeana*,² it was the latter man who suggested to the former the Abbé Cotin's name for a lacking hemistich in the third satire, and the famous scene of *Chapelain décoiffé* was composed by the two working together.³ This scene was written at the *Croix de Lorraine*, near the Bastille.⁴ The *Croix de Lorraine* was the most illustrious of the Paris *cabarets* in the second half of the seventeenth century, succeeding in popularity the *Pomme de pin*. There Boileau read his satires, Racine his short verses, Furetière pointed his epigrams, and Chapelle enlivened all with his gayety.

¹ See *Oeuvres de Mr. Boileau-Despréaux*. Par Brossette. Genève, 1716, Vol. I, p. 9. On p. 74 Brossette says that this circumstance explains lines 88 and preceding of Boileau's seventh satire.

² Amsterdam, 1742, p. 85. See also note by Brossette on verse 60 of Boileau's third satire.

³ See Boileau's letter to Brossette, Dec. 10, 1701. This parody was invented towards the end of 1663 and appeared in 1664. (Cf. M. Kerviler, *La Bretagne à l'Académie*, p. 250.)

⁴ See *Histoire des hôtelleries, cabarets, hôtels garnis, restaurants et cafés*, par Francisque Michel et Ed. Fournier, Paris, 1851, Vol. II, p. 302. Brossette says (*Oeuvres de Mr. Boileau-Despréaux*, p. 438, note) that this parody was composed at the *traiteur's* in the *Place du Cimetière St-Jean*.

Several features of Racine's comedy, *Les Plaideurs*, were the result of the meetings at *Le Mouton blanc* of Racine, Boileau, Chapelle, Furetière, and others. Each one present endeavored to contribute something to the author. Louis Racine assigns to M. de Brilhac, counsellor in parliament, the credit of teaching Racine the legal terms used at the *Palais*, and to Boileau that of giving information in regard to the manners of pleaders.¹ We can well imagine, however, that the Abbé Furetière, who had himself worn the robe, and who had written two satires describing the peculiarities of attorneys, was not behind the others in apt suggestions.

If Furetière haunted the *cabarets*, it was because he expected to find there choice wits and appreciation for his own clever speeches. Boileau was sometimes drawn by Chapelle to excess in the use of wine, and the more circumspect Molière would also at times abandon his regimen, but we read nowhere that Furetière ever drowned his sorrows in the bowl. His was a life of abstemiousness and of toil. Besides his own work, the labors of the Academy demanded his attention, and into these he threw himself heart and soul. Among the members of this illustrious company he took a high rank and received marks of honorable preferment. When the king, in 1676, ordered that six places be reserved for Academicians at the court theatrical representations, Furetière was one of the delegates of the forty Immortals.² Most of the active Academicians were his intellectual inferiors. As his learning was formidable and his humor sarcastic, he never became a favorite among them. In all his academic relations we see that he was never tolerant of the mental shortcomings of his fellows, and not at all conciliatory.

After his first youth, love seems to have played no rôle in the life of Furetière. In the *Furetérian*a he is quoted as saying that

¹ See Louis Racine, *Mémoires sur la vie de J. Racine*, Lausanne, 1747, p. 74. *Les Plaideurs* appeared in 1668. *Le Mouton blanc* was on the place of the cemetery St-Jean, and was kept at the time by the widow Bervin. (See *Histoire des hôtelleries*, etc., Vol. II, p. 302).

² See *Histoire de l'Académie française*, ed. Livet, Vol. II, p. 21.

a woman is convenient only in illness and bad fortune. However, he never rails against women, but rather desires that due justice be done them. "On crie fort contre les femmes; on les accuse d'estre la cause de tous les plus grands maux qui sont arrivez dans le monde, n'a-t-on point tort?"¹ He then proceeds to speak of the advantages that women have enjoyed among different nations, and tells for what the world is indebted to them. As in Boileau's heart, so in Furetière's love may have been a transient sentiment. But friendship could not mean for him what it did for Boileau, as his nature was a more independent and solitary one.

Later Works. In 1666 Furetière published the *Roman bourgeois*. A volume of fables appeared in 1671, and, a year after, some translations in verse of certain Gospel parables. A second volume of these metrical translations, a continuation of the first, was issued in 1673.

His Declining Years.—The Dictionary. The story of Furetière's last years is so closely interwoven with that of his dictionary that it is impossible to separate the two.² The author himself tells us that he had worked all his life upon this dictionary, hence we must infer that it was begun several years before he entered the Academy. When he was admitted to this body, he probably put aside his individual labors, in order to unite his powers and learning with those of the other Academicians in work upon the official dictionary. Disappointed in the methods pursued and in the little interest for the mutual undertaking shown by the more intellectual members of the company, he must have resolved, after some years of membership, to return to his original plan and continue his own dictionary. As testimony to the fact

¹ *Furetérianæ*.

² Most of the pieces pertaining to his quarrel with the Academy, as well as what had been written on both sides, were published in the last edition of the *Factums* issued during the seventeenth century. This is entitled *Nouveau Recueil des Factums, considérablement augmentée*, etc. A Amsterdam, Chez Henry Desbordes, 1694, 2 vols., 12mo. It is this that M. Asselineau has followed in his excellent modern edition of the *Factums*. For this study I have used not only these collections, but, to a large extent also, the originals of the articles that they contain.

that he did not carry on the work so clandestinely as the Academy afterwards pretended, we have the words of Tallemant the elder and of Etienne Pavillon. The former, in a letter purporting to be written in 1687, states that Furetière some ten or twelve years previously threatened he would show a dictionary one hundred times more useful than that of the Academy and one which would contain the most curious terms of all the arts. Etienne Pavillon, in a letter to Furetière in 1679, warned him that a conspiracy was being formed by some of the Academicians to force him to give up to them the plan of his dictionary. This reference is the first we find to the *Dictionnaire universel*. The conspiracy evidently did not prove successful, for the work was finished in January, 1684, and the license to print it was obtained in August of the same year.

The Academy had in 1674 procured a license for its own dictionary. This was very exclusive in tone, since it forbade the printing of any new dictionary in France before the dictionary of the Academy should have appeared, and also during the twenty years of its license. This license had been obtained through the agency of a few Academicians only, and had been kept secret. It is probable Furetière knew about it, but that he considered it unfair. M. Wey thinks it may have been extorted from the authorities after Furetière had announced that he would write a dictionary of his own, and with the express design of paralyzing his efforts later on. The terms in which it is worded and the time at which it was obtained bear out this assumption. However it be, the Academicians were indignant when it became known that one of their number intended to publish a dictionary. They claimed that he was encroaching upon their rights, and that he ought not to have worked alone at anything which he knew to be the principal occupation of the whole body. The report was circulated that he had profited by their labors. To remove these suspicions, he had a specimen or abridgment of his dictionary printed,—the *Essais*,¹

¹ A quarto volume, in which there are eight pages upon each letter of the alphabet, except upon H, I, K, Q, and the last three. H and I have four pages respectively and the others none at all. The author had only a few

—that the public might see how different his work was from that of the Academy. But no amicable adjustment of the matter was ever reached. In January of the following year, 1685, the Academy petitioned the royal council for the recall of the lexicographer's license and the suppression of the *Essais*, alleging that he had appropriated the work of his colleagues, and that then, upon a certificate issued for a dictionary of the arts only, he had fraudulently obtained a license for the printing of his pretended *Dictionnaire universel*. At this juncture Furetière wrote his first *Factum*,¹ the object of which was to make clear the validity of his own license and the underhand way in which the exclusive clause contained in the Academy's license was obtained.

The *Essais* had shown clearly great and fundamental differences between the Universal Dictionary and the Dictionary of the Academy. But as the two parties were not heard together, Furetière addressing himself to the judges and the Academy to the king, and as the matter was not sifted by a comparison of the two dictionaries, the decision was given to the stronger adversary. So on March 9 it was ordered in the royal council that Furetière's license be recalled and his *Essais* suppressed. Meanwhile, on January 22 of this year,—1685,—twenty Academicians had assembled and expelled him from their midst. The whole Academy had not been notified of this assembly, and the decision reached was entirely the result of the rancor of thirteen Academicians, whose animosity extended so far that it did not allow them to wait for the royal decision. Since the king had not favored the expulsion, this could not be consummated, nor the vacant place filled during our abbé's lifetime. In this connection Furetière wrote his second *Factum*.²

copies of the *Essais* struck off and did not sell them, but distributed them to his friends. They appeared without name of city and printer, but the following year were reprinted at Amsterdam by Henri Desbordes.

¹ There are to be seen in the Bibliothèque Nationale octavo and duodecimo copies of this, published by H. Desbordes in 1685; a duodecimo copy, published by him in 1686, and an octavo copy, in 1688; and also quarto copies without date and place of publication.

² This *Factum* was printed by H. Desbordes in 1686, duodecimo, and in

After the publication of this *Factum*, neither Furetière nor the Academy attempted to keep within bounds. Epigrams, satirical verses, sonnets, libels, and the like rained upon every side, and in these the public also took part. Among the amenities exchanged were several between Furetière and La Fontaine, who had been the only one of the lexicographer's old friends to desert him.¹

As a general thing, men of letters were upon Furetière's side. People became eager to see his whole dictionary in print, and there was much murmuring against the decree that deprived them of it. The chancellor therefore resolved to subject this decree to a second examination; but his death in November, 1685, prevented the carrying out of his design. The April previous Furetière had suffered an apoplectic stroke. This had been followed by a long illness, and his health continued so bad that he was able only with the greatest difficulty to go to see the new chancellor at Versailles. He was therefore reduced to writing. From the letters and petitions² which he sent at intervals during more than a year, we hear constantly his insistent cry for a comparison of the two dictionaries and a final judgment of the matter. What he desired above all things was a regular jurisdiction and an examination into the facts. The chancellor scrupled to change a decision given by his predecessor, and Furetière, in the fear that his convincing arguments did not penetrate to the one for whom they were intended,

1688, octavo. Another edition, also duodecimo, bears the date 1688. Three other editions, quarto, but all different, were published without date or name of place; and still other editions can be found.

¹ Brossette says (*Oeuvres de Mr. Boileau-Despréaux*, Vol. I, p. 346, note): "M. Despréaux condamnoit vivement la foiblesse que la Fontaine avoit eue de donner sa voix pour exclure de l'Académie françoise l'Abbé Furetière, son confrère et son ancien ami." Benserade, to spite Boileau, had helped La Fontaine into the Academy. He was one of the pillars of the institution, and La Fontaine, in voting for the exclusion of Furetière, may have done so in order not to go contrary to his wishes.

² These *Placets* are three in number. In them Furetière goes over many of the arguments he has advanced in the *Factums*, sets forth new ones, and recalls the facts of his case. Together with the *Factums* and the *Apologie* they constitute his defence and justification against the calumnies of his enemies.

reaffirmed often the statements he had already made and pleaded ever more eloquently his own cause and that of his dictionary, for which he felt all the tenderness of a parent for a child. His enemies insisted that he should confine himself to particular arts, and that they themselves be allowed to extract all other words from his manuscript. He naturally wanted neutral parties to do the work. To add to his misfortune, on the 24th of December a sentence was rendered against him in the name of the *procureur du roy*, declaring his *Factums* and petitions defaming libels, and ordering that all copies of them be suppressed. He discerned in this injury not so much the action of the magistrates of France as that of his secret enemies, at whose head was Charpentier. To show their artifices and deceit, as well as the nullity of their proceedings, he wrote the third *Factum*.¹ A perusal of this is sufficient to show that, although the writer's body was weakened by disease, his mental powers were as strong and acute as in former years.

The condition of Furetière's health grew more and more pitiable. A letter of May 5, 1687, tells us that he was then confined to the bed, unable to do anything. At last commissioners were appointed to examine his work and to compare it with that of the Academy. The chancellor was desirous that Furetière should go over the dictionary with the commissioners, to see what could be taken out of it to satisfy his opponents. Furetière said this was an impossibility on account of his age and infirmities. The years when he could labor sixteen hours a day had passed, and he could now give hardly one or two to the work. A month later, however, we find him submissive and ready to devote his few remaining days to the cutting down of his beloved dictionary. Disease and the approach of death had taken away his courage and power of resistance and had succeeded in accomplishing what no other enemies could have effected. The dictionary was the work of a lifetime, and whole days had been spent in turning one sentence or in looking for one expression. To

¹ This was published by H. Desbordes in 1688, duodecimo, in two different editions. Its popularity caused it to be reissued several different times.

it he had sacrificed his strength and his fortune, and he was now past study and work. He had desired to leave as a monument to his name and as a gift to posterity a great and comprehensive encyclopaedia, the largest and fullest ever written in any language. But he would consent to disfigure the work, and, for the privilege of printing it, would, with a few necessary reservations, cut from it all the definitions and decisions which it contained that were peculiar to the dictionary of the Academy, as well as the proverbs that the Academy also used, and the common words of the language not having any relation to the sciences or arts.

While devoting himself to his dictionary, Furetière had become indebted to creditors who were now pursuing him. His enemies were largely responsible for this, as their persecutions had extended to the point of looking up his creditors and inciting them to seize his revenues. Booksellers had bidden for his work up to ten thousand crowns, but this availed him nothing. The great expenses of his lawsuit had completed his ruin and reduced him to actual need. The paralysis to which he was a victim had brought on asthma and a cruel sciatic rheumatism.

Only a total loss of physical strength forced him to a point where he ceased to defend himself and to attack his enemies. Among his last replies to those who pursued him so relentlessly was a pamphlet in prose and verse, *Les Couches de l'Académie*. Notwithstanding the Academy's boast that it opposed to him only moderation and silence, many libels against him were circulated, both in manuscript and verbally. Most of the slanders are incorporated in the *Dialogue*, of which mention has already been made, and of which Charpentier was the author. Almost in Furetière's last hour the Academy put into circulation a letter of Doujat,¹ in which were reproduced nearly all the slanderous statements of the *Dialogue*; and the very month of his death there was published in the *Mercure galant* ² a letter written by François Tallemant, giving,

¹ Published with some similar pieces in book form and under the auspices of the Academy. La Haye, Perier, 1688.

² The journal of which La Bruyère says in his *Caractères*, that it was "im-

with some variations, the same story of his dishonesty in using the work of others for his dictionary, which Charpentier and Doujat had served up.

On Friday, May 14, 1688, Furetière's troubled existence came to an end, and he was carried from his lodgings in the rue de Grenelle and laid to rest in St-Eustache. The curate of this church had been his confessor. François Tallemant states in his letter that our abbé gave to this priest a *blanc signé* when he confessed to him about Easter time of this year. Boileau wrote to Racine from Auteuil on the 19th of May, 1687: "On me vient dire que Furetière a été à l'extrémité, et que, par l'avis de son confesseur, il a envoyé querir tous les académiciens offensés, et qu'il leur a fait une amende honorable dans les formes, mais qu'il se porte mieux maintenant. J'aurai soin de m'éclaircir de la chose, et je vous en manderai le détail." As this letter was written just after Furetière's critical state of health the year before his death, and as he at that time expressed a willingness to give the chancellor *carte blanche* in regard to amends for the Academicians, we may reasonably suppose that it was a confused report of this that had reached Boileau's ears. This *carte blanche* may also be the *blanc signé* to which François Tallemant alludes. In any case, the impression that Furetière died remorseful and repentant has been the prevalent one during most of the years that have elapsed since his time.

When it was learned at the Academy that Furetière was dead, the question was examined whether the customary memorial services for a deceased member should be observed in this case. Despréaux, accompanied by Racine, went thither purposely the day the matter was to be decided.¹ Seeing that the majority were not in favor of the service, he spoke out boldly, exhorting them not to

médiatement au-dessous du rien." It was always systematically opposed to Racine and praised his mediocre rivals, being the organ of Benserade and his coterie. (See *Les Ennemis de Racine au XVIIe siècle*, F. Deltour, Paris, 1898).

¹ See the *Bolaeana*, Amsterdam, 1742, pp. 67 ff.

pursue their enemy beyond the tomb, but to sacrifice their resentment to God, answering injuries with prayers, and not begrudging to a Christian the resources which the Church affords to appease the wrath of the Most High.

Furetière's enemies at the Academy were those of Racine and Boileau. Nearly all these men were champions of Chapelain and the *précieux* taste and opposed to the two greater writers. Worthy of note is the fact mentioned by Furetière, that not one of the illustrious Academicians took up his pen in defence of the Academy, as he surely would have done, had its course seemed just. Ménage tells us that with the exception of a few interested persons all extended to Furetière their hands. Many well-known men gave their testimonials in favor of the dictionary. Among others, the archbishop, the president of the Academy, the bishops, Pellisson, Racine, and Despréaux proclaimed verbally that they approved the work and recognized its utility.

But it was the approbation of the public which sustained Furetière through the long and trying months of his struggle, the applause of this "grave, sincere, and enlightened judge," whose sympathy was with him at the first and continued with him to the last. The support of the public was doubly grateful to him, because it was for this public that he had labored and fashioned his dictionary. Indeed, it is impossible to read his *Factums*, petitions, and letters, without being convinced that their writer's motives were largely altruistic. In attacking the exclusive clause of the Academy, he defended the cause of the public as well as his own. He himself says: "It is right that having worked for it (the public) all my life, I should maintain its interest to the end. In short, I am acting for the glory of the nation." And again: "It is to all men of letters that you will grant this favor rather than to me." It is upon the public, the people, that he relies for his acquittal, and he comforts himself with the thought that, although he can bring about no formal comparison between his dictionary and that of the Academy, the public will compare the two and will vindicate him. Posterity also he constantly invokes for the vindication

of his name and cause. In so far then as he fought for his individual rights, we must consider him in the wrong. But in so far as he labored for the public and the cause of letters, his course is to be justified. And he was surely right in thinking that a body established to protect the arts should give encouragement to arts of every kind.

Furetière found a way of sending the manuscript of his *Dictionnaire universel* to Holland, and it was printed at the Hague and at Rotterdam in 1690.¹ Three editions were issued the same year.

Posterity was late in clearing the name of the author from the accusation of plagiarism which rested upon it. In an unparalleled manner it adopted the conclusions of Régnier Desmarets, who had been charged with drawing up all the memoirs against the unfortunate lexicographer, and of the Abbé d'Olivet, historian of the Academy. Their statements were reproduced by nearly all the biographers and historians, although proofs of Furetière's innocence were at hand. In speaking of M. le Gallois and of his misfortunes, Furetière says that the tribunal of letters is the one where there are the most wicked judges. This is proved by his own case. Although he was treated with comparative fairness by the Abbé Goujet in his *History of French Literature*,² still this was not enough to establish him in his true position, and it was not until 1852 that an effort was made to show the world how greatly he had been maligned and misrepresented. M. Francis Wey then succeeded in revising the process and in setting forth Furetière in his correct light both as writer and man.³

Another champion of the oppressed lexicographer was found two

¹ Racine wrote to Boileau four years later (Sept. 28, 1694): "Pendant qu'on présentait ainsi le *Dictionnaire de l'Académie*, j'ai appris que Leers, libraire d'Amsterdam, avait aussi présenté au Roi et aux ministres une nouvelle édition du *Dictionnaire de Furetière*, qui a été très-bien reçu. C'est M. de Croissy et M. de Pomponne qui ont présenté Leers au Roi. Cela a paru un assez bizarre contretemps pour le *Dictionnaire de l'Académie*, qui me paroît n'avoir pas tant de partisans que l'autre."

² *Bibliothèque française*, Vol. I, pp. 242 ff.

³ See the *Revue contemporaine*, July 31 and Aug. 15, 1852.

years later in the person of M. Charles Asselineau. The *notice* written by him for the Fournier edition of the *Roman bourgeois* is based upon original researches as well as upon M. Wey's articles. M. Asselineau returned to the subject in 1859 when he published his excellent edition of the *Factums*. Since that time the different editions of the *Roman bourgeois* have given statements in regard to Furetière's life, all of which, however, are rather incomplete or inaccurate. M. Pierre Jannet is one of the best of Furetière's critics and biographers, showing himself always sympathetic as well as discriminating.

Litttré also has paid honor to the pioneer lexicographer in the preface of his dictionary, and the Academy, shortly after the middle of the last century, placed him among the authorities cited on matters of language. More perfect reparation, however, has been rendered him by M. Ch-L. Livet in his edition of Pellisson and d'Olivet's History of the French Academy. Here, in a most impartial and just manner, before proceeding to his able analysis of Furetière's *Factums*, M. Livet sets forth the causes that led to these writings. Nor does he spare the original historian of the affair, Abbé d'Olivet, whom he pronounces unduly biased against Furetière.

Notwithstanding all this, it is by no means unusual to find allusions in comparatively recent works to the "theft" committed by Furetière. In a history of the Academy published as late as 1881, we read that the abbé "appropriated the labors of the Company by a miserable act of plagiarism."¹

¹ *Fauteuils de l'Académie française*, par Pr. Vedrenne, Vol. IV, under *Furetière*.

The articles upon Furetière in the biographical and historical dictionaries, as well as in the encyclopaedias, contain, in general, incomplete bibliographies of his works and erroneous statements concerning both his life and writings. The best short article regarding him is in Vol. V of *Le grand Dictionnaire historique* by Moreri. The article in *La grande Encyclopédie*, Vol. 18, is very good except for the editions of his works. In the *Examen critique et complément des dictionnaires historiques* (Paris, 1820), Vol. 1, there is an excellent article. Another, entitled *Furetière et l'Académie française*, in Vol. IV of *Querelles littéraires* (Paris, Durand, 1761), is tolerably good, although one-sided.

II.

THE POÉSIES DIVERSES.

When Written. The *Poésies diverses* first saw the light in 1655. But, as we have stated, the composition of most of these poems preceded that of the *Aenéide travestie* and *Le Voyage de Mercure*. The author tells us in his dedicatory epistle that he composed the satires and nearly all the other pieces upon leaving college. He also states that they were apparently condemned to remain in obscurity, but had been printed as a defence against the corsairs of Parnassus,—booksellers, publishers, and poor authors,—who so wilfully took possession of the literary property of other men.

The Satires. The satires, which are given the place of honor in the collection, certainly deserve the precedence accorded them. *Le Médecin pédant*, first in the early edition, was composed three years after the writer left college. Furetière's satirical ventures, like those of Molière, began by attacking physicians. From this satire, as well as from *Le Voyage de Mercure*, we see that he was a forerunner of Molière in his ridicule of the Medical Faculty of Paris. The popular farce of the twelfth and thirteenth centuries and the *sotties* had often attacked the *médecin ridicule* as well as the pedant; and, although the *fabliaux* had not yet been printed in the seventeenth century, they were not unknown, as they had passed, with more or less alteration, into the sixteenth century writers, both French and foreign. Rabelais had made physicians and medicine the objects of his satire, and Furetière knew this author well. He must have been familiar too with the Italian farce, in which the pedant was often caricatured. But, aside from this, the condition of medical study and medical practice in his time would naturally appeal to a person of Furetière's satiric bent of mind. The spirit of scientific investigation was not yet awake in France, but it was casting its shadow before, and there existed much doubt in regard to the methods of the famous Faculty, as

well as to its omniscience. Furetière is one of the sceptics. In his satire we find packed, as in a nutshell, nearly all the material which Molière will use to such good effect in his comedies. Here are the latter's allusions to physicians as assassins; his dirty pedant in peculiar costume and with patriarchal beard, riding upon a slow-stepping mule; the pedantic physician's use of Latin and sometimes of terms from the Greek; his assurance that the disease proceeded from excessive inward heat; his abuse of bleeding and purging; his recommendation of clysters made of catholicon; his haphazard prescriptions of senna, cassia, and the like; his advising of juleps, sirups, and ptisans; his senseless reasoning; his citing of Galen and Hippocrates, as well as of the philosophers; his lack of sympathy with other ideas; the long enumeration of diseases; the physician's locating of the organs of the body; his placing of one hand behind his back to collect the fee, and his feigned reluctance to receive this; in short, his "pompous nonsense," his "chatter which is apparently plausible, which gives you words for reasons, and promises for effects."

Both Furetière and Molière undoubtedly drew from the common fund of pleasantries handed down by tradition, and it is not improbable that the greater poet derived many a suggestion from the lesser's work. Furetière's precise picture, with its abundance of details, would offer an attractive source to Molière. Seizing upon its salient points, he would be able to introduce them into a half dozen of his comedies and with inimitably humorous strokes to crystallize forever this peculiar and now antiquated type, the seventeenth century French physician.

Furetière was born and reared in the little world of trade and chicanery near the Place Maubert. It is therefore not strange that with his power of careful and minute observation he should have chosen at an early age both merchants and lawyers as objects of his satire. The first satire, *Les Marchands*, shows him at his best. When reading it, we regret that he did not carry his idea still further and depict in some work *les Bourgeois marchands*. In *Le Déjeuner d'un procureur* and *Le Jeu de boule des procureurs*

are vividly portrayed the appearance, customs, and manners of the seventeenth century attorneys of Paris. The former of these also bears witness to the writer's skill in representing interiors, a faculty which resembles strongly that of the Dutch masters. The last of the five satires is especially interesting, as it begins that literary satire which is to run, like a thread, through all of Furetière's works.

These satires are the best poems we have from Furetière's pen. The pictures they contain are as well painted as those in the more famous *Roman bourgeois*, and their tone is much more pleasing than that of the novel. The writer's benignant attitude of mind towards the shortcomings of others, as expressed by the closing lines of the third satire, is a little unusual. In reading his satires, we often miss Régnier's pleasant unconcern and indolence and wish there were not so much sermon and invective. "Le style c'est l'homme." Furetière is a born fighter and seems therefore sometimes to have little tolerance. A satirist with him is a preacher and a censor, and never for a moment should one renounce the struggle. Régnier's

"Puisque le temps le veut, nous n'y pouvons rien faire.
Il faut rire de tout,"

is very far from Furetière's philosophy.

Epigrams
and
Epitaphs.

That our writer's critical bent could find expression in other than unmixed satire, is shown by the satirical epigrams and epitaphs contained in the *Poésies diverses*. Nearly all these little pieces are well pointed, and some undeniably coarse. Many present vivid pictures, by no means flattering, and, if they were personal or less general in their nature, they might certainly be termed venomous and would furnish a parallel to Tallemant's anecdotes. Furetière's fondness for the epigram led him to frequent indulgence in this form of expression. He gave much care and thought to the composition of some of his epigrammatic verses, thereby winning the condemnation of Boileau, who claimed that epigrams ordinarily spring up in conversation.¹ The most celebrated of this

¹ See the *Bolaeana*, 1742, p. 152.

collection is number VIII, in regard to which Boileau blamed the writer's self-felicitations when it was reduced to four lines, after having been made over thirty different times. Epigram VI was evidently inspired by the eighty-third of the *Cent nouvelles nouvelles*. It is not, however, copied from it, as Sallengre states in his *Histoire de Pierre de Montmaur*. Sallengre thinks this epigram a little profane. We find further criticism of Furetière's epigrams in the *Traité de la vraie et de la fausse beauté*, published by the author of the *Recueil des plus belles épigrammes des poètes françois, depuis Marot jusqu'à présent* (Paris, 1698). This writer says he supposed that in an epigram the thought should not diminish, but increase. And he omits Furetière's name from the list of the best known French writers in this *genre*,—"Marot, St-Gelais, Mainard, Brébeuf, Guillaume Colletet, Gombaud, Desréaux, Talemant, d'Acille, et Maillet." The criticism last quoted cannot be applied to all of Furetière's epigrams. With his railing spirit, however, he enjoyed the surprise occasioned by a descent from the more elevated to the trivial.

Elegies.

The elegies breathe forth much true sentiment. The beautiful but cruel Phyllis, who is going to depart for a foreign country, appears to inspire our poet with real feeling. Who was this lovely and accomplished lady? Furetière has already sung of love for Phyllises and Phylises and Philises. Are they all the same person? We are loath to identify the Phylis of the small-pox or the mercenary Phyllis whose affection increases with her desire for *jupes*, with the more ethereal and poetical being who has inspired the elegies. No, *Phyllis* was merely a favorite name with the poet and used by him indiscriminately. But in an epigram, *A Mlle. Ch.*, he extols the beautiful eyes of a certain Phyllis. If the Mlle. Ch. to whom one of the amorous epigrams is inscribed, and who is intending to take up her residence in Sweden, be the same person, then we can connect the latter with the lady of the elegies. One of the *stances* too bears witness to the fact that Mlle. Ch. sang and played upon the lute in an entrancing fashion, as did the elegiac lady.

General Character-istics. The love to which Furetière gives utterance in his poetry is not at all Platonic or subjective, but rather of the old Gallic order. Very rarely does he allude to any of the beauties of nature, and, if he does, it is in a stereotyped manner. His verses cannot be called brilliant, and it is in vain that we look them through for any deep inspiration. Yet we find in these early poems most of the characteristics that are to distinguish the writer's work in general, and which are important for the literary history of his age. They show his tendency to paint subjects, types, chosen from the narrow world about him; they are marked by correctness, richness and sometimes elegance of language, clearness and uniformity of style, common sense, sound judgment, wit, fullness of detail, a strong leaning to satire, and realism. Written before Molière began to paint the manners of his age, so long before Boileau's injunction not to depart from nature, these first poems, and especially the satires, are intensely realistic in tone.

Style and Language.¹ Furetière's work is clearer than Régnier's and shows the progress of the century. Few old constructions are found in his poems, and but seldom an archaic word. As we have seen, he combats the rage for Latin, nor would he admit into his language Italian or Spanish words or constructions. He uses the French of Paris

¹ These poems show plainly the unfixed condition of French orthography at the time they were written, a time when neither grammarians nor lexicographers observed the rules they formulated. In the *Poésies diverses* we find many hesitations and contradictions. Furetière follows in his Dictionary the old orthography for the most part. But his poems contain much phonetic spelling, and this notwithstanding his ridicule of the efforts made by the *précieuses* towards the elimination of superfluous letters. The principal characteristics of his orthography are the following:

1. Confusion of *u* and *i* vowel and consonant (*j* appears in several places).
2. *Y* is usually written for modern final *i*. It is also often used for *i* in diphthongs, but here we find numerous vacillations: *croyez* and *croiez*, even *croyoient*; *moyen* and *moien*; *payroit* and *pairoit*. *Y* also occurs in some words from the Greek, and creeps in instead of *i* in other places.

3. Great irregularity in regard to writing the *s* (plus consonant) that had disappeared from pronunciation. Furetière most frequently inserts this *s*. It is not, however, found in these poems so generally as in the Dictionary. By the side of such forms as *tousjours*, *couste*, *vestir*, *eust*, *monstre*, etc., we find *toujours* and *toûjours*, *coûte*, *vétir*, *cût*, *montre*, etc.

and of the people. His poems, as well as his dictionary, show him to be a champion of popular expressions. In his treatment of

4. The other unnecessary consonants that have since been dropped, are often inserted. Here they are found more generally than in the Dictionary; *e. g., advance, acheptez, droicts, debtes, etc.* Cf. also *neufve*.

5. The acute accent, as is seen from 3, is sometimes used over an *e* after which *s* had fallen: *été, prêcher, écrit, etc.* It even creeps in with *s* following: *éscabelle*. It is also used ordinarily where we find it to-day over initial *e* after which no *s* has fallen: *église, épistre*.

6. In the interior of a word where we find to-day close *e*, the acute accent is usually employed over *e*, unless this *e* is followed by an *s* since dropped. Furetière is less conservative in this respect than the general usage of his day as indicated by his Dictionary. But his poems show much irregularity. Together with such forms as *léger, secrétaire, présente, etc.*, we find *leger, sécretaire* or *secretaire, presente, etc.*

7. The acute accent is ordinarily used to mark open *e* in the masculine demonstrative *cet*, and is sometimes used to mark this sound in other monosyllables and in the last tonic syllable of a word; *e. g., dés, pièce, colère, crève, etc.; des, piece, colere, acheue, secrettes, achepte, etc.*

Cf. also *guichéts, éxamine, éxamples, etc.*

8. *-ez* is usually employed for the ending *-és*. The latter, however, is sometimes found; *e. g., qualités*.

9. The grave accent is used only to distinguish *à* preposition, *où* and *là* adverbs, and *dela, voilà*. But, cf. also *voila*.

10. The circumflex accent, as we have seen from 3, is sometimes used over a vowel after which a letter has fallen: *pâté, souïtient, âme, etc.*

11. It is also sometimes used over a long vowel formed by contraction: *âge* together with *aage*, *pû* together with *peu* occur, etc.

12. The diaeresis is employed to distinguish contiguous vowels from diphthongs, and also to distinguish *u* vowel from *u* consonant. But when this *u* vowel is followed by mute *e*, the diaeresis is generally placed over the *e*: *joüer, reueuë, auouë, etc.*

13. The cedilla is sometimes written under *c* before *e*.

14. We find in some words the ending *d* changed to *t*: *demant*; in others, *d* not yet changed to *t*: *vid, void* (but also *voit*), etc.

15. The *s* of the 1. pers. s. pres. indic. of verbs, that did not exist in the O. F., is often not written. But, together with *voy, pren, etc.*, are *vois, prends, apprens, etc.*

16. The *s* of the 2. pers. s. imper. is often not written: *pren, rend, vien*.

17. Exchange of the vowel in nasals: *confidante, audience, vanger, annoblir, etc.*; *ai* for *ei*: *serain, etc.*; such forms as *meiner, estreines*; confusion of *ss* and *c*, *s* and *z*, etc.: *hazard, grimassant, etc.*; confusion of *ge* and *j*: *cageoller, cajoller*, and even *cajeoller*; use of *tiltre, autheur, etc.*; indecision as to single or double consonants; irregularities in the formation of the plural, etc.

common things and people he employs a sober, unadorned style and everyday expressions. The few classical allusions which we find, more particularly in the love poems, are well chosen. If he uses a comparison, his common sense asserts itself and restrains him from extravagance. His realism extends to his language. The frankness of speech which is so evident in the *Aenéide travestie* and later in the *Roman bourgeois*, is found in these poems. It was the old Gallic spirit of revolt against unnatural discipline and restraint which led to the treatment of many of the themes presented in the *Poésies diverses*, and the same spirit is indicated by the language. The result, although often coarse, shows the harmony of thought and expression. Boileau, so severe in his criticism of Régnier's free language, has no censure for Furetière.

Versifica-
tion.¹

The five satires are in Alexandrine verse. This verse is found elsewhere in these works, although octosyllables are the poet's favorite meter in his shorter poems. Sometimes—particularly in the madrigals and airs—the Alexandrine is seen in combination with other forms of verse. In the second *stance* the strophes lack identity of *genre*. The epigrams have four, six, eight, or ten lines. There is also one of twelve lines and one of five. Furetière is not an artist, but his technique is good. His caesuras are well placed,

¹ *Deuëment*, l. 118, p. 26, is dissyllabic; l. 222, p. 29, is the only other line which contains a mute *e* following an accented vowel, in a position where it can not be elided; l. 10, p. 90, may be due to a printer's error.

Furetière sometimes rhymes infinitives in *-er* with *cher*, *chair*, and *air*, but this is no more than was done by the best poets of his century.

The rhyme *paroles: rôles* (p. 30) is at first misleading. From the fact, however, that *paroles* is elsewhere rhymed correctly and that *rolles* is made to rhyme with *pistolles*, we must conclude that our poet pronounced the word *rolles* in whatever way he wrote it.

We find in the rhyme *jeune: brune* (p. 10) the sixteenth century pronunciation of *u* for *cu* in the adj. *jeune*. Cf. also *Déjuner* in Table of Contents, p. 96.

Furetière sometimes rhymes a word in *r* with one ending in *r* + mute cons.; e. g., *castor: bord; cour: court; char: vieillard*. We find also *piéd: estropié; St-Cloud: saoul*, and a slight laxness in regard to rich rhyme in words with the ending *-ier*; e. g., *moutardier: septier; premiers: derniers; grossier: Couturier*.

and his *enjambements* are according to classic rule. The number of syllables is correct. No faulty hiatus occurs anywhere, and the rhymes are for the most part irreproachable.

Editions. These poems were first published, as has been stated, in 1655. They appeared again in 1659. The edition produced here is that revised by the poet and issued five years later. A third edition appeared in 1666.¹

III.

FURETIÈRE'S OTHER POETICAL WORKS.

L'Aenéide Furetière made his first public appearance in a travesty of a part of the *Aeneid*. At the beginning of the year 1648 Scarron had begun a burlesque of this work. His plan was to send out each month a translation of one book. The publications had dragged, however, and at the end of the year he had issued but three of the promised installments. It was then that Furetière published his burlesque of the fourth book.

Travestie. In the main, Furetière has followed Scarron's methods and has preserved much of Virgil, although the figures are, of course, all caricatures. Like Scarron's, his design is to apply with mischievous humor the selfishness and foibles of those about him to the sedate characters of the *Aeneid*.² Not belonging, however, to the class of *grands rieurs*, his wit often falls flat or deteriorates into buffoonery. His laughter is not gay and communicative like Scarron's, but harsher and coarser. Scarron seizes the salient weaknesses in the characters of the *Aeneid*, and, by exaggerating these, causes each to fall into ridicule in the direction in which each naturally inclined. Furetière's aim is similar, but he possesses less art, and the criticisms of Virgil's masterpiece hidden in his poem are consequently less subtle than those in Scarron's. Some

¹ I have been unable to find this last, as well as a fourth edition mentioned by M. Wey.

² See Morillot, *Scarron et le genre burlesque*.

of the translations are strong, especially when there is no departure from the serious. But our main interest in the work lies in its negative features: in the occasional criticisms it contains of the prevalent styles in poetry and romance, and in the author's mode of expression. This latter is intended as a strong protest against the excessive refinement and purification of the French language. Many of Virgil's most elegant sentences are turned by Furetière into homely phrases or coarse and antiquated proverbs.

Le Voyage de Mercure. *Le Voyage de Mercure*, which appeared in 1653, is a satire in verse, recounting an imaginary journey of Mercury to the earth and his adventures among men. In many respects this is a remarkable work, being exceedingly ingenious and full of vigor. It is the one of Furetière's satires which shows the broadest knowledge of the world at large, for the writer does not here limit himself to criticising a few professions, but attacks them nearly all, as well as the highest dignitaries. This he does with astonishing boldness, but we are forewarned, as in the preface he tells us that, whatever comes of it, he must say what is in his heart. He adds that nobody need suspect him of wishing to injure any one; when he administers a rebuke, he does it only in the design of being the *médecin des mœurs*.

Le Voyage de Mercure, like the *Aenéide travestie*, is written in eight-syllable verse, rhyming in couplets, and is divided into five books. It is semi-burlesque in tone. The scene of the first and last of these books is the celestial regions, while the events in the intervening three have as their stage the haunts of men. Into these three Furetière has put his criticisms of society. The world—the Parisian world of the writer's own day—unfolds itself before our eyes both in microcosm and in macrocosm. We see its sordidness, its selfishness, its corruption, and its folly, unrelieved by a single gleam of mitigating virtue. Those of nearly all ranks and callings are reviewed, and all, being weighed in the balance, are found wanting.

For a better understanding of this strong and relentless satire, a synopsis is given here of the fable underlying it: After the

revolt of the giants against the gods, and the subsequent overthrow of the former, the celestial beings cannot forget the panic into which they have been thrown, nor can they recover from the fear which has seized them in their encounter with the Titans. They therefore form plans to protect themselves against further attacks by the devastating giants. It is decided to send to earth a discreet spy, that they may know what is being devised down below and thus be prepared for any further assaults from enemies. Mercury is elected to this position, as he is adroit and best adapted to the mission. He is to live incognito and to associate with people of all callings.

The messenger god proceeds earthward. He finds everything peaceful on the terrestrial globe, and, after visiting as many places as does the Wandering Jew, he decides that it will be best to adopt some trade or profession himself, to gain his bread. One after another he tries all ways of earning a livelihood. He becomes in turn shepherd, shopkeeper, banker and moneylender, farmer of the public revenues, teacher in a college, headmaster and paid rhetorician, rector, lawyer, physician, alchemist, court poet, "go-between," hanger-on at court, commissioned officer of militia, pick-pocket, and highway robber. Each vocation attracts him at first, and of each one he sounds to the depths its emptiness, its deceptions, and its avarice.

The satire, as we have said, is sharp and severe, but the general tone of harshness is relieved by the wit which is evident in the description of each employment. We cannot help admiring the keenness of the author's observation. As is usual in Furetière's works, literary satire receives a large place. It is here directed against the fashionable romances, pedants, and unscrupulous and servile court poets. The satirical strokes against the novels of the day are full of wit and exceedingly pertinent.¹

¹ Prof. T. F. Crane has omitted *Le Voyage de Mercure* from the list of works containing satire on seventeenth century French novels, which he gives in his excellent edition of Boileau's *Les Héros de roman*. It certainly deserves a place among the books he has cited.

We are especially impressed in reading *Le Voyage de Mercure* with the audacity shown in the satire of the great and powerful. "It is in vain," says Furetière, "that kings and princes are beneficently inclined towards their provinces when these are governed by a council of business men. For the latter, instead of showing to their rulers the miseries of their subjects, make them believe that they have a right to pillage the peasant and the bourgeois to their hearts' content. As soon as kings receive offers to have gold put into their coffers, good and bad advice is followed indifferently."

M. Wey remarks in regard to this daring language that forty years later such a work clandestinely printed would have sent the author to the Bastille. At the time it was published, however, the government of Louis XIV. was in all its pristine strength and glory, and directed by men sufficiently eminent to overlook the criticisms of versifiers.¹

Fables
Morales.

François Tallemant tells us that Furetière sometimes read verses to celebrate the reception of new members into the Academy, and that these were ordinarily fables and apologues, which received considerable applause. These fables with some others were published in 1671 under the title, *Fables morales et nouvelles*. They were dedicated to François de Harlay, archbishop of Paris.

The fable accorded well with the literary taste prevalent at the time, as, together with the epigram, madrigal, and sonnet, it aims to give expression to a thought in a concise form. Benserade, Per-rault, and Pellisson had written fables, and La Fontaine's first collection had appeared three years previously.

Furetière's fables are fifty in number, none of them long, and in *vers libres*, like La Fontaine's. After each there follows a *moralité*—the traditional "Haec fabula docet." The subjects of his fables the poet has invented, instead of taking them from tradi-

¹ The popularity of this work, first issued in a quarto volume of 136 pages, is attested by the number of its editions. Two years after its first appearance at Paris, it was published at Antwerp. It was reprinted again at Paris, in 1659 according to Brunet, and in 1662, 1664, and 1669. The edition of 1662 contains the author's name in the *privilege*.

tion. Here we find no ample comedy of nature, painted on a broad canvas, as in the works of the greater fabulist. Furetière will impart certain lessons to his fellow-men, and he has chosen animals or inanimate objects to convey his instruction. As his gaze is not so far-reaching as La Fontaine's, so the morals which he deducts for us are often more particular and precise, drawn from the world close about him. They are ingeniously devised and afford some delightful surprises. Furetière is a follower of Montaigne and a precursor of Rousseau in his preference for the instinct of animals over the reason of men. His sympathy for the people and their sufferings is shown in the forty-sixth fable. In the *moralités* of the twenty-first and twenty-second we see him display to the highest point the boldness of his convictions:

“ Ainsi le puissant sur le Trône,
Et le Gueux qui cherche l'Aumosne,
En faineants vivent tous deux,
Fort à leur aise, et fort heureux:
Cependant que cent misérables,
Travaillent à fournir leurs tables.”

But he views the situation passively, for, in his opinion, upheavals of society and revolt are followed by no beneficent results.

The tone pervading the fables is not harsh, but tolerant and pleasing. Many of these little poems are witty, and, with scarcely an exception, they are interesting reading. Some of them compare favorably with several in La Fontaine's first collection, even from the standpoint of form. Their style is animated and has much of the old Gallic about it, for Furetière seems to find the right expression instantaneously and without effort.

Les The year after the publication of the *Fables*, there appeared a
Paraboles. volume entitled *Les Paraboles de l'Evangile, traduites en vers, avec une explication morale et allégorique tirée des SS. Pères*. In 1673 Furetière published a second volume of these metrical translations, a continuation of the first. The preface gives us his reasons for transforming the Gospel parables. He wished to render them into the language of the common people for the edification of

those who did not understand the Latin version. He chose verse as more graceful and impressive. Interesting is the statement that follows the preface, a certificate of doctors of theology "de la Maison de Sorbonne," that they have read and examined this book and have found nothing in it contrary to the Catholic, Apostolic, and Roman faith. In the first volume there are twenty-five paraphrases and in the second thirty-two. They are all written in a sober style, without poetic adornment, and are in different forms of verse. Opposite each, Furetière has placed the Latin text and has added the versions of the other evangelists who report the same story. The version he has chosen is the one he thought that he could best adapt to French manners and usage. To each parable he has added explanations taken from the most approved Church doctors and fathers.¹

Miscella-
neous
Poems.

The satire in verse which we find in the *Furetérian*a, "Contre les vaines occupations des hommes," is certainly by Furetière. It bears his mark throughout. Damon wishes to set himself up *en nouveau Misanthrope*; he can not endure the condition of things in his wretched century, since everyone usurps the name of *bel esprit*. Puny lawyers, callow abbés, faded coquettes, young courtiers, all, in short, are attacked by the mania for writing verses. The recent novels merely gloss over manners and corrupt morals. This satire was evidently written after 1666. Furetière's disaffection with the Academy has begun, as he sighs for the day when all but the true *beaux-esprits* shall be eliminated from that body, and the number be reduced from forty to perhaps six. We notice that his former admiration for Ménage has now cooled. The latter has remained, with Chapelain and Benserade, the oracle of the salons of the *précieuses*, and Furetière has been steadily growing into a firmer conviction of the beauty of the natural and real.

A poetic form in which we could wish that Furetière had made larger attempts, is serious translation. The Abbé Marolles gives in his remarks upon Horace the beginning of a translation in heroic

¹ These parables were published again at Paris in 1687.

verse which Furetière wrote of the first satire of the first book.¹ This shows fidelity to the original text, elegance, and much naturalness. Furetière also translated Commire's allegorical fable, *Sol et Ranae*. His translation was published in Commire's works, in 1704, and follows La Fontaine's translation of the same fable. M. Saint-Marc Girardin pronounces the former superior to the latter.

Some of Furetière's best known epigrams were written during his quarrel with the Academy. They, as well as the other verses he produced during that time, are given in the different editions of the *Factums* and need only a passing notice here. Most of the epigrams from Furetière's pen that are found in different collections, are taken from either the first or second edition of the *Poésies diverses*.

In some of the "recueils" of his day we find other poems by Furetière. One of these, *Remonstrances des Muses au Roy sur les rentes*, is particularly strong, and, on that account, well known.² Like the first of the *Stances*, it seems a heart-to-heart talk with the king.

" De quelque éclat que brille son histoire,
Le peuple dont il fut toujours si fort aimé,
S'il est une fois affamé,
Entre nous ne voudra rien croire,"

says the poet.

IV.

FURETIÈRE AND BOILEAU.

As we have seen, Furetière's early surroundings and his education were much the same as those of Boileau. He resembled the

¹ See p. 226 of the second tome of *Q. Horatii Flacci, Opera Omnia, cum Interpretatione Gallica*, Michaelis de Marolles Lutetiae Parisiorvm, Apud Gvillelmvm de Lvyne. M. DC. LX.

² For this, see the *Recueil de poésies diverses*. Par M. de la Fontaine, Paris, 1671, Vol. III. The title of the poem as found in the manuscript copy (Bibl. de l'Arsenal) is *Sur le remboursement des rentes de l'Hostel-de-Ville. Aux Muses*. The poem as printed in the *recueil* presents some deviations from the *ms.*

latter in character, being a true Parisian bourgeois, with a certain narrowness and tenacity of opinions, confidence in himself, brusqueness of humor, and boldness; and he was by nature a reformer. His literary tastes were also similar to Boileau's. From the very first we find him on the side of common sense in literature, opposed to the unnatural, the affected, the ornate, and wishing to write for the people. Like Boileau too, Furetière chose satire as a form for his attacks upon the society and literature of his time.

Boileau was encouraged and aided at the outstart by Furetière, who was seventeen years his senior. The relations between the two were always most friendly, and the younger writer respected the ideas and attainments of the older. In 1655 Furetière published his satires, which are an epitome of his later literary work. Boileau began to write satire about 1660. His first seven satires were published in 1666, and at that time his manner was formed. Is it not reasonable to suppose that this was influenced in a measure by the early works of the older man? What are the points of resemblance and difference between the two writers, and what traces of such influence exist?

Resem-
blances.

Boileau's pedantic doctors we find in Régnier's poems, as well as in Furetière's, and the beggarly poets are there also. But not the law students, nor the ridiculous lawyers. In Furetière's satires too there is the same frequency of allusion to local personages and customs as in Boileau's, comparisons drawn from *Université* and *Palais*. The mythological, historical, and geographical references, so common in Régnier's satires, have given way to local allusions.

M. Asselineau has advanced a theory that Furetière's early attention to the details of manners and to local particularities resulted from the influence of the writers just before him—St-Amant and Gui Patin. This idea seems a superficial one. His tendency to detail sprang rather from his didactic spirit, combined with a desire for the universal. He deals with trifles, he says, in order to act as a censor of small faults, to which everyone is subject, rather than of great ones, into which only rascals fall. Further he assures us that, although everything which he represents

is designed after nature, nevertheless none of his models are recognizable, as each is composed of those features of several different persons that are most characteristic of the type to be produced. From both these statements we see his kinship with Boileau and the other great writers of the age of Louis XIV.

Boileau and Furetière are both without creative imagination. Boileau's sixth satire, originally a part of the first, is a realistic picture, similar to the first four of Furetière's early works. Both poets revive former impressions, producing only what they have seen and heard. The picture of the dinner in Boileau's poem is much more like Furetière's description of a repast than like Régnier's.

Like Boileau, Furetière is eager for truth, and for a truth that can be demonstrated, that is evident, tangible. He is no abstract moralizer, but a teacher by means of concrete examples. He possesses Boileau's faculty of expression, his exactness, intensity, and precision. But Furetière's touch is heavier than Boileau's, and, in general, he is less of an artist.

Differences. However, his pictures are not framed in arguments or moralizations, and his satire is therefore more coherent. With Boileau, the painting is incidental; but with Furetière, it is the principal thing, for it is by means of object lessons that he will impart his teachings. His moral and social satire is also more precise than Boileau's, since in attacking human follies he assails definite classes or professions. Unlike Boileau, he was really inspired by passion against social abuses.

Although it is difficult to draw the line between direct influence and identity of inspiration, we may conclude: First, that the particular influence of the older writer upon the younger was considerable during the latter's formative period. Boileau's care for detail and love of local coloring were learned in part from Furetière, who was instrumental also in teaching him how to paint in an exact, but unadorned and realistic fashion.

Second, that the older exerted upon the younger writer an influence in the direction of naturalness and common sense.

POËSIES DIVERSES.¹

EPISTRE DEDICATOIRE

A TOUS MES AMIS.

MESSIEURS,

Je ne trouue point de personnes plus considérables, ni de plus honnestes gens que vous, à qui ie puisse dédier cet Ouurage. Outre que mon inclination naturelle me porte à ce dessein, et que la qualité d'amis vous donne part en tout ce qui m'appartient; je trouue encore en vous, toutes les qualités qu'on peut souhaiter pour servir de fondement à une Epistre dédicatoire. Car ie puis dire d'abord que cet Ouurage vous doit sa naissance, que vous m'avez excité à le faire, que vous l'avez corrigé et redressé en beaucoup d'endroits, et que vous m'avez enfin obligé de luy faire voir le iour. Je dirois aussi volontiers que vos noms célèbres seroient les Protecteurs de mon Liure et paroistroient sur son frontispice pour faire peur à l'Enuie. Mais i'ay reconnu que cette méchante Enuie n'est pas si peureuse qu'on diroit bien, et qu'elle s'appriuoise et s'accoustume à la veuë des noms illustres, puisqu'elle mord et déchire impudemment, des Ouurages qui ont paru au jour souz la protection et la sauuegarde des Prélats, des Princes, et des Mécénes modernes. C'est pourquoy ie n'ay pas creu estre obligé de mettre vos noms, vos surnoms, et vos qualitez au titre de cette Lettre. Outre qu'il m'auroit fallu faire vn assez ample Catalogue, i'aurois eu bien de la peine à faire vne assemblée de tant d'hommes illustres, sans vn Maistre de cérémonies, pour donner les rangs et

¹ Poësies Diverses Dv Sievr Fvretiere. Seconde Edition, augmentée et corrigée. A Paris, Chez Gvillavme De Lvyne, au Palais, sous la montée de la Cour des Aydes, à la Ivstice. 1664. Avec Privilege Dv Roy.

les préséances. Qui plus est, i'aurois été obligé de vous faire à tous des Eloges : car c'est vne condition indispensable des Epistres liminaires : Mais où en aurois-je esté réduit ? Le moyen de louer tant de sçauants en toutes sortes d'Arts et de Sciences ? Puisqu'il n'y en a pas vn qui ne méritast plusieurs Iliades. Il vaut mieux laisser ce soin à la Renommée, aussi bien ie trouue une excuse fort à propos, pour me dispenser de ce grand trauail. Comment accorder ensemble, et en vn si petit espace, vn Panégyriste et vn Satyrique ? Ne seroit-ce pas faire un Monstre dont les deux parties se combattroient l'une l'autre ? Ce n'est pas que ie ne quit-tasse volontiers la Satyre, pour mesnager l'occasion de vous louer : Mais ie crains d'estre accablé par l'abondance de la matiere, et de m'engager à faire vne trop longue Préface, ou peut-estre vn tres-gros Volume, qui assommeroit celui-cy. Car ie ne me trouuerois pas assez iustificié, en disant que c'est la mode d'en vser ainsi, et qu'on ne trouue point estrange, qu'à force de Préfaces, d'Auertis-sements, et de Vies d'Auteur, vn Liure parfait croisse de moitié : de sorte qu'on le peut comparer en cét estat, à vn pion qu'on meîne à Dame, qui deuient le double de ce qu'il estoit. Vous n'aurez donc point d'Eloges, non plus que des Exemplaires reliez en maroquin de leuant, qu'on a coustume de donner aux Patrons à qui on dédie vn Ouurage. Mais ne croyez pas pour cela estre quittes de la protection que vous deuez à mon Liure. Elle est d'un autre genre que celle dont nous auons parlé iusqu'icy. Elle consiste à en faire vn jugement fauorable, à le défendre si on l'attaque, et à faire de belles Apologies de viue vois, contre ces Critiques chagrins, qui voudront examiner aussi séuèrement des pieces de diuertissement, que des ouurages sérieux. En quoy vous aurez assez de matiere pour exercer vostre patience, et vostre bonté. Car ils ne manque-ront pas (Ne fut-ce que pour rendre la pareille à vn Satyrique) de reprendre iusqu'aux moindres fautes, qu'il sera facile à de beaux Esprits comme vous de défendre ou de colorer. Par exemple, lors que vous trouuerez de ces Auteurs qui m'ont repris d'auoir mis en quelque endroit Alcoue au genre féminin, parce qu'ils veulent à toute force qu'il soit masculin : vous leur direz que ce n'est point

par ignorance mais par vne belle malice. Et que ie soutiens qu'il doit estre féminin, puisque nous luy auons donné vne terminaison féminine, et mesme dans vne langue qui a beaucoup d'inclination à ce genre. Sur tout apres que nous sommes fortifiez par son origine, puisque les Italiens qui nous ont enuoyé ce mot, l'ont fait féminin, que les Espagnols où il a este élevé et nourry, l'ont fait de mesme genre, et que chez les Mores et les Arabes d'où il est originaire, il est pareillement féminin. Vous vous pourrez aussi rencontrer avec quelques suppots d'Hippocrate qui diront que ie n'ay pas parlé dans les termes ni selon les regles de l'Art, en quelques endroits de ma Satyre des Médecins. Et vous répondrez pour moy, à ces Messieurs, que ie ne prétens pas faire une leçon de Médecine, ni de décrire quelque habile homme de la Faculté; mais de réciter les sottises d'un fat, dont j'ay esté fort importuné, de sorte que ces prétenduës fautes luy appartiendront plustost qu'à moy. Je vous prie sur tout de détromper tous ceux qui liront mes Satyres, touchant les personnages qui y sont representez. Car il n'y en a pas vn qui ne die d'abord, voila Monsieur vn tel bien dépeint, l'Auteur a voulu parler de celuy-cy, il a voulu railler celui-là: et vous assurerez sans crainte, qu'encore que tout ce que ie représente, soit dessigné d'apres nature; neantmoins il n'y a pas vn modèle qui s'y puisse reconnoistre; ayant fait en ceey, comme ce peintre qui pour représenter vne beauté parfaite, assembla plusieurs filles, et prit de chacune ce qu'elle avoit de plus beau, dont il fit vn corps qui estant tiré de toutes, ne ressembloit à pas vne. Vous en pourrez parler d'autant plus hardiment, qu'il m'est arriué qu'ayant leu par plaisir vne de ces pieces à vn de ceux qui y estoit le plus naïfement dépeint, au lieu de s'y reconnoistre, il s'écria aussi-tost, voila M^{xxx} qui estoit vn autre homme que ie ne connoissois point, et qui avoit fait vne pareille sotise: Tant il est naturel à l'homme d'estre clairvoyant dans les fautes d'autrui, et aueugle dans les siennes. Vous leur pourrez aussi faire voir fort clairement que ces Satyres ne sont point faites pour faire tort à personne, en leur récitant l'histoire qu'on m'a contée d'un marchand du Pont nostre-Dame, qui ayant eu par hazard vne copie de la Satyre des Mar-

chands, la fit apprendre par cœur à ses apprentifs: croyant que quelque habile-homme dans le commerce l'auoit faite à dessein de seruir d'une instruction pour bien vendre. Mais ce que ie vous recommande le plus, c'est d'empescher qu'on ait mauuaise opinion de mon Procureur, de mon Médecin, et de mon Marchand, qui semblent d'abord seruir de sujet à mes Satyres. Car, à vous dire le vray, ce n'est point moy qui parle, encore que ie fasse les Vers: et ie déclare que mon Procureur est vn fort honneste-homme, qui ne jouë point à la boule, qui ne prend point de mon argent, et qui m'a fait souuent bonne chère, mon Médecin n'est point Pédant, et ne scauroit iamais estre importun; et mon Marchand ne rompt la teste qu'à mon Tailleur. Quant aux Poètes, ie n'ay garde d'en attaquer aucun en particulier, puisque vous scauez à quel point ie les honore et les estime, il faut bien qu'ils soient de mes amis, puisque vous faites des Vers la pluspart. Je ne parle que contre les vices en général, et contre ceux qui comme on dit communément, gastent le mestier. De sorte qu'il me pourroit arriver la mesme chose qu'à Lucien, qui apres auoir esté accusé par les Philosophes, de ce qu'il les auoit rendus si ridicules, se trouue à la fin estre leur meilleur amy, puisqu'il auoit deffendu les enfans légitimes de la Philosophie, contre ceux qui vsurpoient ce nom à fausses enseignes. Voila vne espèce d'amende-honorable qui doit satisfaire tous les auteurs: car il n'y en a pas vn qui croye estre du nombre de ces mauuais Poètes; dont ie proteste que ie parle seulement. Je vous prie aussi de faire en sorte qu'on ne trouue point mauuais que dans l'ordre de mes Ouurages il y ait deux Cadets qui ayent marché deuant leur aîné, qui est celuy-cy. Car vous scauez que i'ay fait ces Satyres, et la pluspart de ces pièces au sortir du Collège, et qu'elles estoient apparemment condamnées à ne voir iamais le iour, puisque dans la chaleur de la ieunesse, et dans la demangeaison d'estre Auteur, ie m'estois bien abstenu de les faire imprimer: ce que ie deurois moins faire à cette heure que ie suis dans vn âge plus meur, et que i'ay des emplois plus sérieux. Mais il leur est arrivé la mesme chose qu'aux filles de bonne maison: car on met souuent l'ainée en Religion pour trouuer meilleur party à la Cadette; puis quand la

derniere est pourueü, l'autre iette le froc aux orties, et revient paroître dans le monde. Ainsi i'auois tousiours tenu ce premier Ouurage, dans l'obscurité, cependant, il s'est trouué vne occasion où ie n'ay sceu me dispenser de le faire imprimer moy-mesme. Il est venu vne mal-heureuse mode de faire des Recueüls des plus belles Poësies du temps, parmy lesquelles on en met souuent de tres mauuaises. Les Libraires qui obtiennent vn Priuilege à l'insgeu des Autheurs, sont si frians des pièces qui courent le monde, qu'on n'en a pas si-tost laissé sortir vne de ses mains, qu'ils en sont les maistres. Il y a aussi de pauures Autheurs qui ne pouuant faire imprimer leurs Ouurages tous seuls, font imprimer ceux des autres, et ils y ioignent pour le pardessus cinq ou six de leurs Sonnets, ou autres pareilles Pièces, qui passent à la faueur du reste. I'ay donc esté si mal-heureux que de tomber entre les mains de ces Corsaires du Parnasse, et de certains copistes ignorans qui auoient tellement défiguré mes Satyres, que ie ne les connoissois plus moy-mesme, lors que i'en vis quelques-vnes entre les mains d'un ieune homme, qui les liuroit à vn Libraire, comme les ayant faites. Et vous estes cause, Messieurs, de tout ce qui leur est arriué, puisque vous les ayant confiées, comme à mes Amis, vous ne les auez peu tenir secrettes dans vostre Cabinet. Ayant donc conneu que l'impression leur estoit vn mal inéuitable, i'ay crû que leurs fautes leur suffisoient, sans auoir encore celles des Imprimeurs, et des copistes: et i'ay mieux aimé les liurer moy-même à la censure et à la médisance, que de souffrir qu'elles y fussent liurées par mes ennemis. Mais comme vous ne manquerez pas de trouuer quelqu'un qui m'obiette que ie deuois faire vn choix plus scrupuleux de ces Pièces, lors que parmy quelques-vnes de supportables, ils en trouueront de mauuaises à leur goust: préparez-vous à répondre; Que dans ce siècle malheureux, où on achepte les Liures selon qu'ils sont gros, et pesans, si i'eusse fait vn Liure de la taille d'un Almanach; mon Libraire n'y eût pas trouué son compte, et m'eust donné quelques associez pour composer vn recueil, ce que ie voulois éuiter. I'ay donc esté obligé de laisser le son avec la farine, et de vider mon portefeüille iusques à n'y laisser pas, quel-

ques mauuais, in promptu, qui n'estoient pas nez pour viure aussi long-temps que leurs frères. Et tout ce que i'ay peu faire pour les Lecteurs, ç'a esté de leur faire grace de mes Fragments, que ie ne leur ai point donné, quoy que d'autres l'ayent fait deuant moi. Cependant affin qu'on puisse au moins tirer quelque profit de ma faute, Je donne ce conseil à tous ceux qui se meslent d'écrire, quand ils auront fait quelque pièce qu'ils jugeront n'estre pas assez bonne pour estre imprimée, qu'ils la iettent incontinent au feu, et qu'ils ne la gardent point dans leur Cabinet, sous prétexte d'une forte resolution qu'ils feront de ne la monstrier à personne, ou seulement à des amis tres particuliers. Car ie leur prophétise que l'heure du Berger viendra, et qu'il se trouuera quelque moment mal-heureux, où la tentation de les publier sera si forte, qu'ils n'y pourront résister. Et quand ils seroient assez heureux pour l'éuiter, il arriuera que leurs héritiers ou leurs créanciers s'en rendront les maistres, et les feront inuentorier avec des papiers prophanes, comme si c'estoient des tiltres d'héritages, à la bien-séance de Courbé et de Sommauille. Ainsi pour auoir négligé cette précaution, on a imprimé tant de mauuaises Lettres de plusieurs Auteurs qui en scauoient faire de tres-bonnes, et dont pour vouloir recueillir les Oeuures Posthumes, on a compilé, et immortalisé les sottises. Enfin, Messieurs, pour reuenir, si vous voyez de ces Critiques qui m'objectent que ie tombe en cette Epistre, dans les mesmes fautes que celles que i'ay blâmées dans la Préface de mon Voyage de Mercure, vous leur direz pour toute deffence, que ie ne crains point de me Satyriser moy-mesme, apres auoir Satyrisé les autres; Cela monstre bien que si ie raille quelqu'un, ie ne prétens point luy faire de mal: puisque ie ne prétens pas m'en faire à moy-mesme, qui suis le premier de mes amis, et celuy que ie crains le plus de blesser. Vous leur direz encore. . . . Mais quoy vous auriez trop à leur dire, si vous vouliez tout deffendre, ie laisse le reste à votre discrétion, et à votre adresse. Je sçay que ie suis entre les mains de personnes qui ne manqueront point de zele, ny d'affection pour moy: et qui m'excuseront si ie les traite icy vn peu familiere-

ment, puis qu'on en vse ainsi avec ses bons Amis. En récompense,
ie seray toute ma vie,

Messieurs,

Vostre tres-humble et tres-affectionné Serviteur,

FURETIERE.

EXTRAIT DU PRIVILEGE DU ROY.

Par grace & Priuilege du Roy, en datte du 26. iour d'Aoust 1664. Signé,
par le Roy en son Conseil, Gvitonneav, Il est permis à Guillaume de Luyne,
Libraire Iuré à Paris, de faire imprimer, *les Poësies du sieur Fvretier*, Aduo-
cat, & ce pendant le temps de dix années, à compter du iour qu'elles seront
acheuées d'imprimer: & deffenses sont faites à tous Libraires, Imprimeurs &
autres de les imprimer, tant sur les precedentes Impressions que sur la pre-
sente, les vendre & distribuer, sans le consentement dudit de Luyne, sur peine de
confiscation des Exemplaires, de tous despens, dommages & interests, & de deux
mil liures d'amende: comme il est plus amplement porté par lesdites Lettres.

Acheué d'imprimer pour la premiere fois le 10. iour de Septembre, 1664.

Les Exemplaires ont esté fournis.

Les Marchands.

Satyre PREMIERE.

A Monsievr de Marolles, Abbé de Villeloin.

Docte et fameux Abbé, ces iours-cy i'eus enuie
 D'auoir de beaux habits vne fois en ma vie;
 Mais ie connus bien-tost que par la vanité,
 Vn dangereux Demon, expres m'auoit tenté;
 Pour me faire souffrir les peines nom-pareilles,
 Du plus dangereux mal qui gesne les oreilles.
 Déjà deux Chicaneurs m'auoient par le menu
 De vieux et longs procès long-temps entretenu;
 Vn hableur m'auoit fait cent contes de commére,
 Estourdy de Gazette, et d'Extraordinaire; 10
 Lors que triste et lassé de tant de maux soufferts,
 L'allay pour mon mal-heur jusqu'en la ruë aux fers,
 Où ne cherchant credit qu'au fonds de ma pochette,
 Ie croyois qu'en repos ie pourrois faire emplette.

A peine y suis-je entré, qu'vn secret inconnu,
 Fait scauoir aux Marchands pourquoy ie suis venu;
 L'vn me prend par la main, et me meîne à sa porte,
 L'autre plus inciuil, ou m'y traîne, ou m'y porte;
 Monsieur, me disent-ils, ie sçay ce qu'il vous faut,
 C'est ceans, approchez, venez, montez en haut. 20
 L'entre, et de tous costez ie trouue quelque embusche,
 A peine fay-ie un pas, qu'à l'autre ie trébuche,
 Ie grimpe en tastonnant l'escalier hazardeux,
 Où ie monte vn degré pour en descendre deux;
 Apres m'estre cogné le nez et la machoire,
 Ie paruiens tout froissé dans vne chambre noire,
 Ie regarde où ie suis, et crois avec raison,

Estant au magazin, estre en vne prison.
 On n'y laissoit entrer pour mieux tromper à l'ombre,
 Qu'un débile rayon d'une lumiere sombre; 30
 Par un faux soupirail, dont les obliques trous
 N'en admettoient qu'autant qu'en souffrent les hibous.
 Iamais des vieux Sorciers les grottes ténébreuses,
 Par leur obscurité n'ont paru plus affreuses,
 Lors mesme qu'assistez de leurs charmes puissans,
 Ils font voir dans les Cieux les astres palissans;
 Et trouuent encor trop de lumiere épanduë,
 Par les conduits secrets d'une roche fenduë.

Parvenu tout tremblant dans cét obscur manoir,
 Ie demande d'abord à voir du tabis noir: 40
 Quand un jeune apprentif va tout mélancholique
 D'un pas lent et douteux fureter la boutique,
 Fait semblant que son Maistre est assorty de tout,
 Cherche ce qu'il n'a point, de l'un à l'autre bout;
 Puis vient les bras croisez, et d'un ton plus modeste,
 Me dit en soupirant, qu'il n'en a plus de reste.

Là donc ne pouuant pas acheuer mes desseins,
 Ie me tiens éuadé de si fatales mains,
 Et ie fuis à grands pas; quand ie voy qu'un homme entre,
 Tant il est gros et gras, long-temps apres son ventre: 50
 S'il auoit vne juppe avec un demy-ceint,
 De deux enfans gemeaux on le croiroit enceint:
 D'un excès d'em-bon-point ses babines tremblantes,
 Sentent flotter auprès ses oreilles pendantes,
 Son collet de pourpoint est bas et sans bouton,
 Et son estomach touche à son triple menton.
 Dés-là sans me tromper ie le pris pour le Maistre,
 Mais depuis, son caquet me le fit bien connaistre:
 Car il scauoit des mieux par ses mots enjeollans,
 Et ses sermens trompeurs amorcer ses chalans. 60

A peine est-il entré, qu'aussi-tost il s'arreste,
 Pour me considerer des pieds jusqu'à la teste,

Puis d'un geste attentif m'aborde, et me dit, Voy !
 Je suis trompé, Monsieur, si ie ne vous connoy,
 Ie le viens de juger à vostre seule mine,
 Est-ce vous qui logiez à la place Dauphine ?
 Chez Monsieur ? attendez, ah ! ouy, ie m'en souuiens,
 C'est vous-mesme, Monsieur, ie vous reconnoy bien,
 Ie vous ay veu souuent que vous estiez bien jeune,
 Vous auiez, ce me semble, vne jaquette brune, 70
 Et fréquentiez alors chez vn de vos cousins,
 Qui fût de nos amis, et de nos bons voisins.
 Vous auez bien perdu, c'estoit vn honneste-homme,
 Qui pour faire plaisir eust esté iusqu'à Romme :
 Il me souuiens encor du dernier Mécredy
 Que nous fûmes ensemble aux foires du Landy,
 Où beuvant teste à teste, et compère à compère,
 Vostre Cousin et moy fîmes tres-bonne chère :
 En récompense aussi ie fus bien mal couché ;
 Ie veux en sa faueur vous faire bon marché. 80

Voyant cette amitié plaisante et fantastique,
 Ie luy fais compliment, il repart, ie replique,
 Enfin nostre entretien n'aboutit qu'à ce point,
 Ie cherche du tabis, et vous n'en auez point.
 Helas ! me répond-il, quel malheur ! toute autre heure
 Pour en venir chercher vous eust esté meilleure ;
 Il me vient de faillir, i'ay vendu ce matin
 Tout ce qui m'en restoit à Monsieur Barantin.
 Au reste ma boutique est telle, que ie nie
 Qu'on trouue dans Paris de maison mieus fournie ; 90
 Mais i'en attends bien-tost de Lion et d'ailleurs,
 Mon facteur dans huit jours m'en promet des meilleurs,
 I'en ay, ie pense, encor des lettres dans ma poche :
 Mais, Monsieur, songez-vous que l'Hyuer est bien proche ?
 Le frais de ces matins vous seroit dangereux,
 Vn si leger habit vous rendroit Catharreux :
 Entre amis, croyez-moi, prenez-en qui vous serue,

Et l'Hyuer et l'Esté, pourueu qu'on le conserue,
 Prenez du drap d'Espagne, aussi bien à la Cour
 Tandis qu'elle est en deuil, c'est la mode qui court. 100
 Vous estes trop gentil pour mépriser la mode,
 Elle est tout à la fois honorable et commode :
 Outre que s'en vêtir c'est joïer au plus fin,
 C'est vn si bon vser qu'on n'en voit point la fin ;
 Vrayment si par mal-heur cette mode est suiuite,
 Nous n'aurons pas moien d'y gagner nostre vie ;
 Et si Dieu ne nous aide, il faut que le quartier
 Ou fasse banqueroute, ou change de métier :
 Croiez moy donc, Monsieur. A grand'peine il s'arreste,
 Que i'aprouue le tout d'vn branlement de teste. 110
 Souuent pour interrompre vn si fâcheux sermon,
 Je répondois d'vn ouy, d'un vrayment, d'un c'est-mon,
 Quoy que je sceusse bien qu'il me vouloit surprendre,
 Et qu'il ne haranguoit que pour tâcher à vendre,
 Il fallut toutesfois, tant j'étois obsédé,
 Faire du moins semblant d'estre persuadé.
 Soudain toillettes bas, les pieces découuertes,
 Me sont pour mieux choisir de toutes parts offertes,
 Et ie suis quelque temps à croire avec raison ;
 Qu'il fait vne reueuë en toute sa maison. 120
 Mais il y va par ordre, et les étalle en sorte
 Qu'apres quatre ou cinq tours la mesme se rapporte,
 Qui malgré vingt refus, de nouveau paroissant,
 Fait que de cinq ou six, on en estime cent.
 Dés lors, ie m'efforçay, connoissant sa malice,
 D'échaper par prudence à son traistre artifice ;
 Et quelque foible iour, qui m'arriuast des Cieux,
 Mes mains en tâtonnant, afin d'ayder mes yeux,
 Apperceurent assez que l'étoffe se farde
 Par le douteux éclat d'vne lueur blafarde. 130
 Mais bien-tost entre nous s'éleuent des débats,
 Il me la soustient bonne, et ie ne le croy pas ;

Quand le maistre facteur vient dire à la bonne heure :

Il est vray que Monsieur, en a bien de meilleure,
Et qu'il ne montre point sinon en obligeant,
Seriez-vous homme aussi pour y mettre l'argent ?
Allez, puisqu'on vous ayme, et qu'ainsi se rencontre,
Nous n'en demandons rien pour en faire la montre.

Impatient de rompre vn si sot entretien,
Deuant que de le voir, ie demande combien ? 140
Mais pour toute réponse, on me tient ce langage.
Voyez, qu'on ne met point ce drap à l'étalage,
Si nous ne le cachions avec beaucoup de soin,
Le dernier des morceaux seroit déjà bien loin,
En vain à jointes mains chaque iour on nous prie,
Pour en auoir quelque aune à mettre en broderie,
Nous n'y fournirions pas, Monsieur de Chastillon
S'est fait faire vn habit sur cét échantillon.

Admirez-en l'éclat, voyez sa pollisure ;
Brûlez-en vn morceau pour en voir la filure, 150
Eprouuez-le sans crainte, ainsi qu'il vous plaira,
Ie sçay que sa valeur toûjours s'augmentera.
Et bien vous plaist-il pas ? Confessez sans enuie
Que vous n'avez rien veu de tel en vostre vie,
Si dans toute la France il s'en trouue vn pareil,
Ie ne veux jamais voir, ny Lune, ny Soleil ;
Depuis vingt ans et plus, qu'en ces draps ie trafique,
Iamais rien de si bon n'entra dans ma boutique,
I'eusse pû faire encor cent montres au dessous,
Mais cela seroit bon à tout autre qu'à vous. 160

A ce nouveau discours qui tend à me confondre,
Ie reparts brusquement, ce n'est pas me répondre.
Parlez plus rondement sans le vanter si haut,
Que tout au dernier mot, ie sçache ce qu'il vaut.

Et bien pour vous, Monsieur, il n'est qu'à trois pistoles ;
Ie n'en puis pas aussi rabattre deux oboles,
D'autres vous l'auroient fait quarante francs, et plus,

Mais ce sont entre amis des détours superflus,
 Je ne sçauois surfaire aux gens de connoissance.

Là ce prix excessif changea ma contenance, 170
 Je restay dans mon choix incertain et confus.

Et n'osay rien offrir, ny faire aucun refus.
 Quand pour me rassurer i'entends qu'on me propose,
 Mais pour le moins, Monsieur, dites-en quelque chose.
 Vous estes trop instruit de ce qu'il peut valoir,
 Si vous n'en offrez rien, ce n'est pas pour l'auoir,
 Tout ce que ie voudrois n'entre pas dans mes coffres,
 Je suis prest pour entendre à toutes sortes d'offres,
 Et sans que les bas prix me soient injurieux,
 Je sçay bien que mon drap n'en vaut ny pis ny mieux. 180

Si tost que de parler il me voulut permettre,
 Je n'ay, dis-je, en vn mot que vingt francs pour y mettre,
 Et i'ay pourtant dessein d'auoir tout des meilleurs :
 Si ie n'en trouue icy, i'en iray voir ailleurs.

Ah ! vous n'en verrez pas de meilleur que le nostre,
 Je vous feray, Monsieur, meilleur marché qu'un autre :
 Si vous en rencontrez à quelque prix plus bas,
 Je suis tres-assuré qu'il ne le vaudra pas ;
 Encor si vous disiez vn mot plus raisonnable ;
 Vous l'auriez ie vous jure, et ie me donne au Diable 190
 Tout aussi-tost pour rien, ou pour vostre amitié :
 Quoy, vous ne m'en offrez guères que la moitié ?
 Vous n'avez pas dessein de faire grande emplette,
 Voilà son juste prix marqué sur la toilette,
 Prenez-le, ou le laissez, que ie meure à l'instant,
 Si i'en puis rien rabattre, et s'il ne couste autant.
 I'en vendis mesme hier iusqu'à douze écus l'aune,
 Pour vétir les enfans du Maréchal de Chaune ;
 Et telle est sa bonté, que ie iure ma foy,
 Que ie n'en donne pas de meilleur pour le Roy. 200
 Voyez combien sa laine est luisante et couuerte ?
 Voulez-vous qu'un marchand vous le donne à sa perte ?

Vous sçavez qu'il faut estre, ou marchand, ou larron,
 Iusqu'au dernier morceau, ie le garantis bon.
 Vrayment depuis vn an qu'on prend le sou pour liure,
 Tout encherit du tiers, et si l'on ne peut viure,
 L'en auois à vingt francs, il n'en faut plus chercher,
 Prenez-en d'autre aussi qui ne soit pas si cher,
 Le vin du cabaret est de plus d'une sorte,
 Tel qu'on veut l'acheter, tel il faut qu'on le porte. 210
 On se vest aussi bien avec du drap d'vsseau,
 Il n'est pourtant rien tel que d'auoir du plus beau.

Si-tost que j'appergoy mon offre estre éconduite,
 Ie prends l'occasion de minutter ma fuite,
 Et de dire en sortant sans beaucoup jargonner,
 Voyez, si pour ce prix vous le pouuez donner.
 Mais la porte est gardée avec deux sentinelles,
 Qui tirent malgré-moy des encheres nouuelles,
 Songez, dit le marchand, quel drap vous demandez ?
 Vous n'examinez pas ce que vous marchandez ? 220
 L'abandonne le gain que j'en pourrois attendre,
 Il est meilleur pour moy d'en garder, que d'en vendre,
 Il coûte ma foy plus, si j'y gaignois deux sous,
 Vray, comme il n'est qu'un Dieu, le drap seroit pour vous :
 Et bien, allez ailleurs, vous voulez qu'on vous trompe ;
 Allez chez nos voisins en prendre vn qui se rompe,
 Et dont le fard luisant qui se déteint à l'eau,
 Incontinent taché deuienne du drapeau.

Moy qui vends loyaument, ie parle avec franchise,
 Ie ne vante iamais de laide marchandise, 230
 Dieu sçait que iusqu'icy i'ay toujourns bien vécu :
 Quoy ! vous n'y voulez pas mettre encor vn écu ?
 Tenez, pour essayer, vous en aurez du nostre,
 Si ie pers avec vous, ie gagne avec vn autre,
 Il faut le vendre aux vns, aux autres le donner :
 Si ce n'estoit, Monsieur, qu'il me faut étrener,
 Que ie conçois l'espoir de vostre chalandise,

Et que la connoissance encor vous fauorise,
 Jamais à si bas prix, ie ne l'eusse lâché:
 Mais ne vous vantez pas d'auoir si bon marché, 240
 N'allez pas publier qu'à ce prix on le donne,
 Je le vendrois le double à toute autre personne;
 Vous ne me croirez pas, mais que ie sois pendu
 S'il ne me coûte plus que ie ne l'ay vendu.

N'ayant pû iusqu'alors me sauuer par la course,
 Trop heureux d'en sortir aux dépens de ma bourse,
 Ie m'appreste à payer, et ie suis diligent
 Ayant tout accordé de donner mon argent.
 Dieu sçait combien encor j'éprouuay sa malice,
 Mais il fallut sortir du lieu de mon supplice, 250
 I'en payay, comme on vid à ma triste façon,
 La moitié pour mon drap, l'autre pour ma rançon,
 Enfin on me fit grace, on me dit sur la porte,
 Voulez-vous qu'un garçon jusques chez vous le porte,
 Souuenez-vous, Monsieur, de nous venir reuoir.
 Moy sans leur dire adieu, ny bon jour, ny bon soir,
 Ie me dérobe d'eux, et sans craindre vne cheute,
 Précipitant mes pas, ie fay la cullebutte,
 J'aduance autant chemin, et ie vais bien du pied,
 Sans m'amuser à plaindre vn bras estropié. 260

Depuis j'ay bien juré que mon mauuais Génie,
 Ne me liureroit plus à cette tyrannie;
 On me verra plutôt viure en homme inconnu,
 Estre ennemy du luxe, et cheminer tout nu,
 Que de reuoir vn lieu qu'en ma juste colere
 Ie ferois abismer si ie le pouuois faire.
 Mais puisqu'il est ainsi que de ces indiscrets,
 On ne se peut vanger que par des voeux secrets,
 Que puisse le commerce aller tout en déroutte,
 Qu'ils soient souuent contraints à faire banqueroute, 270
 Que souuent leurs vaisseaux soient pris ou submergez,
 Qu'on pille dans les champs leurs chariots chargez,

Que leurs associez rompent l'intelligence,
 Que garçons, et facteurs volent en leur absence,
 Que l'étoffe leur manque à faute d'artisans,
 Que le Roy les expose en proye aux Partisans,
 Qu'on double à tous momens les impôts des Doüanes,
 Que la tigne et les vers se mettent dans leurs pannes,
 Qu'ils craignent tous les jours le décry d'un Edit,
 Qu'ils ne soient point payez quand ils feront crédit : 280
 C'est là, dans ma douleur ce que ie leur souhaite.
 Exaucez donc, ô Dieux, vostre cher Interprete,
 Et ne permettez pas que tant de vains propos
 Troublent de vos mignons desormais le repos.

Abbé, depuis ce iour, ie ne m'étonne guères
 Qu'un Poète ennemy des entretiens vulgaires,
 Expose aux yeux du Ciel son dos déchiqeté ;
 Puis que c'est la raison plus que la Pauvreté,
 Qui luy défend d'auoir cette riche parure,
 Qu'on ne marchande point sans estre à la torture : 290
 Et que de mille maux l'esprit est combatu,
 Quand le corps orgueilleux veut estre bien vêtu.

Fin de la premiere Satyre.

Le Deievner d'un Procureur.

Satyre Seconde.

A Monsievr Pelisson, Secrétaire du Roy.

Qu'un procès, Pelisson, est vne estrange beste !
 Qu'il donne de chagrin, et de martel en teste !
 Ie croy que desormais i'aymeray beaucoup mieux
 Perdre, que de poursuiure un droit litigieux.
 Iusqu'icy i'ay vécu sans femme, et sans affaire,
 Sans soucy que de rire, aymer, faire grand'chere,
 Et sans auoir jamais plaidé d'autre façon,
 Qu'en comptant vn écot contre vn maistre garçon ;
 Mais las ! i'ay bien connu, qu'on plaidoit d'autre sorte !
 Et que mon Procureur (le grand Diable l'emporte) 10
 S'est trouué moins facile encore à contenter,
 Lors que sur son mémoire il m'a fallu compter.
 I'ay payé, grace à Dieu, ie suis hors de sa patte,
 Sans me voir en danger, ayant la bourse platte,
 D'auoir encore affaire aux supposts de Thémis ;
 Nous voilà quitte à quitte, et non pas bons amis.
 Dieu sçait combien de fois il m'a mis en colere :
 Mais si faut-il enfin, qu'un homme se modere.
 Maintenant trop heureux d'en auoir pû sortir,
 De ce qui me fâchoit ie me veux diuertir. 20

Certes, j'aurois gagé que sa mine bouruë
 Eust fait rire Heraclite au milieu de la ruë ;
 Car il n'est point de ceux qui par leurs beaux atours,
 Font les jours ouuriers, différens des bons jours,
 Qui mettent pour le moins chaque Feste ou Dimanche,
 Leur habit de reserue, et leur chemise blanche ;
 Et qui s'estans couuerts d'un pourpoint de satin,

Semblent auoir changé d'estat en vn matin.
 Ennemy d'un tel luxe aux bourgeois ordinaire,
 Cét homme est déguisé par vn habit contraire : 30
 A le voir de la sorte, on le prendroit plutôt
 Pour estre en vn village, ou Greffier ou Preuost.
 Encor dans le Palais est-il plus ridicule,
 De corps, de bras, de teste, il plaide, il gesticule ;
 Il s'échauffe, il s'agite, et baue en grimassant,
 Se leue et s'acroupit, puis remonte et descend ;
 Tantost sur les orteils sa figure il allonge,
 Tantost comme vn canard on diroit qu'il se plonge
 Et tant il se trémousse, et souffle des nazeaux
 Qu'on croiroit qu'il s'étrangle, ou nage entre deux eaux. 40
 L'art de se démener d'une façon si forte,
 Quantité de pratique et de gain luy rapporte :
 Quand ie voulus en cause auoir vn Postulant,
 Comme il auoit le bruit d'estre homme fort ardent,
 (Ardeur qu'a bien senty ma bourse entre autre chose).
 Quelqu'un de mes amis le chargea de ma cause.
 Peu me seruit d'abord de le bien cajeoller,
 Tant que j'eusse appris l'art de le faire parler ;
 Visites, complimens, ce semble, l'offencerent,
 Mais l'argent et les dons enfin l'appriuoiserent, 50
 Et voicy le sujet qui nous fit bons amis.
 Lassé de iour en iour d'estre cent fois remis,
 Ayant la main garnie, et sçachant le mystere,
 Ie m'en vais vn matin pour luy parler d'affaire ;
 Ie le trouue, et d'abord le saluë humblement,
 Luy parle chapeau bas, luy fais vn compliment,
 Et luy demande enfin s'il a sur mon instance,
 Ou pour, ou contre moy fait rendre vne Sentence ?
 Tandis qu'assis au feu près de son pot qui cuit,
 Sans coëffe estant coëffé d'un gras bonnet de nuit, 60
 Rongeant pour déjeuner en sa main vne croute,
 Sans bouger, sans mot-dire, il me void, il m'écoute ;

Puis détournant les yeux, et frônant le sourcil,
 Vous m'importunez bien, mon amy, me dit-il :
 Vous croyez que ie songe à vostre seule affaire,
 Voyez le Rapporteur, parlez au Secretaire,
 Ils sont allez aux champs, et n'ont rien fait du tout,
 C'est beaucoup si d'un mois vous en venez à bout.

Excusez, dis-je alors, Monsieur, ie ne vous presse
 Qu'apres m'auoir donné vostre parole expresse ;
 J'aurois plus attendu, mais souffrez qu'à present
 D'un levraut que j'ay pris, ie vous fasse vn present ;
 Et soudain mon laquais l'ayant sous sa mandille,
 Par mon commandement le déliure à sa fille.

70

A ces mots, il se leue, il m'oste son bonnet,
 Me fait le pied de veau, m'accolle le jaret,
 Et comme si j'étois sur le pas de sa porte,
 Me demande en bourgeois, comme quoy ie me porte ;
 Puis me parlant d'affaire, il me dit, dans ce jour
 Nos Messieurs, que je croy, seront bien de retour ;
 L'ay mis tout en estat, vostre instance est instruite,
 L'ay recourré l'enquete, et l'ay veü, et produite ;
 L'ay mis les sacs au Greffe, et Ieudy, Dieu m'aidant,
 L'obtiendray le Bureau du premier President.

80

Vous en deuez attendre heureuse et prompte issuë,
 Ie la prend fort à coeur, et l'ay fort bien conceuë :
 Si ie n'ay des dépens, i'y perdray mon Latin :
 Mais vous plaist-il, Monsieur, taster de nostre vin ?
 Fille allez-en tirer, quittez l'enfant nourrice,
 Et nous allez querir chacun vne saucisse.

90

On vend cinq sous les six, chacune vn carolus,
 Et vous faites donner celle du pardessus.
 Vous Margot, apportez le reste de l'éclanche,
 Et donnez à Monsieur vne seruiette blanche :
 Ianot, rincez vn verre, et vous, soufflez vn peu,
 Et mettez du charbon, et le gril sur le feu,
 Moy, ie mettray la nappe, ayez de la moutarde.

Cependant il s'empresse, en l'armoire il regarde,
 Cherche, remuë, apporte, assiettes, pots et plats ;
 Moy qui pour peu d'aprests vois si grand embarras, 100
 Ie demeure à regret, mais cette complaisance
 M'apporte en mon affaire vn peu plus d'audience ;
 Ie m'excuse, et pourtant ie n'ose m'en aller,
 Car il pense en effet fort bien me régaler.
 Les saucisses sur table auant qu'estre mangées,
 En bon oeconomat se virent partagées ;
 Auez-vous prié Dieu, ce dit-il, à Margot ?
 Tenez, voila pour vous, donnez-en à Ianot,
 Fille, gardez-en vne, afin qu'apres la Messe,
 Ma belle sœur déjeune avec vostre maistresse ; 110
 Nourrice, encor faut-il vous en faire sentir,
 Vous qui les acheptez, et les faites rôtir.
 Enfin il prend la sienne, vne autre il me presente,
 Disant que cette viande est bonne, mais chargeante,
 Qu'on ne s'en souloit pas ; pourtant il contestoit
 Pour me faire manger vne autre qui restoit,
 Alleguant pour raison qu'elle seroit perduë,
 Et que chacun auoit sa portion congruë.

Ie prends donc ma saucisse, et d'vn demy-septier,
 Qu'au lieu de pot au vin, ie prend pour moutardier, 120
 Ie verse en secoüant la liqueur sur l'assiette ;
 Et gaste en mesme temps tapis, nappe, et seruiette.
 Fort surpris, ie m'excuse, et i'en ris cependant :
 Mais luy, quoyque fâché, dit c'est vn accident,
 I'en ay d'autre à la caue, encor qu'à vous vray dire,
 I'épargne celuy-cy, car il n'est pas tant pire ;
 Quoy qu'il soit seulement du crû de Gentilly,
 Ie le préfere aux vins de Beaune, et de Pouilly.
 Ces vins dans la tauerne ont toujours du mélange,
 Le mien est naturel, et tel qu'on le vendange ; 130
 Beueez-en hardiment, et soyez seur d'vn point,
 Que ce que vous boirez, ne vous troublera point.

Il dit vray, car trouuant son vin aigre, et malade,
 Et qui ne valoit rien qu'à mettre à la sallade,
 I'en bûs fort sobrement, toutesfois il fallut
 Hautement le loïer, quelque peu qu'il valut.
 Pour payer mon estime, il verse encor à boire,
 Et pour m'y mieux forcer demande vn Compulsoire.
 L'attendois à ces mots qu'vn Sergent à la main
 Apportast pour contrainte, et cire, et parchemin, 140
 Quand la fille entendant mieux que moy son langage,
 Sert dans vn plat fêslé pour vn sou de fromage,
 Cela, dit-il, fait boire en tirelarigot;
 Et quant à ce vieux os qui restoit du gigot,
 Le chat l'auoit mangé, dont it prit la matiere
 D'argüer le mau-soin qu'auoit sa chambriere.

Puis me dit en amy, souffrez ces priuautez,
 Vous deuez prier Dieu pour les gens mal-traitez;
 Nous ferons quelque jour vne chere meilleure,
 Vous ne pouuiez choisir vne plus mauuaise heure, 150
 L'auois encor hier d'vn pasté de perdrix,
 Aujourd'huy par malheur vous nous auez surpris,
 En récompense aussy tous les âns on m'enuoye,
 Quelque chapon du Mans, quelque lievre ou quelque oye,
 S'il m'en arriue encor, ie vous en fay tâter.
 Mais songeons cependant qu'il nous faudroit hâter,
 Car nous touchons à l' heure, où pour parler d'affaire
 On trouue vn Rapporteur avec son Sécretaire.

Lors, ie le prens au mot, et chez eux ie le suy, 160
 Car ie le souhaitois plus ardemment que luy.
 Apres mille détours, quand nous sommes dans l'Isle,
 J'apprens que tous les deux n'ont bougé de la Ville;
 Ie leur parle, et d'abord prodiguant les ducats,
 Ie suis plus éloquent que tous les Aduocats:
 On ne trouua jamais de matiere plus claire,
 Ie gagne en mesme temps, et Maistre, et Sécretaire,
 Ie leur fay voir le point decisif du procés:

Et lors mon Procureur m'assurant du succès,
Me quitte, en me disant, comme vn compliment rare,
La meilleure assemblée à la fin se separe. 170
Moy qui me sentois las de si sots entretiens,
J'esquive en répondant, grand mercy de vos biens,
Et pense auoir sujet d'épanouir ma ratte,
De me voir sain et sauf échappé de sa patte.

Fin de la seconde Satyre.

Le Ieu de Bovle
des
Procevreurs.

Satire Troisième.

A Monsievr Maveroix, Chanoine en l'Eglise Cathedrale de Reims.

C'est bien avec raison que i'ay nommé bon-heur,
D'échaper aisement des mains d'un chicaneur ;
J'en croyois estre quitte en vne matinée,
Et i'y fus ratrapé dès la mesme journée.

I'allois nonchalamment pour réuer à l'écart,
Après auoir disné vers le Quay Saint-Bernard ;
Là me trouuant oisif, et tout seul de ma bande,
Je tâchois d'acheuer un Sonnet de commande,
Qu'un Autheur desireux de se faire estimer,
Au deuant de son Liure, alloit faire imprimer. 10
Comme on a maintenant cette sotte coûtume,
Par des vers mandiez d'augmenter son volume ;
De quester la loüange à des amis flatteurs,
D'auoir diuersité de langues et d'Autheurs :
Et d'en vouloir prétendre vne gloire authentique,
Qu'on ne deuroit chercher que dans la voix publique.

I'auois ce beau dessein, quand ie m'arreste au bruit,
D'un tas de Procureurs et d' Huissiers qui me suit :
Contre vne fausse rime étant lors en colere,
Mon esprit diuert y d'abord les considere, 20
Et quitte son ourage, en voyant vn objet
Qui luy fournit d'écrire vn plus plaisant sujet.

Je voy dans leurs habits les modes surannées
Qu'ont les capricieux en un siècle amenées :
Tel a le chapeau plat, tel autre l'a trop haut,

Tel a talon de bois, tel souliers de pitaut,
 Tel haut-de-chausse bouffe, et tel serre la cuisse,
 L'un tient du Pantalon, et l'autre tient du Suisse,
 Tel a petit collet, tel des plus grands rabats,
 Tel sur habit de drap, manteau de taffetas, 30
 Ils faisoient tant de bruit que leurs voix confonduës,
 Comme en vn grand cahos n'estoient point entenduës
 Tant qu'on parla de boule, alors chacun céda,
 Et rauy d'y jouïer à l'instant s'accorda.

Je voy mon Procureur avec eux qui s'auance,
 Me reconnoist, m'aborde et fait la réuérrence,
 En ployant le jaret comme vn bon vieux Gaulois,
 Et comme vn Héraut fait aux obseques des Roys.
 Pour me bien obliger avec eux il m'empestre, 40
 M'explique la partie, et me somme d'en estre;
 Mais ayant répondu que ie n'y scauois rien,
 Il réplique aussi-tost, vous n'estes pas Chrestien.
 Je les suy cependant, ie fay cérémonie,
 Je me tiens honoré d'estre en leur compagnie,
 Et comme en mes procès i'ay souuent besoin d'eux,
 Je me rends complaisant à perdre vne heure ou deux :
 Donc en vn coin du jeu choisissant vne place,
 Sans en faire semblant j'observerue leur grimace.

A peine ils sont entrez, qu'en foule les premiers, 50
 Courent choisir leur boule, et raillent les derniers :
 Ils parent de manteaux toute la gallerie,
 Vous diriez à la voir que c'est la friperie,
 L'un sur vn des tyrans jette son casaquin
 L'autre y prend pour tretteau le cul d'un manequin :
 L'un accroche vn chapeau par le bout de sa coëffe,
 L'autre vn sac qu'au retour il doit remettre au Greffe ;
 L'un enfin plie à part ses petits gands coupez
 Et l'autre pend ses glands qui se sont échappez.

Apres quand il s'agit de diuiser leur troupe,
 Si l'un prend la parole, vn autre la luy coupe, 60

Et font vn bruit si grand, que le moins interdit,
Après bien du discours ne sçait ce qu'il a dit.

Il faut que le hazard à la fin les assemble,
Et les plus prés du but doiuent joïer ensemble.
De six joïeurs qu'ils sont, pour paroistre dispos,
Tel alonge ses nerfs, tel fait claquer ses os,
Tel fait la cabriole, et tel en l'air brandille,
Tel de tout son pouuoir ses jambes écarquille,
Et tel qui de trois jours à ce jeu n'a joüé,
Dit qu'il n'a pas le corps assez bien dénoué.

70

Quand ils sont preparez, le plus prompt de la bande
Ioïe, et leur dit, voila mon exploit de demande,
Deffendez-y, Messieurs, aussi-tost son voisin
Lasche un coup qui s'arreste au milieu du chemin,
On en rit, il s'en fâche, et voyant qu'on redouble,
C'est vostre bruit aussi, leur dit-il, qui me trouble,
Tandis que le premier luy reproche tout haut,
O le grand Procureur qui d'abord fait défaut!
Cherchez vostre recours contre vne autre partie,
Et faites appeller vn tiers en garantie.

80

A peine a-t-il parlé, qu'un second sur ses pas
Interuenant, promet de ne demeurer pas ;
Mais poussant trop aussi, la boule va si viste,
Qu'elle trouue à la fin le noyon pour son giste.
Tous veulent sur ce coup luy faire son procès,
Et vont pour se pouruoir en matiere d'excés.

Cependant le vainqueur pretend d'auoir Sentence,
Qui porte pour profit, débouté de deffense ;
Quand vn tiers vient, et dit, ie m'y rends opposant,
Et contredis l'exploit du premier produisant :
I'ay parbleu, piece en main bastande à le débatre,
S'ils ont pris vn défaut, ie le feray rabatre,
N'en formez point d'appel, sans lettres de relief,
Ie vous auray bien-tost réparé ce grief.

90

Lors il souffle sa boule, et dans sa main il crache,

Il retrousse sa manche, et puis il se détache ;
 Il jette tout son corps sur le pied de deuant,
 Il tient le droit en l'air, et le fessier au vent :
 Il s'allonge d'abord, et puis il se ramasse,
 Se tourne à gauche, à droit, quitte, et reprend sa place, 100
 Pendant que tout son corps posé sur vn gigot,
 Se soustient, et se meut, comme sur vn puiot ;
 Il commence à joüer, et de long-temps n'acheue,
 Assied trois fois sa boule, et trois fois la releue ;
 Il examine en elle, et le foible, et le fort,
 Prend des yeux, le niueau de l'vn et l'autre bord :
 Enfin pour mieux viser, couchant le but en jouë
 Il allonge le cou, cligne l'oeil, fait la mouë,
 Et lâche enfin sa boule : Est-elle dans le jeu ?

L'vn dit elle en a trop, l'autre elle en a trop peu, 110
 L'vn qu'elle va trop haut, l'autre que c'est la bonne,
 Le joüeur cependant, craint, espere, s'estonne,
 Son esprit suspendu le succès en attend,
 Tantost il s'aplaudit, tantost il se repend,
 Tant que par vn chemin douteux et difficile
 Elle va sur le but élire domicile :
 Et si-tost qu'il se void de son coup asseuré,
 N'auois-je pas, dit-il, bien et deuëment juré ?
 Cét incident a fait production nouuelle,
 Fournissez maintenant de contredits contre elle. 120

Alors celuy qui suit, luy promet à son tour
 Qu'il le va debouter, et mettre hors de cour :
 Et donnant dans le cul de sa partie aduerse,
 Prend sa boule en effet, la tire et la renuerse,
 Dont luy-mesme il se louë, et frapant dans sa main,
 Voilà joüer, dit-il, en Empereur Romain.
 Ce coup est péremptoire, et propre à les exclure,
 Vous, Monsieur, qui restez, allez vous-en conclure,
 Pour le gagner en trois, faites tous vos efforts,
 Et joignez vos moyens à ceux de vos consorts. 130

Or ce dernier joüeur estoit ce personnage,
 Extrauagant en geste, en habits, en visage,
 Chez qui j'auois regeu ce fameux déjeuner,
 Qui ne m'empêcha point, par ma foy, de disner.
 Pour paroistre dispos en marchant il sautille,
 Et ses pieds l'un dans l'autre il croise, il entortille,
 Mais n'en pouuant pas bien démesler l'embarras,
 Je ne sçay quel malheur le fait tomber à bas :
 Et ce plaisant objet gisant sur la poussiere,
 D'une longue risée appreste la matiere.
 Tel pour le releuer veut des Lettres du Sceau,
 L'autre vient s'enquerir s'il boit son vin sans eau,
 L'autre veut qu'il déjeune, et l'autre qu'on le couche ;
 La honte cependant luy fait fermer la bouche,
 Il marche tout boiteux, il paroist tout froissé,
 Et jure cependant qu'il ne s'est point blessé.

140

Enfin il vient au but, et déjà fait son compte,
 Que ce qu'il va joüer reparera sa honte :
 Mais c'est vn maudit coup qui leur porte guignon,
 Il détruit tout le gain qu'a fait son compaignon,
 Et donnant dans sa boule, il l'éloigne de sorte
 Qu'entre les deux partis on ne sçait qui l'emporte.
 Vn bruit confus s'éleue, et chacun dit pour soy,
 Je vay gager cinq sous que ce coup est à moy.
 Afin que sans éclat leur querelle s'accorde,
 L'un cherche vne jartière, et l'autre vn bout de corde,
 L'autre coupe vn osier, mais ils perdent leurs pas ;
 Car ce mesme estourdy, ce faiseur d'entrechats,
 Impatient de voir de nouuelles querelles,
 Mesure la distance en comptant ses semelles ;
 Mais estant en malheur, et mesme estropié,
 Il démarre vne boule avec le bout du pied.

150

160

Aussi tost les debats de plus belle s'allument,
 Tous ces petits cerueaux de desespoir écument,
 Pas-vn ne veut quitter, et ceux de son costé

L'appellent mal-adroit, lourdaud, yvre, éuenté.
 Sur tout certain Huissier, qui perd son auantage,
 Dit qu'il ne joïra plus s'il ne le dédommage;
 Le Procureur s'en rit, dit qu'il en perd autant,
 Et que chacun pour soy jouë ainsi qu'il l'entend. 170
 L'Huissier non satisfait, luy dit qu'il est vn asne,
 Et qu'il n'en sçait pas plus au jeu qu'à la chicane;
 Le Procureur se pique, et dit, parlez de vous,
 Qui vous feriez foïetter pour attraper cinq sous:
 En deuez-vous parler, dit l'autre en repartie,
 C'est vous qui colludez avec vostre partie;
 Le Procureur reprend, grand Cornard vous mentez,
 C'est vous qu'on a repris pour trente faussetez.

A ces propos sanglants, l'Huissier fâché s'auance,
 Luy porte vn coup de poing pour deffi dans la panse; 180
 Ils se prennent aux crins, tous deux embarrassez,
 Non point pour se baiser, se tiennent embrassez.
 Dés le premier effort de leurs mains animées,
 Que de cheueux tirez, et de barbes plumées!
 Les perruques, chapeaux, calottes vont à bas,
 On n'y respecte point manchettes, ny rabats;
 La bande d'vn pourpoint est d'vn bout arrachée,
 La terre est de rubans, et de basques jonchée,
 L'vn saigne des nazeaux, l'autre a les yeux pochez,
 Et tous deux ont la jouë, et le front écorchez. 190
 L'Huissier comme plus fort prend l'autre, et le collette,
 Dont il créue de rage, et rompt son aiguillette.
 Son haut-de-chausse tombe, et met la braye au vent;
 Mais sans songer qu'il montre et derriere et deuant,
 Respirant la vengeance, autant que la victoire,
 Il tire de sa poche vne grosse écritoire,
 Dont par vn tour de bras, d'vn seul coup de cornet,
 Il pense de l'Huissier casser le test tout net.
 Lors vn des assistans, dit que par courtoisie,
 Il faudroit sur son bras faire arrest et saisie: 200

De fait on les separe; et chacun à foison,
 Iure que par Iustice il en aura raison.
 Ils se chantent tous deux mille injures atroces,
 Mais on les rend bien-tost amis comme à des nopces;
 Car ils connoissent bien que ce duel entre eux,
 Aux bourses seulement deuient dange-reux,
 Et que l'appel naissant de semblable querelle,
 Au lieu des Prez-aux-Clercs, iroit à la Tournelle,
 Sans parler dans l'accord, de dédit, de pardon,
 L'un va se rattacher, puis cherche son cordon : 210
 L'autre torche sa joie, et pour le coup il prie
 Qu'on en laisse juger ceux de la gallerie.
 Là, le coup de l'Huissier est jugé le plus prés,
 Et ce, pour tous dépens, dommages, intérêts.

Après ce coup jugé, chacun reprend sa place,
 Le jeu se continuë avec mesme grimace,
 Avec mesme discours, mesme ordre, et mesme bruit;
 Mais qui pourroit décrire un si plaisant déduit ?
 Iamais ny l'inventeur du balet des postures,
 Ny Peintre en dessignant mille et mille figures, 220
 N'ont mis avec leur art l'homme en tant de façons.

Tels joient ramassez comme des limaçons,
 Tel se void, dont toujours la posture se moule
 Selon les diuers tours qu'il souhaite à sa boule,
 S'il veut qu'elle aille viste, il se panche en auant,
 Quand elle va trop fort, il recule souvent,
 Et comme il la souhaite éloignée ou prochaine,
 De son poulmon il pousse, ou retient son haleine.
 Tel à se démener trop ardent et trop prompt,
 Peut à peine suffire à s'essuyer le front, 230
 Il défait son collet, lâche son aiguillette,
 Déboutonne sa gorge, ouure sa chemisette,
 Et met sur ses cheueux son mouchoir à la fin,
 De crainte d'engraisser sa coëffe de satin.
 Tel suit courant sa boule, et lors qu'il en est proche,

Il saute pardessus, comme vn fondeur de cloche,
 Tel qui la suit de prés, la croit faire rouler,
 Pour luy dire vne injure, ou pour la cajoller :
 Il la flatte tantost, tantost il la menace,
 Tel a soin d'applanir et nettoyer la place. 240
 Tel prend pour la conduire vn patron dans les Cieux,
 Tel la pense guider par vn roulement d'yeux,
 Et tel serrant le poing, tire vn bras en arriere,
 Lors qu'il veut arrester sa boule en sa carriere,
 Et qu'il voit que trop tost elle tombe en aual,
 Ainsi que s'il tenoit les resnes d'un cheval.

Le plus diuertissant, c'est que chacun se pique
 De bien dire, en parlant sa langue de pratique :
 Quand vne boule pousse vne autre en son chemin,
 Elle a lettres, dit-on, pour la confortemain ; 250
 C'est subrogation, quand elle entre en sa place :
 Distraction se fait, alors qu'elle la chasse,
 Et c'est réintégrande, alors qu'elle reuient,
 Ayant vn peu gauché du chemin qu'elle tient :
 Quand elle tourne ailleurs, c'est vn déclinatoire,
 Va-t-elle vn peu trop doux, c'est lors le pétitoire :
 Si quelqu'un met au but, soudain il s'applaudit,
 Disant qu'il a fourni pièce sans contredit,
 Et si l'un des perdans jouë à l'acquit son homme,
 Qui luy gagne ou pareille, ou plus notable somme ; 260
 Ils disent au vaincu pour consolation
 Qui gagne au principal, perd en sommation.

Enfin si ie voulois acheuer ce qui reste,
 J'aurois plutôt écrit le Code et le Digeste,
 Tous les mots du Palais soit à droit, soit à tort,
 Trouuent avec ce jeu, chez eux, quelque rapport.
 Ils se querellent mesme en semblables paroles,
 Qui jouë à contre-temps, n'est point au tour des rôles,
 Qui donne vn démenti, dit qu'il s'inscrit en faux,
 C'est dol, quand la partie est faite entre inégaux, 270

Qui vend ses compagnons, est stellionataire,
 Qui conteste souuent, vn plaideur téméraire,
 Et si quelqu'un s'outient vn mot qui fait affront,
 Il dit qu'il va subir le récol et confront.

Quand la nuit fait quitter, chaque perdant conteste,
 Et veut qu'on le raquitte, ou qu'on gagne son reste :
 Ou si quelqu'un d'entre-eux se retire vaincu,
 C'est d'un teston qu'il paie au lieu d'un quart-d'écu ;
 Mais celui qui reçoit, ne luy fait point de grace,
 Et dit qu'il paiera donc les boules pour la passe. 280
 La joye, ou la tristesse, empreinte sur leur front
 Fait connoistre le gain ou la perte qu'ils font ;
 Qui gagne, en s'en allant, dit avec raillerie,
 Qu'il a pour par dessus joiïé la gausserie.
 Ces mazettes, dit l'un, croyioient nous attraper,
 L'autre rit, et dit : bon, j'ay gagné mon souper,
 Tandis que les perdans à peine en ces atteintes,
 Tant leur coeur est serré, peuuent former des plaintes,
 Pour dire que quelqu'un leur a porté guignon.
 Ou que tout le malheur vient de leur compagnon. 290

L'estois de telles gens déjà las à merueille,
 Lorsque mon Procureur me vient dire à l'oreille,
 Si ie veux du lévraut aller manger ma part,
 Moy, ie l'en remercie, et di qu'il est trop tard ;
 Aussitost il esquie, et la nuit suruenü
 Luy faisant conceuoir que ie le perds de veüe.
 Il dit à son Huissier, vous plaist-il de ce pas
 Vous en venir chez moy prendre vn mauuais repas ?
 On m'a fait vn present d'un lévraut d'importance
 Que j'aurois plus gardé n'estoit cette occurrence ; 300
 Si ie le mangeois seul j'aurois quelque remords ;
 L'ay dit qu'on luy fist faire vn friand juste-au-corps,
 Et l'ay fait enuoyer exprés à la Bazoche ;
 Il fait plus de profit en paste, qu'à la broche :
 Quand on le met rostir, il se mange en vn soir,

Il faut pour l'acheuer plus d'une fois nous voir.
 Puis, i'en veux enuoyer quelques tranches en ville,
 Qui mange d'un morceau, c'est autant que de mille.
 I'ay régrét seulement qu'on me l'ait présenté
 Sans qu'on ait eu l'esprit de le mettre en pâté. 310

Alors mes chicaneurs enfilent vne route
 Que ie ne suiuis pas, car on ne voyoit goutte;
 Et moy qui iusqu'à lors marchant à pas contez
 Sans en estre apperceu les auois écoutez,
 Je cours en mon logis, ou par mille pensées
 Ie tire du profit des sottises passées.
 T'ayant fait ce récit, Maucroix, t'étonnes-tu ?
 Qu'aujourd'huy le Palais se trouue sans vertu ?
 Pourroit-on rencontrer vne ombre de Iustice,
 Où regne cette énorme, et barbare auarice! 320
 Ceux qui deuroient seruir de son premier sôutien . . . ,
 Mais ce que i'en dirois ne seruiroit de rien;
 Il leur faut des censeurs plus forts que ma Satyre,
 Qu'il nous suffise donc, amy, de nous en rire.

Fin de la troisiemes Satyre.

Le Medecin Pedant.

Satyre qvatriesme.

À Monsievr Conrard, Sécretaire du Roy.

Bon, la fièvre me quitte, allons, sortons du lit,
 De deux maux à la fois le Ciel me guarentit,
 Et ie me tiens heureux de ressentir son ayde,
 Moins pour estre sauué du mal, que du remède.
 Pardonnez-moy, grand Dieu, si i'ay parfois juré,
 Ma maladie, hélas ! ie la prendrois en gré ;
 Mais ie ne trouue pas la constance facile,
 Lorsqu'un vieux Médecin pour me purger la bile,
 Me fait encor souffrir cent persécutions,
 Tant par ses sots discours, que par ses potions. 10

Moy qui depuis trois ans jouïs du priuillage,
 De ne voir ny Latin, ny Pédants, ny Collége ;
 Et qui mettrois au rang des pires accidents
 De reuoir ou Collége, ou Latin, ou Pédants :
 Conrart, n'eus-je pas droit de me mettre en furie ?
 Vn parent, qui sans doute aspire à mon hoyrie,
 Et qui trop volontiers paioit mon assassin,
 Me fit pour ce sujet venir vn Médecin ;
 Médecin si Pedant, qu'il semble à sa maniere,
 Que l'Vniuersité marche en luy toute entiere. 20

Son abord, il est vray, soulagea mes douleurs ;
 Voyant sa mine haue et ses pasles-couleurs,
 Son front maigre et crasseux, ses paupieres vermeilles,
 Ses cheveux noirs et blancs, plus courts que ses oreilles ;
 Vne barbe en trapese, et moins large au menton,
 Qu'apres auoir gagné son trentième bouton,
 Son habit d'estamine éraillé de vieillesse,

Que la graisse rendoit plus luisant qu'en jeunesse;
 Sur sa teste pointuë vn ample et vieux castor,
 Faisant vne gouttière en l'vn et l'autre bord : 30
 Ses gans hors de ses mains tortillez avec force,
 Faits en forme de vis, ou de colonne torse;
 Caractere infailible, et maintien affecté,
 A quoy l'on reconnoist ceux de la Faculté;
 Certes tous ces objets en dépit de mes fièvres,
 Mirent vn ris forcé sur le bord de mes lèvres,
 Qui s'accrut de moitié, par vn prompt souuenir,
 De l'auoir veu cent fois aller et reuenir,
 Aux yeux de mon esprit, il fut plus ridicule,
 Quand ie me le remis dandinant sur sa mule, 40
 Mais mule non fantasque, et qui deuers les Cieux,
 Ne haussoit fièrement la teste ny les yeux;
 Qui modeste en sa marche, et de soy-mesme guide,
 Toûjours dessus son cou sentoit lâche la bride:
 Liberté dont pourtant elle n'abusoit pas;
 Malgré gaule et talon elle alloit petit pas,
 Mesme elle n'eust pû faire vne grande ajambée,
 Car c'estoit, à vray dire, vne Mule Pigmée,
 Et ce Pédant crotté qui piquoit en Latin,
 Sembloit n'estre monté que dessus vn patin. 50

Ie n'eus pas fort long-temps cette petite joye,
 Car bien-tost, en tournant sa ceinture de soye,
 Il m'aborde, et me dit: *Salué*, mon cher enfant,
 D'où vient qu'estes ainsi dans vostre lit iacent?
 Donnez-moy vostre bras, que vostre poux bat ferme:
 O Dieux! mainte pustule est sur vostre Epiderme!
 Ie vois à vostre jouë ainsi haute en couleur
 Que vostre fièvre vient d'intestine chaleur,
 Qui peut avec le temps se tourner en quartane;
 C'est pourquoy *fécétur* ce soir la Médiane, 60
 Qu'on prépare un clistère, avec Catholicon,
 Violiers, Mélilot, Mauues, Taraxacon,

Et puis *récipt* demain au crépuscule
 De Casse, dracmes huit, en bolus ou pilule;
 Il viendray voir apres quel en sera l'effet.

Quand de cet importun ie pense estre défait,
 L'apperceoy qu'il s'assied, et qu'à perte d'haleine
 Il cite Mathiole, Oribase, Auincenne,
 Le Conciliateur, Paracelse, Cardan,
 Du Laurens, Fracastor, Fallope, Riolan, 70
 Arnaut de Ville-neufue, Albert, Erasistrate;
 Theophraste, Sennert, Galien, Hippocrate,
 Et pour le faire court, il cite tant d'Autheurs,
 Vieux, modernes, nouueaux, Bacheliers, et Docteurs,
 Des gens le moins connus, des gens le plus en vogue,
 Que ie crus qu'il vouloit en faire vn catalogue.
 En suite son discours passe aux disparitez
 Des docteurs de Paris, et d'autres Facultez:
 Mais il blâme sur tout les Docteurs de Chimie,
 Qui médisent si fort de la Phlébotomie, 80
 Et c'est pour ce sujet qu'il traite d'écolier
 L'homme le plus sçauant, s'il vient de Montpéliér.
 Il dit qu'ils sont bourreaux de la nature humaine,
 S'ils ne font pas ouurir à tous momens la veine,
 Qu'ainsi, quoy qu'on ait dit, en vsoit Galien,
 Et qu'en Terapeutique il reussissoit bien
 Appliquant à tous maux cette double recepte,
 La fréquente saignée, ou la longue diette.

Alors il entreprit vn discours long et vain,
 Pour prêcher l'abstinence, et défendre le vin: 90
 Iamais n'ont tant parlé Zenon, ni Cléobule,
 Contre la gloutonnie, et contre la crapule;
 Et plus de qualitez n'observerent iamais
 Malades ni friands dans le choix de leurs mets.
 Toute chose à son sens au corps est mal-faisante,
 Le Vin brûle le sang, la Bière est trop fumante,
 Le Cidre émeut le ventre, il ne respecte pas,

En blasmant tous les fruits ni melons, ni muscats.
 Le fromage est trop lourd, trop cruë est la salade,
 La perdrix est aduste, et le poisson trop fade, 100
 L'épice est corrosiue et trop sec le tabac,
 Tel mets propre au poulmon, nuirait à l'estomac,
 Tel confortant le cœur débilité la rate
 Tel est doux aux boyaux, qui blesse la gargate :
 Et ne pouvant en faire vn assez juste choix,
 Poser les qualitez, la mesure et le poids,
 Il fait tant de leçons du régime de viure,
 Qu'un sot si scrupuleux que de vouloir tout suivre,
 A faute de trouver vn manger qui fust sain,
 A la table du Roy pourroit mourrir de faim. 110
 En récompense aussi toute chose il tolère
 Lors que pour Cuisinier on prend l'Apothicaire,
 Car on s'en peut souler, sans qu'on en mange trop :
 Comme Décoctions, et Ptisane et Sirop,
 Sirop de pied de Chat, de Rose, et de pas d'Asne,
 Tamarins et Sené, Rheubarbe, Casse et Manne :
 Confection Hamec, Ialap, et d'autres mets,
 Que pour les grands festins on n'appresta jamais.
 C'estoit, ce semble assez pour en faire parade,
 Au lieu de me guérir, il me rendoit malade, 120
 Car ie remarquois bien par tant de sots discours,
 Qu'il vendoit sa visite, et non pas son secours.
 Pour estre mieux payé, tout exprés il l'allonge,
 Et dans d'autres propos aussi vains il se plonge :
 Il me parle de Roy, de Duc, de Potentat,
 Tantost des bruits de Cour, puis d'affaires d'Estat,
 Ou de sieges formés, ou de grandes défaites ;
 Mais il ne cite point le texte des Gazettes,
 Car il n'ose les croire, à cause que l'Auteur
 D'une autre Faculté s'est fait passer Docteur ; 130
 Tenant mesme en cecy suspecte sa doctrine,
 Comme s'il s'agissoit d'un point de Médecine.

Apres suiuant l'humeur ordinaire aux vieillards,
 Il parle du vieux temps, des Ligueurs, des Guisars,
 Des troubles de Paris, des vieilles Barricades,
 Des nopces du feu Roy, Carrousel, Ambassades,
 Du feu du Pont au Change, ou bien du grand Hyuer.
 Encor, dit-il, alors tout alloit d'un autre air,
 Parmy les Huguenots, et les guerres ciuiles,
 On auoit meilleur temps qu'aujourd'huy dans les villes : 140
 Chacun estoit chez soy comme en un Paradis,
 On faisoit plus d'un sou qu'on ne feroit de dix ;
 Car ces taxes d'aisez, et droicts de sou pour liure,
 Font que tout est si cher, qu'on ne scauroit plus viure.

Lors reuenant au point dont il estoit sorty :
 Vostre feu, ce me semble, est, dit-il, amorty.
 Il retate mon poux, mon front, et mon échine,
 Me fait monstrier ma langue, et veut voir mon urine,
 Et quand il a long-temps regardé mon bassin,
 Ces accidents, dit-il, sont d'un homme mal-sain. 150
 (Ie le sens, dis-je, assez). Or il vous faudra prendre
 Souuent de la Ptisane, avec du Scolopendre,
 Et pendant tout ce mois n'auoir autre boisson
 Pour oster de vos reins la trop grande cuisson.
 Prenez Hypérimon, Agaric, Poligone,
 C'est tout ce qu'aux fiévreux Dioscoride ordonne ;
 Par tels médicaments i'en ay guéry cent fois.
 Et lors il prend sujet de narrer ses exploits,
 Combien il a guéry de nodus, et d'vlcères,
 Tel en auoit dans l'aine, et tel autre aux vrétères. 160
 Tel auoit le calcul, tel un bras gangrené,
 Tel le corps entrepris, tel presque empoisonné,
 Tel au muscle sphincter auoit une fistule,
 Tel auoit un abcès au haut du ventricule.
 Iamais Opérateurs, ni iamais Charlatans,
 Des cures qu'ils ont fait n'ont parlé plus long-temps,
 Lors qu'au bout du Pont-neuf leurs fleurs de Rhétorique

Estourdissent Bourgeois, et courtaux de boutique.

Cent fois ie tâche en vain d'arrester ce torrent,
Et sentant que mon mal alloit en empirant, 170

Afin de l'interrompre, expres ie luy propose,
Que de mes maux de ratte, il m'explique la cause,
Pourquoy mon estomach est par fois oppressé?
Et si ie n'aurois pas le poulmon offensé?

Mais ce que ie demande, est le point qui le flatte,
Non content de parler de poulmons et de ratte,
Il remonte plus haut, et decrit en chemin
La disposition de tout le corps humain :
Parle à tort et trauers, de Vaisseaux, et d'Organes,
De Cartillages, Os, Nerfs, Fibres et Membranes, 180
Définit Apophise Hipogastre Sternon

Ce que font Pancréas, Meninge, Epiploon,
Epiglote, Larinx, Prostates, Pannicules,
Les Tuniques de l'Oeil, du poulmon les valuules ;
Et ie pense ma foy qu'il n'eust fini iamais,
Sans qu'à force d'argent voulant auoir la paix,
L'ordonne à mon valet qu'il fouille en ma pochette ;
Quand il void l'écu prest, il songe à la retraite,
Me dit que pour ce coup, mon mal ne sera rien,
Me répond de ma vie, et que tout ira bien, 190
Qu'auec l'ayde de Dieu, dans huit jours il espère
De me mettre sur pied, si ie le laisse faire.

Puis en Latin obscur sur le grec vsurpé,
Il griffonne à la haste vn ample Récipé,
Que ni maistre Escriuain ni Docteur n'eust pû lire.
Adieu jusqu'à demain, dit-il, cessant d'écrire,
Ne perdez pas courage, et prenez du repos,
Alors il met la main au derrière du dos.
D'une telle posture ayant compris l'adresse,
Ie fais signe au valet qu'il y mette la pièce, 200
Il la prend, il sourit, et serrant bien le poin,
Que faites-vous ? dit-il, il n'estoit pas besoin ;

Sitost qu'il eut son conte, il ne m'estourdit guère,
 Il gagna viste au pied, sans regarder derrière,
 Et comme si le Ciel eust eu de moy pitié,
 Soudain je me sentis allégé de moitié.

Fin de la quatriesme Satyre.

Les Poètes.

Satyre Cinqviesme.

A Monsievr L'Abbé Ménage.

Ménage, ie ne sçay si dans cette Satyre,
 Ie t'apreste vn sujet de pleurer ou de rire,
 Et si je dois plûtost parlant de nos rimeurs,
 En plaindre l'infortune, ou censurer les mœurs.
 Tu ne connois que trop avec combien d'audace
 Leur idolatre ardeur prophane le Parnasse;
 C'est par elle aujourd'huy que les plus vicieux,
 Quand ils sont fortunez, sont mis au rang des dieux,
 Leur langue mercénaire, et riche en hyperboles,
 Selon le prix qu'on donne, ajuste les paroles,
 Et sans considérer la vertu ny le sang,
 Place le plus prodigue, au plus auguste rang.
 Iamais sans intérêt ils ne vantent personne,
 Pour estre Mécénas, il suffit qu'on leur donne,
 Et de quelques vertus que brille vn duc d'Anguien,
 Il n'a point de leurs vers s'il ne leur donne rien.
 Mais ils esleueront au dessus de la Lune,
 Plutost vn Partisan chery de la Fortune,
 Pourveu qu'apres l'auoir lâchement cajeollé,

Il donne d'une main, ce que l'autre a volé. 20
 Leur inconstante Muse assez souvent dispense
 La gloire, et le mépris, d'une égale balance ;
 Tout ce qu'on leur a veu si hautement louer,
 Souvent dans un clin d'œil se void désavouer.
 Ainsi selon qu'on ouvre, ou qu'on ferme la bourse,
 Leur veine se renforce, ou s'arreste en sa course,
 Et leur stile changeant, pour quelque prix léger,
 Est prest, ou de servir, ou de desobliger.
 Lors qu'ils sont méprisez, leur vengeance est aisée,
 Ils changent leur loüange, en un trait de risée, 30
 Et piquez d'un dépit, souvent capricieux,
 De flatteurs qu'ils estoient, ils sont injurieux.
 Leur colere les porte à faire une Satyre,
 Qui loin de profiter, ne tâche qu'à médire ;
 Là le vice pompeux loin d'estre combatu,
 Trouve de nouveaux traits pour choquer la vertu.
 Car quand à censurer leur Muse s'abandonne,
 Elle excuse la faute, et blâme la personne ;
 Et décriant le crime avec beaucoup d'appas,
 Elle le fait apprendre, et n'en détourne pas. 40
 S'ils sont plus innocens, leur travail infertile,
 N'estant point vicieux, est du moins inutile ;
 Il s'occupe à décrire un pourpoint, un chapeau,
 Les morgues d'un pédant, les meubles d'un bordeau,
 Des nez extrauagants, des fesses écorchées,
 Le port d'un Espagnol tapi dans les tranchées,
 Et mille traits joyeux dont le Lecteur instruit,
 Gouste l'impertinence, et ne voit point le fruit.
 C'est là ce que cet Art qui nous enseigne à vivre
 Nous donne pour leçons, si nous les voulons suivre, 50
 Je ne m'estonne plus de ce que si souvent,
 De tous leurs grands desseins ils recueillent du vent.
 Toutesfois leur humeur est si fière, et si vaine,
 Qu'elle veut commander partout en souveraine,

Et pense en proposant de fantastiques Loix,
 De gouverner le Peuple, et d'enseigner les Roys.
 Le Conquerant leur doit, comme le Politique,
 Ou son instruction, ou son Panégyrique;
 Et si l'on les écoute ils soustiendront encor,
 Que le prix des vertus se trouue en leur trésor. 60

Croiroit-on pas déjà qu'ils sont montez au throsne?
 Toutesfois dans leurs vers ils demandent l'aumosne.
 Vn Roy n'est pas si tost couronné de leur main,
 Qu'il est importuné de soulager leur faim;
 Car on les voit tousiours par ces mesmes cadences,
 Laschement terminer leurs Odes, et leurs Stances.

C'est là le plus certain de tous leurs reuenus;
 Mais quoy fort peu d'entr'eux sont ainsi paruenus;
 Si la fortune rit à quelqu'un qui la loüe,
 Aux autres plus souuent elle fera la moüe, 70
 Et ne souffrira point qu'en de tels Courtisans,
 Les Princes et les Dieux confondent leurs presens.
 Par ses decrets jaloux plus souuent on leur ouure,
 Les guichets des prisons, que les portes du Louure,
 Cè n'est point des Cloris qu'ils parlent dans leurs vers,
 En se disant captifs, enchainez dans les fers,
 Ils sont plustost contraints à faute de richesses
 De flatter des Sergens, que d'aymer des Maistresses;
 Et de languir ainsi, tant qu'un destin fatal,
 Enfin du Chastelet les meine à l'Hospital. 80

Leurs vestemens trop vieux n'estans plus à la mode,
 Font qu'avec eux l'amour rarement s'accommode:
 On sçait qu'assez souuent Maillet demeure au lit,
 Durant qu'un Rauaudeur luy panse son habit,
 Sans qu'aucune partie en son corps soit blessée,
 La jambe luy fait mal quand sa chausse est percée,
 Et quoy qu'il ait sur soy plus que son reuenu,
 Souuent sans cette ruse il marcheroit tout nu.

C'est contre les larcins, qu'il a ce prompt remède,

De ne laisser chez luy rien de ce qu'il possède; 90
 Si ce ne sont ses vers, qui sur deux aix pourris
 Mesprisez des voleurs sont rongez des souris.
 Dans vn si triste estat, n'en voyant point de pire,
 J'aurois creu la Fortune impuissante à luy nuire;
 Toutesfois vn valet, par mégarde, ou par ieu,
 Consomma tout son bien pour allumer du feu;
 Et brûlant ses cahiers, fit que sa renommée,
 Et ses pretentions allerent en fumée.
 Quel malheur! quelle perte! hélas dans ces escrits,
 Il croyoit posséder des richesses sans prix! 100
 Châque Ode, chaque Stance, et chaque piece en rimes,
 Luy tenoient souuent lieu de debtes legitimes;
 Et déjà son calcul montoit à cent ducats,
 Pour auoir fait cent vers sur la prise d'Arras;
 Il contoit vingt escus pour vne Ode à la Reyne,
 Cent francs pour vn Poëme aux Princes de Lorraine,
 Enfin mille Sonnets, Estreines, Rogatons,
 Luy promettoient autant d'escus, ou de testons.
 Mais son plus grand regret dans ce mal domestique,
 Est d'auoir veu périr vne pièce Comique, 110
 Qu'il deuoit à prix fait, par un Contract exprés,
 Comme vn Entrepreneur, liurer trois iours après,
 Dont déjà les Acteurs pressez d'auoir leurs rolles,
 Auoient sur et tant moins aduancé dix pistolles.
 Encor de ce malheur le point le plus touchant
 Est qu'il en pretendoit trouuer plus d'vn Marchant
 Il eseroit tirer cent escus du Libraire,
 Et vendre Cent Luis l'Epistre liminaire,
 Prenant pour protecteur quelque orgueilleux faquin
 Qui payeroit chèrement l'or et le marroquin. 120
 Quoy que le vain espoir de ces biens ridicules
 Ne fust pas appuyé sur de fortes cédulles,
 Toutesfois il se plaint d'vn vain retardement
 A disposer d'vn bien qui craint l'embrasement.
 Il ne connoist donc pas qu'vn esprit mercenaire,

Mérite vn tel malheur pour son iuste salaire ;
Et que iamais cét art ne sera plus heureux,
S'il n'a des fondemens qui soient plus généreux.
C'est par ce seul moyen qu'on peut remettre en grace,
Les Dieux de la Fortune, avec ceux du Parnasse ; 130
On chéreroit les vers de tant de beaux esprits,
Si la seule vertu brilloit dans leurs escrits ;
Quelque mauvais Destin qu'ils esrouuent contraire,
S'ils estoient sans reproche, ils seroient sans misere,
Et plus vtilement leurs trauaux dispensez
Au lieu d'estre odieux seroient récompensez.

Toy donc qui t'es montré si puissant aduersaire,
Contre vn si digne objet de la iuste colére,
Et qui leur peux apprendre, aux yeux de l'Vniuers,
L'art de regler leur vie ; et de faire des vers : 140
N'arreste point le cours de tes doctes censures,
De nostre Mont sacré rend les ondes plus pures,
Et si tu veux enfin estre vn parfait Autheur,
Sois tousiours Satyrique, et ne sois point flatteur.

Pour mettre av devant d'un Liure de l'Histoire de France,
 en suite d'une Estampe, où le Roy estoit peint en Hercule
 Gaulois.

Stances av Roy.

Grand Roy, qui comme Hercule as veu dès ta naissance
 De Monstres estouffez triompher ton enfance,
 Et qui t'armes déjà pour marcher sur ses pas :
 Quand l'Espagne te cède en tes jeunes années,
 L'Espagne où ce Dieu vid ses conquestes bornées,
 Peux-tu douter encor de ne l'égalér pas ?

Vn iour on te verra renuerser tant de Thrônes ;
 Que l'orgueil des Memphis, les murs des Babylônes,
 Seront de vains rempars pour défendre leurs Roys :
 Elles n'auront plus lors de testes couronnées, 10
 Qui ne soient à ton Char avec pompe enchainées,
 Et que ton bras vainqueur ne soubmette à ses loix.

Mais gouste auparauant quelques saisons plus calmes,
 L'Oliue a des beautez aussi bien que les palmes,
 Ne croy point que la Paix soit stérile en Lauriers :
 De bien plus verdoians que ceux du Dieu de Thrace,
 Minerue en sçait donner sur le haut du Parnasse,
 D'une main aux Sçauans, et de l'autre aux Guerriers.

Assez par ses combats la France est renommée,
 Contre elle seulement l'ignorance est armée, 20
 Pren soin pour l'annoblir de cultiuer les Arts :
 De la Guerre et des Arts vient vne gloire égale,
 Et ce fut la Tribune, aussi bien que Pharsale,
 Qui rendit si fameux le premier des Césars.

Déjà ie voy tailler mille éloquentes Plumes,
 Qui de tes grands Exploits empliront des Volumes,

Tel déjà pour les peindre apreste son pinceau :
Déjà pour les chanter tel accorde sa Lire,
Et tel pour en charger le Marbre et le Porphyre,
D'une ardeur incroyable aiguise son ciseau.

La belle Avarre.

Stances.

à Madame B.

Enfin beauté charmante et rare
Je voy que vous estes auare,
Et qu'on seroit bien avec vous,
Si tous les vœux que l'on vous offre,
Estoient quelques riches bijoux
Bons à serrer dans vostre coffre.

Je n'ay pû gagner vostre cœur,
Ni par vne morne langueur,
Ni par mille douces parolles :
Mais si ma fidelle amitié
Eust vallu jusqu'à cent pistolles,
Elle vous auroit fait pitié.

10

Mon cœur qui vaut autant qu'un autre,
Se vouloit bien changer au vostre,
Pourueu qu'il aymast but à but :
Mais vous demandez sans mesure,
Et sans soin de vostre salut
Vous le prestez à grosse vsure.

Quand avec des mots pleins d'ardeur,
Je vous dépeignois la grandeur
De mes affections secrettes :
Je n'estois guère intelligent,
Au lieu de conter des fleurettes :
Il falloit compter de l'argent. 20

Vous ne voulez point d'amourette,
Si vostre galand ne l'achete,
Comme vn riche et rare tresor :
Cette amour quoy que dangereuse,
Puis qu'on la vend au poids de l'or,
Doit sans doute estre précieuse. 30

Chez vous cét Art qu'au temps passé
L'amoureux Ouide a laissé,
Pour obtenir des iouissances
Est décrié, n'a point de cours,
Et le grand Guidon des Finances,
Est vostre seul liure d'amours.

Mais quoy, vous auez beau prétendre,
D'auoir des attraits à reuendre,
J'approuue que vostre rigueur
Toute espérance m'interdise ;
Car i'engagerois bien mon cœur,
Mais ma bourse aime la franchise. 40

A Mademoiselle Ch.

Svr Ce Qu'elle Chantoit et jouïoit fort bien du Luth.

Stances.

Je ne sçay, diuine merueille,
Si c'est grace, ou si c'est rigueur ;
De m'arracher ainsi le cœur,
Quand vous me chatouillez l'oreille.

Vos yeux peuuent avec justice,
De vos mains deuenir jaloux ;
Puis qu'elles viennent à tous coups
Entreprendre sur leur office.

Ce secours n'est point necessaire,
Tous seuls ils ne sont que trop forts ;
Et sans emprunter tant d'accords,
On sçait bien ce qu'ils sçauent faire.

10

Est-il Amant qui ne se rende ?
Vous attaquez de toutes parts,
Par vostre voix, par vos regards,
Le moyen qu'un cœur se défende ?

Si l'on resiste à vos œillades,
On cède à vos accords diuins ;
Et iusques chez les Quinze-vingts,
Vous pourriez faire des malades.

20

A la belle Iris.

Contre les Demoiselles SVIVANTES.

Stances.

Qv'une Demoiselle suiuvante,
Quand elle n'est point confidente,
Fait endurer vn pauvre Amant !
Que la race en est incommode,
Maudit soit éternellement
Quiconque en amena la mode.

Tu sçais les tourments que me donne,
Ton inséparable espionne,
Iris, par son soin assidu ?
Combien de faueurs prétieuses,
Mon amour timide a perdu
Par ses œillades curieuses ?

Quoy que sa prunelle captiue,
A quelque autre ourage attentive,
Nous laisse assez de liberté ;
Sa presence te sert d'excuse,
Quand ie blâme ta cruauté,
D'un baiser qu'elle me refuse.

Ta vertu qui m'est si contraire,
N'est-elle pas assez seure
Pour résister à mes efforts ?
Ton honneur est vn assurance,
Sans qu'il faille vn garde du corps
Qui tousiours veille à sa deffence.

Vive la Bourgeoise coquette,
 Qui n'a personne qui la guette,
 Et qui ne dit point à tous coups :
 Tenez-vous, Monsieur, prenez-garde,
 Hélas ! tout beau, que faites-vous ?
 La Demoiselle nous regarde.

La feinte RVPTVRE.

Epigramme 1.

PVIS que tu veux que nous rompions,
 Et reprenant chacun le nostre ;
 De bonne foy nous nous rendions
 Ce que nous eusmes l'un de l'autre,
 Je veux auant tous mes bijoux,
 Reprendre ces baisers si doux,
 Que ie te donnois à centaines ;
 Puis il ne tiendra pas à moy,
 Que de ta part tu ne reprennes
 Tous ceux que i'ay regeus de toy.

POVR VNE BELLE PARESSEVSE.

Epigramme 2.

Pardonnez-moy si ie vous dy,
Qu'vn Poëte qui vous adore,
A tort de vous nommer Aurore,
Vous ne vous leuez qu'à midy.

L'AMANT MELANCHOLIQUE.

A Clarice.

Epigramme 3.

VOVS desesperez vn Amant,
Et vous voulez pourtant, Clarice,
Qu'il ait vn entretien charmant,
Qu'il raille, et qu'il vous diuertisse :
S'il se taist, il n'a point de tort,
Quel bon mot vous pourroit-il dire ?
Quand on est si prés de la mort,
On n'est pas fort en train de rire.

A Mademoiselle Ch.

Sur son dessein d'aller demeurer en Suède.

Epigramme 4.

Allez, belle insensible, allez
Habiter des climats gelez,
Le froid du Nord qui vous menace,
Ne doit pas rompre ce dessein ;
Vous y trouuerez moins de glace,
Que vous n'en portez dans le sein.

Contre les Larcins AMOUREVX.

Epigramme 7.

Cloris ie ne puis m'amuser
A te dérober un baiser ;
Quand ie l'obtiens par mon mérite,
I'en trouue le goust plus exquis,
Et ie tiens qu'vn bien mal acquis,
Iamais au maistre ne profite.

A Phylis.

En regardant vne Estampe où estoit dépeinte l'Histoire de
Mucius Scoeuola.

Epigramme 8.

Si pour se voir brûler la main,
Auec une ame inébranlable,
Vous admirez tant vn Romain;
Plaiguez vne peine semblable:
Ie souffre par vostre rigueur,
Vn mal plus cruel que Scœuole;
Hélas! ie voy brûler mon cœur,
Et n'ose dire vne parole.

SVR LA PETITE VEROLLE D'VNE FILLE.

Epigramme 9.

Phylis, personne ne vous plaint,
De vous voir perdre en ce jeune âge,
Les roses de vostre visage,
Et le lustre de vostre teint:
Les Dieux iustes ont pris les armes,
Fort à propos contre ces charmes,
Qui causoient par iour cent trépas;
Car, si leur sagesse profonde,
N'eust retranché de vos appas,
Vous alliez dépeupler le monde.

EXCVSE A Madame L. M. D. B.

Epigramme 10.

En vain tu me veux faire accroire
 Que i'ay pour toy quelque mépris,
 Quand ie m'excuse, belle Iris,
 De faire des vers pour ta gloire:
 Si la Poësie est vn Art,
 Qui ne donne qu'un certain fard,
 Pour rendre les choses plus belles;
 Belle Iris, ie ne pense pas,
 Qu'on puisse à tes diuins appas,
 Adjouter des graces nouvelles.

A VNE BELLE INTERESSÉE.

Epigramme 11.

Pourquoy ces nouvelles caresses ?
 Suis-je aujourd'huy si beau garçon !
 Et-tu jalouse ? As-tu soupçon
 Que i'aille voir d'autres maistresses ?
 T'ayme-ie moins qu'un autre iour ?
 Pourquoy veux-tu de mon amour
 Auoir quelque nouvelle preuve ?
 Peux-tu bien douter de ma foy ?
 Ha, ha, Phyllis, ie m'apperceoy,
 Qu'il te faut vne juppe neufue.

A Iris,

Pour réponse a vn remerciement de ce qu'on auoit fait vn Air
en sa faueur.

Epigramme 12.

C'est trop peu, ma foy, i'en ay honte,
N'auoir d'une longue chanson,
Qu'un grand-mercy pour la façon ?
Ie n'y scaurois trouuer mon compte :
Vous me portez de nouueaux coups,
Aussi-tost que ie songe à vous,
Et quand de vous auoir seruie
J'espere quelque réconfort,
Hélas ! i'y rencontre ma mort,
C'est bien loin d'y gagner ma vie.

Pour La Belle Iris.

Madrigal 2.

VOUS desirez belle inhumaine
Que ie vous décriue ma peine,
Quand ie vous présente des vers :
C'est de mes maux le plus sensible,
Qu'après mille tourments diuers,
Vous m'obligiez à l'impossible.

POVR OLYMPE,
SVR CE QV'ELLE ESTOIT VN PEV SOVRDE.

Madrigal 5.

C'est sans doute indiscrettement,
Qu'Olimpe accuse la Nature,
Qui luy fit l'oreille si dure,
Et tout le reste si charmant;
Cette surdité naturelle,
N'est pas tant vn défaut, comme vn present des cieux,
Elle excuse le mal que causent ses beaux yeux,
Et luy rait les noms d'ingrate, et de cruelle.

POUR LA MESME (L'Illvstre et Scavante
(M. D. C.,—Iris).

Madrigal 8.

Les Sonnets et les Madrigaux,
Seront d'inutiles trauaux,
Pour loüer vos beautez extrêmes:
Pas vn iamais ne me réussira,
Il faut faire de longs Poèmes,
Et les finir encor par vn et cœtera.

A OLYMPE

SVR VN MAL D'YEUX.

Madrigal 9.

Enfin la iustice des cieux,
Punit l'audace de mes yeux,
Qui depuis que ie vous ay veüe,
Ont presque perdu la clarté;
Par l'éblouissante beauté,
Dont les destins vous ont pourueüe :
Hélas mon chastiment à mon crime est pareil !
L'eus tort de regarder fixement le Soleil.

POVR MADAME LA M. DE C.

SOVS LE NOM D'IRIS.

Madrigal 11.

Vous auez le visage doux,
Les yeux vifs, la bouche vermeille,
Vostre blancheur est sans pareille,
Enfin tous les appas se rencontrent chez vous :
Mais sçachez, diuine merueille,
Quand le ciel versa ses thresors,
Dans vostre ame, et sur vostre corps,
Qu'il vous fit pour aimer, en vous faisant aimable :
L'amour pourtant chez vous ne trouue point de lieu,
Iris, c'est vostre bien coupable,
De laisser perdre ainsi le bien de Dieu.

POUR LA MESME.

Madrigal 12.

Vous accusez mes feux d'estre inconstans,
Et me pronostiquez de n'aymer pas long temps;
Quand ie vous proteste au contraire,
De vous aimer iusqu'à la mort,
Hélas ! je crains, vous voyant si séuere,
Que dans nostre calcul nous ne soyons d'accord.

POVR IRIS QVI DEMANDOIT VN AIR.

Madrigal 19.

TV veux Iris vn air de ma façon,
Mais i'ay peur, quoyque ie fasse,
Que dans ton cœur de glaçon,
Tout ce que ie te dis, ne passe
Pour vne chanson.

SVR VNE HARANGVE DE MONSIEVR LE PREMIER
PRESIDENT,

Prononcée a l'ouuerture des Audiences

Epigramme 1.

ILLVSTRE Chef du Parlement,
Dont la docte et diserte langue,
Auec tant d'art et d'ornement,
Nous a charmé dans sa Harangue !
Tu n'as que trop bien mérité
Aujourd'huy l'immortalité,
Pour auoir porté l'Eloquence,
Plus loin qu'elle n'alla jamais ;
Car par ton moyen on commence
De la trouuer dans le Palais.

SVR LA MORT D'ALEXANDRE LE GRAND.

Epigramme II.

Princes, Arbitres de la Terre,
Voyez Aléxandre au cercueil,
Et ne vous enfliez plus d'orgueil,
Pour tous les succès de la Guerre :
Que demeura-t'il en mourant,
A cét Illustre Conquerant,
Pour le fruit de tant de Batailles ?
On luy fit en son iour fatal,
De moins pompeuses funérailles,
Qu'il n'en fit faire à son cheual.

SVR LA MORT DE MONSIEVR DE BALSAC.

Epigramme III.

Balsac est dans le monument,
Doctes, pleurez-le seulement ;
Et ne trouuez pas fort estrange
Que vous ne puissiez aujourd'huy
Dignement chanter sa loüange,
L'Eloquence est morte avec luy.

A VN AVTHEVR QVI FAISOIT L'ELOGE D'VN
MAUUAIS POËTE.Epigramme V.

VOVS prétendez, mais vainement,
Faire viure éternellement,
Ce Poëte dans vos ourages ;
Il luy faut vn plus prompt secours,
Vn peu de pain, et de fromage,
Sinon, il mourra dans deux iours.

LE PARASITE AFFAMÉ.

Epigramme VI.

Mommort ne trouue dans la Bible,
Rien d'incroyable ou d'impossible,
Sinon lors qu'il void que cinq pains,
Rassasièrent tant d'humains,
Et que pour comble de merueilles
Il en resta douze corbeilles :
Mon Dieu, dit-il, pardonne-moy,
Ce miracle excède ma foy,
Sans doute le Texte en ajoûte ;
Que n'estois-ie là pour le voir ?
Je ne crois pas que ton pouuoir
En eust fait rester yne croûte.

SVR LE MESME.

Epigramme VII.

On disputoit avec chaleur,
Quel mal faisoit plus de douleur
Tel disoit c'est le Sciatique ;
Tel la Pierre, tel la Colique,
Quand Mommort vn des Contendans,
Dit que c'estoit le mal de dents.

SVR LA VENTE DE LA MAISON DE M. D. S.

Epigramme VIII.

Pavl vend sa maison de Sainet-Cloud
A maints créanciers engagée ;
Il dit par tout qu'il en est saoul,
Ie le croy, Car il l'a mangée.

D'VN QVI ESTOIT PENDU PAR LES PIEDS POUR
AUOIR ESTÉ HOMICIDE DE SOY-MESME.Epigramme IX.

Pourquoy remener au supplice,
Iean qui s'est luy-mesme pendu ?
Croit-on qu'il luy fust deffendu,
De faire vn acte de Iustice ?

D'VN COQUIN INSOLENT DANS SA FORTVNE.

Epigramme X.

Tandis qu'Alidor fut laquais,
 Il fut sousmis, humble et docile,
 Mais quand il eut fait force acquests,
 Il fut rogue, altier, difficile:
 On l'eust pris pour un Roitelet,
 Tant l'orgueil le fit méconnoistre;
 Je vois bien que d'un bon Vallet,
 On ne sçauroit faire vn bon Maistre.

LA VIEILLE REFORMÉE.

Epigramme XII.

Cette vieille au menton velu,
 Deffend l'amour et ses délices,
 Elle dont l'esprit dissolu,
 Se plut jadis à tous les vices:
 Maintenant laide, et sans ardeur,
 Elle se vante de pudeur,
 Et montre vn seuëre visage
 Aussi renfrogné qu'un Caton:
 Vrayment il est temps d'estre sage,
 Quand on a la barbe au menton.

SVR VN IUGE QVI ESTOIT YVRE EN TENANT SON
AVDIENCE.

A Monsieur D. L. G.

Epigramme XIII.

Le Iuge estoit bien empesché
Le iour qu'on plaïda nostre cause,
Encor que dans nostre marché,
On n'examinast qu'une clause:
Il chanceloit entr'autre chose;
S'il auoit beu, ie n'en sçay rien,
Ou si c'est qu'il balangoit bien,
Nostre bon droit contre le vostre;
Mais on voïoit à son maintien
Qu'il inclinoit de part et d'autre.

SVR VNE IVSTICE Transportée dans vne Halle.

Epigramme XVI.

D'OV vient qu'on a tant approché,
Cette Iustice du marché?
Responce.
Rien n'est plus facile à comprendre,
C'est pour montrer qu'elle est à vendre.

SVR VN LIVRE DE LA VIE ILLVMINATIVE, Qu'on
disoit estre fait par vn Cheualier de l'Ordre.

Epigramme XVIII.

Ce Cordon bleu si raffiné
Qui se dit plus illuminé
Qu'aucun Autheur qui soit en Gaule;
En ce liure icy se méprit;
Il auoit bien le saint Esprit,
Mais c'estoit par dessus l'épaule.

POVR VNE COVRTISANNE FAISANT LA PRVDE.

Epigramme XX.

C'est merueille qu'à ton retour
De ton voiage de Surie,
Quand on te veut parler d'Amour,
Tu fasses de la rencherie:
On t'en blâme dans certains lieux,
Quant à moy ie rends grâce aux Cieux,
D'une conuersion si grande,
Elle fera beaucoup de bien,
Mais elle osterà mainte offrande
A saint Cosme et saint Damien.

SVR LA MORT D'VN PROCVREVR.

Epigramme XXIV.

Je ne sçay pas par quel secours :
La mort a gagné la victoire,
Contre le chicaneur Grégoire :
Car l'on dit qu'il auoit toujours
Quelque exception dilatoire.

LA VIEILLE PARÉE.

Epigramme XXVII.

Lise est vieille, seiche, et ridée,
Et dit qu'elle brûle pour moy,
Elle croit engager ma foy
Estant bien leste, et bien fardée ;
Mais qu'elle achepte des habits,
Diamants, Perles, et Rubis,
On ne doit point trouuer estrange
Si cela ne peut m'enflamer,
Car ie n'ay pas dessein d'aymer
La Halle ni le Pont-au-change.

SVR LE VOYAGE DE MONSIEVR SCARRON EN
L'AMERIQUE.

Epigramme XXXI.

Donc ce fameux paraltique,
Qui ne marchoit qu'auec anhan,
Va voyager en l'Amérique,
Comme Vespuce ou Magellan ?
Il veut faire des découuertes
De mers et de plaines désertes,
Et va peupler de nouveaux ports
Auec marchands, gueux et manœuvres ?
Ie meure s'il ne fait alors,
La plus burlesque de ses œuvres.

10

A VN CENSEVR IGNORANT.

Epigramme XXXII.

Si tu n'approuues jamais rien ;
Ie n'y voy pas grande merueille,
Pas vn de toy, ne dit du bien,
C'est ainsi qu'on rend la pareille.

POVR VN POETE DE CAMPAGNE.

AV ROY.

Epigramme XXXVIII.

Ce Poëte n'a pas la maille,
Plaise, Sire, à vostre bonté;
Au lieu de le mettre à la Taille,
De le mettre à la Charité.

POVR VNE TRES-PETITE DEMOISELLE.

Epigramme XXXIX.

Perrette malgré les destins,
Est enfin haute comme vn siège,
Mais c'est en contant ses patins,
A trente semelles de liége.

L'AMANT INTERESSÉ, à Lucinde.

Epigramme XL.

TV veux donc me faire épouser
Vne femme riche, et peu belle ?
Mais il faut que i'aïlle causer
Trois ou quatre mois avec elle ?
Ce n'est qu'une affaire d'un iour,
Pourquoy perdre tant de parolles ?
Quand ie conteray ses pistoles,
Ie luy conteray mon amour.

POVR VNE VIEILLE EBORGNÉE.

Epigramme XLI.

DEPVIS qu'un accès vérolique
A Lisette, fit perdre vn œuïl,
Son héritier, et frere vnique
Ne cesse d'en pleurer de deuïl ;
Il hait tellement la lumière,
Qu'il se loge sur le derrière,
Et ie croy, pour estre assuré,
Contre l'orage et la tempeste,
Que solitaire et retiré,
Il veut viure au fonds de sa teste.

A MADEMOISELLE CII. Sur des Vers qu'on luy auoit
enuoyez.

Epigramme XLIV.

QVAND ie voy loüer vos beaux yeux,
Phyllis, en un stile si vieux,
I'y trouue pour vous peu de gloire;
Car par là, quelques médisans;
Dés maintenant vous feroient croire
Vieille de cent ou six-vingts ans.

QVESTION RESOLVE.

Epigramme XLV.

Vn Noble débonnaire et d'esprit peu guerrier
Interrogeoit vn Vsurier,
Quel plaisir on prenoit d'auoir l'ame occupée,
A gagner des escus et ne s'en seruir pas.
L'vsurier luy respond, i'y trouue autant d'appas
Comme vous à porter l'espéc.

LA CONFESSION INGENVE.

Epigramme XLVI.

Voyez-vous ce bon hypocrite ?
Dont l'air et le maintien cagot,
Auec vn ton doux et déuot,
Fait si bien de la chattemite ?
C'est vne pure verité,
Non vne fausse humilité,
Dont son ame se sent épointre ;
Qui fait qu'il publie en tout lieu,
Qu'il est le plus humble et le moindre,
De tous les seruiteurs de Dieû.

10

CONTRE VN MEDECIN IGNORANT.

Epigramme XLVII.

Vn Médecin de ces quartiers,
Prend le nom de Sculpteur pour vne injure atroce ;
Car on dit qu'il releue en bosse,
Des Cimetieres tous entiers.

APOLOGIE POVR VN IVGE.

Epigramme L.

Conseiller qui vantez vos mains,
D'estre blanches et fort licées,
Vos discours ne sont pas trop vains,
On vous les a souuent graissées.

EPITAPHE D'VN PAVVRE AVTHEVR.

Epitaphe I.

ICy gist qui cessa de viure,
Accablé de froid et de faim,
Ne pouuant pas assez soudain
Acheuer et vendre son liure,
Pour auoir du bois et du pain.

POVR VN AVARICIEVX.

Epitaphe III.

Cy gist, qui par son Testament
Bannit de son Enterrement
Les frais et pompes inutiles,
Et iusqu'aux Messes et Vigiles ;

Qui ne fit ni donations,
 Legs pieux ni fondations,
 Par vne auarice incroyable;
 Et ce fut pour l'honneur de Dieu
 Qu'un petit Moyne charitable
 Mit son Epitaphe en ce lieu.

POVR MADAME NIC. PL., grande Chicaneuse.

Epitaphe V.

Cy gist qui fut une damnée,
 Auant que d'estre chez les morts,
 Et qui pendant qu'elle eut vn corps.
 Fit voir la chicane incarnée:
 Passant, qui chéris le repos,
 Prie icy, mais choisi tes mots,
 Et n'en dy point à double entente,
 Sinon, pour te faire citer,
 Malgré le poids qui l'acrauante.
 Tu la verras ressusciter.

10

Enigme III.

QVOY qu'on ait peine à m'ébranler,
 Et que ma masse soit pesante:
 Sans aisles pourtant, ie me vante
 D'estre moins sur terre, qu'en l'air.

I'ay plus de puissance qu'un Roy,
 Puis que ie fais peur au tonnerre ;
 Et les plus grands foudres de guerre
 Sont de mesme estoffe que moy.

Ie ne trahis point vn secret,
 Et si i'ay la langue bien longue ;
 Et sans voyelle ni diphthongue,
 Ie chante maint et maint couplet. 10

Beaux Esprits qui desirez tous
 De sçauoir comment on m'appelle ;
 N'en soyez pas trop en ceruelle,
 Peut-estre ay-ie nom comme vous.

Enigme IV.

Ie me repose incessamment,
 Et sans auoir la panse pleine ;
 Ie semble estre morte au moment,
 Que ie cesse de prendre haleine.

I'ay des galans sur mes vieux iours,
 Qui me font mille mignardises ;
 Mais ie fuis les folles amours ;
 Et suis d'ordinaire aux Eglises.

Encor de peur que dans ce lieu,
 Ie donne à quelqu'un dans le casque ;
 Si ie ne suis à prier Dieu,
 Ie mets le plus souuent mon masque. 10

Mon accueil est fort deceuant,
Et sans que j'aye vn cœur de roche ;
Ie ne donne rien que du vent,
A ceux dont ie souffre l'approche.

J'ay des fils bien moriginez,
Quoy que les cadets téméraires
Parlent plus haut que les aïsnez,
Ils s'accordent comme bons freres : 20

Ces jeunes fils n'ont presque rien,
Partageant comme la noblesse ;
Les grands ont les trois quarts du bien,
Par préciput, et droit d'aisnesse.

Presque sans bruit ces grands goulus
Déuorent toute ma substance ;
Les Cadets paroissent bien plus,
Et s'ils font bien moins de dépence.

Que chacun soit content du sien ;
Ie leur ordonne en bonne Mere ; 30
Et ie chasse comme vn Vaurien,
Quiconque emprunte de son frère.

Ie n'ay qu'un mauuais garnement,
Qui ne sort point de sa coquille ;
Et dés qu'il branle seulement,
Fait trembler toute ma famille.

Vous qui ne me connoissez pas,
Belles, tréue de modestie ;
Sans nous comparer en appas,
Nous auons grande sympathie. 40

Le tâche à paroistre au dehors,
Souvent ie crie et ie tempeste;
Et de ce dont i'ay plein le corps,
Vous avez beaucoup dans la teste.

Explication.

La premiere Enigme est un *Tambour* ou *Quaisse*. La seconde, est le *Fusil*. La troisième vne *Cloche*. La quatriéme est vne *Orgue*. Les deux premières sont assez intelligibles: et la troisième pareillement, pourueu qu'on se souuienne qu'en plusieurs lieux on sonne les cloches pour éloigner le tonnerre, qu'elles sont faites de mesme matiere que les Canons, et qu'on les baptise de diuers noms de Saints et de Saintes, de mesme que les hommes et les femmes. Quant à la quatriéme, elle peut estre obscure à ceux qui ne sçauent pas la construction de la machine, à cause de plusieurs mots de l'art qui y ont esté mis à dessein. Tout le monde sçait que les Orgues ne ionent qu'auec du vent, et mesme que les plus vieilles sont les plus estimées, on peut appeller les *Tuyaux* ses enfans, dont les plus petits peuuent estre pris pour les cadets, et ce sont ceux qui forment les tons les plus aigus, et qui font le plus de bruit, quoy qu'ils prennent le moins de vent. Entre ces tuyaux, on dit proprement que ceux-là empruntent, qui quoy que bouchez, recoiuent du vent de leurs compagnons. C'est ce qui les fait rejeter, et rend toute l'Orgue défectueuse. On compte entre les jeux de l'Orgue le *Tremblant*; Quoy que ce ne soit qu'une espeece de sous pape mise dans le Porte-vent, qui fait trembler tous les jeux de l'Orgue, si tost qu'elle est ouuerte: Le reste est facile à entendre.

AIR.

Si ce n'estoit que mon mal est extrême,
Je ne vous dirois pas, Iris, que ie vous ayme;
Mais me voyant hors d'espoir de guérir,
Je reconnois à la fin mon offence,
Il est temps, quand on va mourir,
De décharger sa conscience.

Ne poussez pas iusqu'au bout vostre haine,
De ma temerité ie porte bien la peine,
Que vos beaux yeux au moins pleurent mon sort;
Que la rigueur enfin vous abandonne,
Après auoir donné la mort,
Il est bien temps que l'on pardonne.

AIR.

Iris quand vous pristés mon cœur,
Il fut si pressé de se rendre,
Que sans songer à se deffendre
Il obéit à son vainqueur.

Il est donc juste que vos charmes,
Espargnent vn si prompt amant,
Puisqu'on traite plus doucement,
Ceux qui d'abord rendent les armes.

A Iris	Epistre I.
A Cliton	Epistre II.
A Monsieur Cassandre	Epistre III.
Naissance d'Amour à Cliton	Elegie I.
Sur le départ de Phylis	Elegie II

A Iris.

Epistre I.

Iris, ie vous veux rendre compte
 D'un jeune amour qui me surmonte,
 D'un amour né de vos beaux yeux,
 D'un enfant que ie traite mieux
 Que la mère qui l'a fait naistre,
 Et vous me blâmerez peut-estre,
 De l'auoir par trop mignardé ↙
 Le voyant si déuergondé; ↙
 Mais quoy ? l'on a raison de dire
 Que jeunesse est forte à conduire. 10
 Ce n'estoit qu'un petit nabot
 Qui joüoit à peine au sabot;
 Qui sembloit doux et sans malice
 Sortir du sein de sa nourrice:
 Toutesfois en fort peu de temps,
 Qu'il s'entretient à mes dépens,
 Il est crû comme mauuaise herbe;
 Il s'est rendu fier et superbe,
 Plus puissant, et plus fort que moy,
 Et maintenant me fait la loy. 20
 Ce n'est pas qu'il ait, ie vous iure,
 Eu de trop bonne nourriture,
 Ni qu'il ait esté bien traitté,

Pour auoir si fort profité;
 Il deuroit estre sec et maigre,
 Il ne boit qu'absinte et vinaigre;
 Il vit de soucis, de douleurs,
 Et d'amertumes et de pleurs.
 Si pensant luy faire grand'chère
 Je le mène vn peu voir sa mère;
 Pour gagner quelque macaron
 Ou quelque écorce de citron:
 Quoy qu'elle en ait pleine pochette
 Le pauvre enfant n'en taste miette,
 Et void que toutes les douceurs
 Se donnent aux Graces ses sœurs.

30

Il a beau s'en mettre en colère,
 C'est vne fière, vne seuère,
 Qui loin d'en faire son joüet,
 Le menace encore du foüet,
 De l'enfermer, le mettre en cage,
 De le chasser s'il n'est bien sage
 Et luy fermer la porte au nez
 Comme à tous ses freres aisnez.
 Il pâlit à cette menace,
 De peur comme ceux de sa race,
 Dont l'exemple est deuant ses yeux
 De perdre ce nom glorieux,
 De fils vnique qu'elle auouë,
 Encor bien qu'elle le rabrouë,
 Ce qui fait qu'il se taist tout coy,
 Puis en pleurant revient à moy.

40

50

C'est lors qu'il peste, qu'il enrage,
 Qu'il fait vacarme, et fait rauage,
 Fait l'Antechrist, fait le mutin,
 Et me tourmente en vray Lutin.
 Jour et nuit i'entends à toute heure
 Qu'il se plaint, qu'il crie, et qu'il pleure,

Et le voyant tousiours gémir,
 Je ne puis manger ni dormir, 60
 J'ay beau lui faire remontrance
 De me laisser en patience;
 Qu'il me persecute trop fort,
 Et qu'il me va donner la mort.
 Je luy reproche la tendresse,
 Que i'eus pour luy dés sa ieunesse,
 Que ie l'éleuay dans mon sein,
 Qu'il veut estre mon assassin,
 L'ingrat qu'il est, et le perfide;
 Je demande à ce parricide, 70
 Si de tous les maux qu'il me fait
 Il sera beaucoup satisfait?
 Il répond à ma réprimande,
 C'est Maman qui me le commande:
 Il me faut par force obéïr,
 Je crain de m'en faire haïr;
 Excusez donc ma violence,
 Vn jour peut-estre en récompense
 Je luy pourray bien déclarer,
 Ce que ie vous fais endurer, 80
 Et luy souffler tant aux oreilles,
 Que vous ferez billes pareilles.
 Que si tousiours son cœur rétif,
 Vouloit vous retenir captif,
 Et ne point guérir vostre peine:
 Deusse-je mériter sa haine,
 Je veux aller en trahison,
 Mettre le feu dans sa maison:
 Alors vous n'aurez point à craindre,
 D'estre des derniers à l'éteindre. 90

A Cliton.

Epistre II.

Cliton, faineant tres-illustre,
 Tu dois estre devenu rustre,
 Depuis vn an ou douze mois,
 Qu'estant au pays Champenois,
 Oisif, et les mains dans tes poches;
 Je ne sçay par quels hanicroches,
 Ton docte et fertile cerueau,
 Ne nous fait plus voir de son eau.
 Quoy cher nourrisson de la gloire?
 On dit qu'on void ton écritoire 10
 Si chansie en ton cabinet?
 Que pour en ouvrir le cornet
 Il faut auoir vne tenaille?
 Ou cogner contre la muraille?
 Si l'on ne veut rompre ses doigts
 Et crier ouf, plus de trois fois!
 Que les plumes en sont perduës?
 Ou mal en ordre, et plus fenduës
 Que celles d'vn méchant garçon
 Qui frippe souuent sa leçon? 20
 Toy qui hantant les neuf Pucelles
 Estois tant en chaleur pour elles,
 Que pour posséder leurs attraits
 Tu te mettois en si grands frais,
 Et dépensois tant en rogneures
 Soit d'ongles, soit de cheuelures;
 Toy qui iurois mort-bleu tout net,
 Pour faire six vers d'vn Sonnet;
 Et disois cent fois, malepeste,

Auant que d'acheuer le reste : 30
 Veux-tu donc parmy ces badauts
 Perdre le fruit de tes trauaux ?
 Et cette fortune opulente
 De cent mille Eloges de rente ?
 Apren-moy quel éuenement,
 A peu faire ce changement ?
 Si dans l'Eglise tu demeures
 Tant qu'on ait dit toutes les heures ?
 Pour ouïr comme les déuots
 L'office jusqu'à *Salua nos*? 40
 Si tu vas à quelques coquettes
 Dire des douceurs et fleurettes ?
 Si tu fais avec vn foret
 Vne saignée au cabaret ?
 Si tu hantes les ieux de boules ?
 Si tu meines pisser les poules ?
 Ou si tu te grattes le cu ?
 Enfin, comment as-tu vescu ?
 Et qu'aura digne de mémoire
 Ton Epitaphe et ton Histoire ? 50
 La presente est pour t'auertir,
 Qu'il te faut enfin conuertir,
 Puis que si l'on n'y remédie
 S'augmentera ta maladie,
 Et qu'il faudra te renoncer,
 Et t'enuoyer faire penser.
 Vien-moy voir au mois de Décembre,
 Je te guériray dans ma chambre,
 Et te traiteray comme il faut,
 Sans diette et dans vn lieu chaud. 60
 J'entends de peur qu'on ne l'explique,
 De quelque mal mélancolique,
 De faire grand'chère et bon feu.
 Et ne rire pas pour vn peu.

Obéy donc à ma semonce,
 Puis qu'autrement ie te renonce:
 Cependant bon jour et bon soir,
 Ou bien adieu iusqu'au renoir.

Fin.

A MONSIEVR CASSANDRE.

Epistre III.

Cher Cassandre tu n'as pas tort,
 De te plaindre aujourd'huy si fort,
 De la vanité mal fondée
 De quelques sgauans en idée,
 Qui traittent de petits garçons
 Ceux qui leur feroient des leçons.

Toy qu'on tient dans les compagnies
 Grand Maître des céremonies,
 Qui fais seul plus de compliments
 Que mille amoureux de Romants;
 Et prodigues les réuérences
 Aux valets comme aux Eminences:
 Toy d'ailleurs dont le long habit
 Chez gens de robe est en crédit,
 Sans parler de ton haut mérite;
 Souffres-tu que rendant visite
 A certains Docteurs prétendus,
 Ils fassent tant les entendus
 Qu'ils te laissent faire et refaire
 Ta cérémonie ordinaire?
 Sans mettre la main au chapeau?
 Sans faire au moins vn pied de veau?

10

20

Ni leuer le cul de leur siège
Comme on t'auroit fait au Collège?

Passe encor pour Monsieur Scarron,
Ce grand traducteur de Maron;
Car s'il a le cul sur la selle
Soit deuant Prince ou Demoiselle,
Il peut sans incivilité
Vser de cette priuauté.

30

Mais c'est bien à ces gens à faire,
Eux qui n'ont rien que de vulgaire?
Et qui d'un faux mérite vains
Font les illustres écrivains?
Sans estre autrement mis en vogue,
Qu'en apprenant le catalogue
D'un grand amas de liures vieux,
Obscurs, inconnus, curieux,
Bouquins moisis, Chartres, Chroniques,
Et force manuscrits Gotiques,
Dont ils n'auront le plus souuent
Leu que la page de deuant,
Pour en voir les noms et les tiltres,
Avec la table des Chapitres:
Ou s'ils appliquent leur trauail,
A les éplucher en détail,
Ils font mille Notes grotesques,
Mille Apostilles pédantesques,
Corrections d'Originaux
Et Commentaires marginaux;
Qui n'ont rien qui les rende rares,
Que par ce qu'ils en sont auares,
Ne les prestant qu'en manuscrit
Aux gens riches de peu d'esprit,
Qui pour de l'argent sont bien-aises
Qu'on leur transcriue ces fadaïses.

40

50

Toutesfois ie ne songeois pas,

A d'autres vertueux appas,
Dont brille en force leur personne;
Qu'après cela ie ne m'estonne
Que ces Messieurs parlant à roy,
Se tiennent sur leur quant à moy.
N'est-ce pas eux que l'on renomme
Pour sçauoir nouuelles de Rome?
Et d'Alemagne et de Dantzic?
En vient il aucune en public
En qui créance on doïue mettre
S'ils n'ont payé les ports de lettre?
En ose-t-on citer vn mot
De Théophraste Renaudot?
N'est-ce pas là ce qui ramasse
Force gens de Cour et de Classe?
Qui chez eux forment vn réduit
Dont ils acquierent tant de bruit?
Comme par la mesme finesse
Le Maistre du Bureau d'adresse,
Faisant Conférence chez-luy
Fut célèbre aux despens d'autrui?
Là vont esprits de tous estages,
Gens sans Laquais, et gens à Pages;
Mais ceux-là seuls sont respectez,
Qui ne viennent les pieds crottez,
Laissant leur carosse à la porte:
Que n'y venois-tu de la sorte?
On t'eust fait vn honneste accuei.
On t'eust placé dans vn fauteuil,
Et donné la prérogatiue,
D'auoir voix délibératiue,
Lors qu'on y iuge les Autheurs:
Car ne sont-ce pas des Docteurs,
Qui font la taxe de l'estime
De tous les Liures qu'on imprime;

Et qui veulent déterminer
 S'il les faut lire ou condamner ;
 Là Dieu sçait comme l'on rualle,
 Ce qui n'est point de leur Caballe ;
 Et pour leur briguer du credit,
 Comme à leurs vers on applaudit.

Tu connois tout ce badinage,
 Quand quelqu'un d'eux fait vn ouurage ? 100

Afin de préocuper mieux
 Il le va prométre en tous lieux,
 Avec plus longue Prophétie,
 Que s'il annonçoit le Messie,
 A peine est-il en son cerueau ?
 Qu'on dit déjà qu'il est fort beau,
 Puis se lit en quelque ruelle ;
 Il plaist à Madame vne telle,
 Qui gouuerne toute la Cour ;
 On en assigne à certain iour 110

Vne solemnelle lecture,
 On baille vn mot de signature
 Pour faire entrer les bons amis,
 Là quand on brigue on est admis,
 On entend lire avec emphase
 Quelque Epitète, ou Périphrase.
 Lors avec battement de mains
 Ces petits Iuges souuerains
 Du moindre mot font vn Oracle,
 Ne cessent de crier miracle, 120
 Avec plus de bruit et d'éclat
 Qu'Escholiens qui crient *Viuat*.

Ainsi s'acquiert leur renommée,
 Qui bien-tost se tourne en fumée ;
 Car leur ouurage est condamné :
 Auant que d'estre suranné,
 Par l'Arrest de la voix publique,

Cette pierre de touche vnique
 Qui décide si les sçauants
 Viuront dans les siècles suiuaunts. 130

Mais quoy contre leur barbarie
 A quoy bon se mettre en furie,
 Platon doit t'auoir consolé,
 Qu'on t'ait traité de Préstolé,
 Moy qui ne suis pas de l'étoffe
 D'un Socrate et d'un Philosophe,
 J'ay cependant eu l'esprit prompt
 A me guérir d'un mesme affront,
 Et dont entre-nous il faut rire.

Hier j'allay voir certain Sire, 140
 De ces esprits doux et iolis,
 Et de ces Escriuains polis,
 Dont l'humeur galante et gentile,
 D'ordinaire est si fort ciuile,
 Que si l'homme le plus grossier,
 Fust-ce l'Aduocat Couturier,
 Le frottoit à leur étamine;
 Bien-tost d'une façon poupine
 Il aiusteroit son minois;

Et bien-tost deuenu courtois, 150
 Il feroit mieux la réuérance,
 Que le meilleur Maistre de dance.
 M'ayant donc ce poli de Cour
 Fait presqu'attendre tout vn iour
 Durant le vent et la gelée,
 Il me parle au bout d'une allée,
 Ayant le manteau sur le nez,
 Et les yeux à demy tournez:
 En ce seul point fut-il honneste
 Que luy démangeant à la teste, 160
 D'une main il prit son chapeau
 Lors que l'autre grattoit sa peau,

Et son chagrin ne pût permettre
Qu'il leust vn petit mot de lettre,
Qu'entre ses mains i'auois remis
De la part d'un de ses amis,
Qui de plus estoit son confrère:
Mais se retirant en colère,
Il me quitta, s'alla rasseoir,
Sans me dire adieu ni bon-soir. 170
Me voyant traité de la sorte,
Tout confus ie gagne la porte,
Et n'ayant guide ni suiuant
Pour retrouver l'huis de deuant,
Ie tastonne en l'allée obscure,
Ie prends les gonds pour la serrure,
Enfin ie sors: mais diras-tu
Peut-estre estois-tu mal-vestu ?
Et comme on regarde à la mine,
Que c'est la cause et l'origine, 180
De son inciuite fierté ?
Non, i'estois lors sans vanité,
Dans vne propreté tres-grande ;
Ie portois du drap de Hollande,
Et des bottes de maroquin
Qui ne sentoient point le faquin.
Peut-estre il auoit Conférence
Auec quelqu'homme d'importance
Qu'il n'auroit peu rompre d'abord ?
Non, il ne parloit qu'à Montmort. 190
C'estoit donc quelque homme de marque,
Quelque Seigneur ? Prince ou Monarque ?
Qui de faire ciuilité
S'exemptoit par sa qualité ?
Rien moins, son bien, ni sa naissance,
Ne donnent rang, ni préséance,
Ni ses charges, ni ses emplois ;

C'est vn simple petit Bourgeois,
 Dont on m'a dit que la cuisine
 Est aussi froide que la mine. 200
 Es-tu de sçauoir curieux
 D'où vient qu'il fait le glorieux ?
 I'en sçay la vraye et seule cause :
 C'est vn gros volume de prose,
 Que ce Docteur a mis au iour,
 Qui fait quelque bruit à la Cour.
 Parce qu'il void que le Libraire
 En vend bien cher chaque Exemplaire,
 Qu'il en a bel et bon debit,
 Qu'on l'imprime en grand, en petit ; 210
 Que tout le monde le demande,
 Qu'on le contrefait en Hollande ;
 Sans peine il est persuadé
 Que son Liure a bien succédé.
 Mais ce qui l'enfle dauantage
 C'est l'auantageux témoignage,
 Que dans leurs Approbations,
 Prefaces, Annotations,
 Et leurs Epistres liminaires
 En donnent souuent ses confrères, 220
 Qui l'exaltent en le citant
 Le tout à la charge d'autant,
 Comme vn Curé faisant sa ronde
 Encense à Vespres tout le monde,
 Puis, se tient droit ayant cessé,
 Pour estre luy-mesme encensé.
 Ainsi ces gens s'en font accroire
 Et s'entre-donnent de la gloire,
 Tandis qu'ils tiennent en mépris
 Nous autres Cadets beaux esprits. 230
 Tel est sur nous leur auantage.
 Ils ont fait vn méchant ouurage ;

Ils sont plus barbus et plus vieux,
Ils ont plus trauaillé leurs yeux ;
Plus brûlé d'huile et de chandelle,
Plus tenu le cul sur la selle ;
Plus gasté d'encre et de papier
Pour recueillir et copier !
Et d'une morgue magistralle
Plus fait de ligue et de Caballe ; 240
Plus blâmé d'autres Escriptuains,
Et pour eux plus battu des mains.
Vn iour, si Dieu nous laisse viure
Peut-estre ferons nous vn Liure,
Et pourrons nous faire valoir
Par l'esprit et par le scauoir ;
Mais plustost tout nous abandonne,
S'il faut qu'au moment qu'on nous donne
Quelques Eloges obligeans,
Nous soyons moins honnestes gens, 250
Et que nous ayons l'arrogance
De ces beaux Autheurs d'importance ;
Dont pour te conclurre en vn mot
Le plus habille n'est qu'un sot.

Fin.

NAISSANCE D'AMOUR.

ELEGIE I.

A CLITON.

Je ne crains plus, Cliton, d'avouer ma foiblesse,
 Enfin ie suis sujet aux loix d'une maistresse,
 Et bien loin de rougir de me voir enflâmé,
 Je n'ay que le regret d'avoir si tard aymé.
 Contre mes passions ma raison mutinée
 A rendu iusqu'icy ma vie infortunée;
 Et de mes ieunes ans trahy tous les plaisirs,
 Destournant de Phyllis mes yeux et mes desirs.
 Vous sçavez trop, Cliton, que ma mélancolie,
 N'appelloit l'Amour que du nom de folie;
 D'un insolent dépit mille fois animé,
 Contre ce petit Dieu ma bouche a blasphémé,
 Et dans ma ieune ardeur foible d'expérience,
 J'ay défié ses feux, et braué sa puissance.
 Maintenant qu'à ses loix mon courage est soûmis,
 Qu'il s'est fait vn sujet d'un de ses ennemis;
 L'accuse ma raison, qui me devoit apprendre,
 Que de ses traits diuins on ne se peut deffendre,
 Puisqu'on vid autrefois sous ce ioug rigoureux,
 Aussi bien qu'Adonis, Polyphème amoureux.
 C'estoit trop de mépris, vne gesne éternelle,
 Estoit deuë à l'orgueüil de mon ame rebelle,
 Cependant, il me dompte avecques tant d'appas,
 Qu'alors qu'il me captiue il ne me punit pas.
 Il ne me montre point cét objet qui m'enflâme,
 Qu'un plaisir inconnu ne chatoüille mon ame
 Encor que ma Phyllis contraire à mes désirs,

10

20

M'ait souvent ordonné l'usage des soupirs ;
 Et que pour mes desseins sa vertu trop farouche,
 Ne m'ait point témoigné que ma plainte la touche ; 39
 Le seul bien de la voir, et d'en estre amoureux,
 Me peut tousiours raur le nom de malheureux.
 Je croy que la Nature en formant vn visage,
 N'auoit fait iusqu'icy que son apprentissage,
 Et montré dans Vénus par de foibles rayons,
 D'un ouurage accomply que les premiers crayons.
 Je doute assez souuent s'il vaut mieux que ie loüe,
 Les roses et les lys confuses sur sa jouë ;
 Ou tant d'autres attraits de ce riant séjour,
 Qu'ont choisi pour regner les Graces et l'Amour. 40
 De sa bouche vermeille il s'écoule vne haleine,
 Que l'ambre et le jasmin ne formeroient qu'à peine ;
 Et si i'osois toucher ce coral animé
 Je n'y pourrois cueillir qu'un baiser parfumé.
 Ses yeux sont si brillants, que leur lumière égale
 Celle que le Soleil, ou l'Aube nous estale,
 Et ses cheveux enfin sont des filets dorez,
 Qu'aux plus rebelles cœurs l'Amour a préparez.
 Hélas ! mes passions en diroient dauantage,
 Mais ie n'ay rien pû voir plus bas que son visage : 50
 Son sein mesme caché d'un jaloux ornement,
 Tasche à se dérober aux yeux de son Amant :
 Et le riche mouchoir dont elle l'enuironne,
 Luy raut plus d'attraits qu'autre part il n'en donne.
 Mon oreille est charmée aussi bien que mes yeux,
 De mille rares dons qu'elle a receu des Cieux ;
 Soit qu'un Luth obéisse à sa main délicate,
 Soit qu'en quelque concert sa belle voix éclate,
 Elle touche les sens par de si doux accords,
 Qu'ils nous rauiroient l'ame, et la rendroient aux morts. 60
 La plus haute éloquence est moindre que la sienne :
 Et de quelque sujet dont elle m'entretienne,

Son discours est remply de toutes les douceurs
Que les plus beaux esprits apprennent des neuf Sœurs,
Quand son divin Génie a produit quelque chose,
Je voy tant d'excellence, en ses Vers, en sa Prose,
Qu'un iuste sentiment m'oblige à l'estimer,
Quoy qu'elle n'ait escrit que du mépris d'aymer.
C'est l'unique sujet que sa main innocente
Estale en sa peinture, où muëtte, ou parlante ;
Soit que dans le dessein d'une Ode, ou d'un Tableau,
Elle serve à guider sa plume, ou son pinceau.
Elle y montre Atalante, et la cruelle peine
Des malheureux Amants qu'elle immole à sa haine,
Ou le crime puny du Chasseur curieux,
Qu'un sur une Déesse osa porter les yeux.
Hélas ! quand ie prens garde aux desseins qu'elle trace,
Je vois que ce qui charme est ce qui me menace,
Et ces froides leçons me font bien concevoir,
Qu'il faut nourrir pour elle un amour sans espoir.
N'importe ses rigueurs ne m'ostent pas l'enuie,
De borner mon amour par la fin de ma vie ;
Quand ie ne verrois pas mes feux récompensez,
L'aymer, languir pour elle, et la voir, c'est assez.

Fin.

SUR LE DEPART DE PHYLLIS.

ELEGIE II.

En ce iour mal-heureux où vous quittez ce lieu,
Pourray-je ma Phyllis, vous aller dire adieu,
Et ne craindray-je pas que mon ame s'enuole,
Lorsque ie lascheray cette triste parole ?
Hélas ! de ce malheur déjà trop ressenti,
Vn mouuement secret m'a cent fois auerti ;
Cent fois, vous le sçavez, quand i'ay craint vostre absence,
Vous auez combatu ma iuste déffiance,
Et i'ay crû bonnement qu'auant vostre trepas,
Comme vous me iuriez, ie ne vous perdrois pas.
Téméraires serments iettez dedans les nuës ?
Promesses de Phyllis qu'estes-vous deuenues ?
Ne suis-je plus Thersandre ? Ay-je de mon costé
De nostre chaste Amour souillé la pureté ?
Non non, ie n'ay brûlé que d'un feu légitime,
Ie ne sens rien en moy qui me reproche vn crime,
Et par mille denoirs i'ay tousiours témoigné
Qu'un tres-profond respect dans mon cœur a régné.
Mais c'est de vous Phyllis, que i'ay droit de me plaindre ;
A me quitter ainsi rien ne vous peut contraindre ;
Que si vostre départ estoit précipité
Par l'inuincible loy de la nécessité,
Pourueu qu'à des regrets vostre ame fust ouuerte,
Ie me pourrois résoudre à souffrir vostre perte,
Ie me consolerois dans cet éloignement,
J'aurois vostre bon-heur pour mon soulagement,
Et loin de vous former des plaintes téméraires
L'immolerois ma vie au bien de vos affaires.
Mais tout autre sujet vous dérobe à mes yeux,

Vous me voulez punir quand vous quittez ces lieux,
 C'est ce que dès long-temps vostre rigueur souhaite,
 Vous feignez vne absence, et cherchez la retraite;
 Ainsi vous esperez, subtile à me trahir,
 Que sans vous parjurer vous me pourrez haïr,
 Vous m'allez donc quitter? et contre ces alarmes
 Je ne puis opposer que des torrens de larmes?
 Des prieres, des vœux, des sanglots, des soupirs,
 Je ne parleray point de nos communs plaisirs;
 Je scay que l'entretien de nos flâmes passées,
 Ce mutuel accord qui ioignoit nos pensées,
 Et ce qui contentoit nos desirs innocens
 Ont pour vous arrester des charmes impuissans.
 Non, ie ne pretends pas qu'ainsi ie vous retienne,
 Hélas! si vostre ardeur s'égaloit à la mienne,
 Vous ne me fuyriez pas en l'estat où je suis,
 Vous scauriez mes douleurs, vous scauriez mes ennuis
 Vous me verriez au point d'abandonner la vie,
 Phyllis, peut-estre alors vous changeriez d'enueie;
 Et la pitié du moins, si ce n'estoit l'Amour,
 Vous feroit icy faire encor quelque séiour.
 Mais puisqu'il est ainsi que vôtre ame est changeante,
 Je ne me flatte plus d'une si douce attente,
 Et ie ne prétends pas qu'en faueur de mes feux,
 Vos desseins desormais se reglent sur mes vœux.
 Si vous m'aymez encor ce m'est assez de gloire,
 De pouuoir quelquefois viure en vostre mémoire;
 Si dans quelque moment de vostre heureux loisir
 Vous proférez mon nom en jettant vn soupir;
 Et ie suis trop heureux si dans vostre retraite
 Quelque reste d'Amour me plaint et me regrette.
 Oüy, c'est trop pour flatter mes desirs amoureux,
 Mais ie crains plus pour vous, que ie ne crains pour eux,
 Car vous voyant chercher vne terre estrangère,
 Je vay peut-estre, hélas! vous perdre toute entière.

Je crains, belle Phyllis, de ne vous plus reuoir,
Les lieux où vous allez m'en font perdre l'espoir.
Vous y verrez encor que l'horreur de la guerre,
Par des Portraits sanglans est peinte sur la terre;
Vous y verrez l'effet de nos combats passez,
Et parmy des monceaux d'ennemis terrassez,
Fumer encor le sang des dernières alarmes;
Des Héros gémissans sous le poids de leurs armes,
Qui demy massacrez demandent des tombeaux,
Pour n'estre qu'exaucez des Loups et des Corbeaux.
Ainsi ie crains pour vous et l'aueugle colère,
Et l'insolent pouuoir d'un brutal aduersaire,
Ie songe à tous moments au danger de ces lieux;
Un fantosme de peur erre deuant mes yeux:
Tantost deuant vos murs on plante l'escalade,
Tantost deuant vos pas on dresse vne embuscade;
Et mon cœur amoureux ne peut rien conceuoir
Que ce qu'il apprehende, et ce qu'il doit préuoir.
Songez-y bien, Phyllis, et vous perdrez l'enuie
D'exposer désormais vne si belle vie,
Vous ne quitterez point Paris, ni vostre Amant,
Pour aller ressentir, ailleurs à tout moment,
Suiuant le sort douteux des armes journalières,
L'effroy continuel qui trouble nos frontiéres:
Et si vous regardez, et le temps et le lieu,
Il ne me faudra point vous aller dire Adieu.

Fin.

NOTES.

Title-page, note, p. 1: *augmentée et corrigée*. The second edition differs somewhat from the first. The eleven sonnets are omitted, as well as a few epigrams, a madrigal, and an occasional verse from a *stance*. The additions consist principally of a couple of *stances*, thirteen new madrigals, all of love, six or seven epigrams, two epitaphs, and two new songs to Iris. The corrections include some readjustment in the order, the making over of a *stance* and of an epitaph into madrigals, and some unimportant changes in orthography. The satires remain practically the same, except that *Les Marchands* is put first and *Le Jeu de boules des procureurs* is shortened somewhat. Occasionally in the longer poems an expression has been changed or a different word or turn of sentence introduced.

The following is the entire Table of Contents of the second edition:

Satyres.

Satyre PREMIERE.—Les Marchands, à Monsieur de Marolles, Abbé de Villeloin.

Satyre II.—Le Déjeuner d'un Procureur, A Monsieur Péliisson Secrétaire du Roy.

Satyre III.—Le Jeu de boule des Procureurs, A Monsieur Maucroix Chanoine en l'Eglise Cathédrale de Rheims.

Satyre IV.—Le Médecin Pédant, A Monsieur Conrart, Secrétaire du Roy.

Satyre V.—Les Poètes, A Monsieur l'Abbé Ménage.

Stances.

Pour mettre au deuant d'une Histoire de France, Stances au Roy.

La belle Auare, à Madame B. Stances.

A Mademoiselle Ch. sur ce qu'elle chantoit et jouoit fort bien du Luth. Stances.

A la belle Iris, Stances.

Impatience amoureuse à la mesme, Stances.

A la mesme, Contre les Demoiselles Suiuantes, Stances.

Le promenoir de deux Amans, à Philis, Stances.

Sur le leuer de Phylis, Stances.

Le portrait de Mademoiselle B, sous le nom de Phyllis, vers libres.

Sur vn bain de laict, à Caliste.

Epigrammes.

MADRIGaux, Epitaphes, Enigmes, Airs.

Epigrammes Amoureuses.....	12
Madrigaux.....	20
Autres Epigrammes.....	52
Epitaphes.....	6
Enigmes.....	4
Airs.....	8

EPISTRES.

ELEGIES.

EPISTRE DEDICATOIRE.

P. 2, l. 16: à *force de Préfaces*, etc. Laudatory prefaces are one of Furetière's favorite themes of satire. Cf. Preface to *Le Voyage de Mercure*, various passages in *Le Roman bourgeois*, and elsewhere.

P. 2, l. 35: *qu'il soit masculin*. Littré says: "Quelques-uns font mal à propos alcôve masculin."

P. 5, l. 5: *une mal-heureuse mode de faire des Recueüls*.

Cf., for similar sentiments, *Le Roman bourgeois*, first book, a conversation at the home of Angélique.

P. 5, l. 11: *tous seuls*. *Cf.* pp. 47, l. 10; 70, l. 14. Vaugelas says that nearly every one in his time made the mistake of using the adj. *tous* for the adv. *tout*.

P. 6, l. 4: *donné*. Furetière occasionally commits this solecism, so common in his day. *Cf.* pp. 37, l. 166; 58, l. 4; 91, l. 56.

P. 6, ll. 17, 18: *Courbé, Sommauille*. Two well-known booksellers and publishers. The *Aenéide travestie* bears on its title-page the words: "Chez Avgvstin Covrbé, Au Palais, en la salle des Merciers, à la Palme."

LES MARCHANDS.

SATYRE PREMIERE.

(P. 8.)

L. 10: *Gazette*. "Cahier, feuille volante, qu'on debite toutes les semaines, qui contient des nouvelles de toutes sortes de païs." —Furetière's *Dictionary*. *Extraordinaire* = "extra."

L. 12: *la ruë aux fers*. In the *Epistre dedicatoire* of the first edition, the author says: "lors que dans la seconde Satyre i'ay nommé la ruë aux Fers, celle où demeurent les marchands de soye: si vous rencontrez, comme i'ay fait, quelque chicaneur qui tranche de l'habile-homme qui soûtienne que ie suis vn ignorant, et qu'elle se nomme la ruë au Feurre: vous leur direz que si ie faisois vn Contract, ie la nommerois ainsi, mais qu'icy i'ay raison de suiure le commun vsage, qui tout corrompu qu'il est, vaut mieux que celui des Praticiens."

L. 52: *gemeaux*. Furetière latinizes the word (from *gemellus*).

L. 66: *la place Dauphine*. A triangular *place*, on the ground formed by the two little islands between the Palais and the Pont-Neuf. The base of the triangle has disappeared, and is replaced by the rue de Harlay.

L. 75: *Mécredi, i. e., mercredi*. Both pronunciations, together

with the double orthography, were current at this time. The former was used more, as it was considered softer.

L. 76: *foires du Landy*. "Landi. Foire qu'on tient à St. Denis en France, qui étoit autrefois fort solennelle, comme il se voit en ce qu'encore à present le Parlement, et l'Université prennent un jour de vacation qu'on appelle landi, sous prétexte d'aller à cette Foire."—Furetière's *Dictionary*.

Vaugelas approves the form *landit*, and the Dictionary of the Academy also writes the *t*.

The word comes from the Low Latin *indictum*, fair, Latin *indictus*. *Lendit* is produced by the agglutination of the article with *endit*.

L. 112: *c'est mon*. Old adverbial particle, used in affirmation or question.

L. 147: *Monsieur de Chastillon*. Either "Gaspard, comte de Coligny, maréchal de Chastillon, 1584-1646" (See Tallemant's anecdote, vol. 4, CCVIII), or his son, the duke of Châtillon. The latter was born in 1615 and died three years after his father.

L. 153: *vous plaist-il pas*. Cf. p. 41, l. 61, where the style is not so familiar as here. The omission of *ne* with *pas* or *point* in an interrogation, was considered more elegant than its use.

L. 165: *pistoles*. The French *pistole* = 10 *livres*, the *livre* being about a franc. The *louis* = 11 *livres*. In conversation *pistole* was often used for *louis*.

L. 198: *les enfans du Maréchal de Chaune*. The Maréchal de Chaune was Honoré d'Albert, seigneur de Cadenet. He stood high at court and among other honors received an appointment as ambassador to England in the year 1620. His wife belonged to the illustrious house of Ailly in Picardy. They had eight children.

L. 206: *et si, i. e., et avec tout cela*, or, possibly, *et outre cela*. This expression was used only in familiar conversation. For *et si* = *cependant, toutes fois*, cf. pp. 73, l. 10; 74, l. 28.

L. 211: *drap d'usseau*, or simply *Usseau*, a kind of cloth manufactured at Usseau, near Carcassonne. Cf. Régnier's erroneous expression, *drap du sceau*.

Ll. 269 ff.: Cf. Boileau's escape from a *repas ridicule* in Satire III.

L. 278: *la tigne*, i. e., *la teigne*.

LE DEIEVNER D'VN PROCVREVR.

SATYRE SECONDE.

(P. 17.)

Ll. 5-6: Cf. the similar language of Boileau in his second satire:

"Je n'aurais qu'à chanter, rire, boire d'autant,
Passer tranquillement, sans souci, sans affaire," etc.

L. 18: *si*, i. e., *néanmoins*. *Si est-ce que* was also used in the same way. Both are now obsolete.

L. 27: *estans*. Vaugelas says that most people erroneously added an *s* to the gerundive when thus used. Cf. p. 41, l. 81.

L. 54: *pour luy parler*. Furetière construes the verb *parler* only with a conjunctive pronoun. (See T. A. Jenkins, "On the Pronominal Object with *Parler*," Mod. Lang. Notes, April, 1905.) Cf. pp. 18, l. 56; 19, l. 79; 21, l. 163; 36, l. 125; 86, l. 156.

L. 76: *piéd de veau* = *révérence*. Cf. Villon's "Danceurs, sauteurs, faisans les piez de veaux."—*Oeuvres complètes*, Garnier, 167: 12.

L. 78: *comme quoy*. A new expression at this time and very popular.

L. 91: *carolus*. "Monnoye de compte qui vaut dix deniers. . . car quoique nous n'ayons point d'espece qui vaille 10. deniers, on se sert encore parmi le peuple du terme de *Karolus*, pour signifier dix deniers, *Le Blanc*."—Furetière's *Dictionary*.

L. 105: *avant qu'estre mangées*. The omission of *de* was condemned by most of the good authorities of the seventeenth century.

L. 115: *souloit* = *soûloit*. Cf. *souler*, p. 36, l. 113.

L. 128: *Beaune*. Petrarch claimed that the cardinals of Avignon

persisted in their obstinacy not to return to Rome because they were afraid of not finding there the wines of Beaune.

Poüilly. Pouilly-sur-Loire, noted for its white wines.

L. 154: *chapon du Mans*. The rearing of poultry is one of the principal industries of Le Mans. Its chickens and capons have still a high reputation.

L. 159: *Lors*, etc. Many of the best writers, especially the poets, used *lors* as adverb, instead of *alors*. This use was upheld by Ménage, although condemned by Vaugelas. Cf. pp. 22, l. 168; 23, l. 19; 25, l. 95; 28, l. 199; 30, l. 256; 37, l. 145; 78, l. 53; 85, l. 117; 87, l. 182.

LE IEU DE ROVLE
DES
PROCVREVRs.

SATIRE TROISIÈME.

(P. 23.)

This was evidently the game of *grosses boules*, which was formerly very common in the whole of France, but which is now in favor only in certain departments. At one extremity of the long, covered alley or *galerie*, a little trench is dug, called the *noyon*, and about seventy-five or eighty centimeters further a visible mark is put upon the ground. This serves as *but*. The players cast lots for order of precedence. Each plays ordinarily two balls, one at a time, the aim being to place the balls at the nearest possible distance to the *but* and to chase away those of the adversaries. Every ball which rolls into the *noyon* is *morte* and does not count. When all the balls have been played, the one whose balls are nearest the *but* marks a point for each ball, and the game is won by the player who first succeeds in counting the number of points upon which the players agreed before beginning.

L. 33: *Tant qu'on parla de boule*. Cf. p. 26, l. 115. On pp. 18, l. 48; 81, l. 38, we find *tant que* correctly employed with the subjunctive.

L. 208: *Prez-aux-Clercs*. The *Pré-aux-Clercs* was at first a vast space of ground on the left bank of the Seine, and was divided into the *grand Pré* and the *petit Pré*. But in the seventeenth century the term *Prés-aux-Clercs* meant simply the western portion of the larger *Pré*, which was the last part of this famous extent of land to maintain its old aspect as a place for games and distractions in general.

Tournelle. Court of justice at the *Palais*, the judges of which were parliamentary members who sat in turn. The *Tournelle civile* was instituted only in 1667. Before that time there was but one chamber for judging both civil and criminal cases.

L. 219: *balet*. The taste for *ballets* was introduced into France by Catherine de' Medici. These dances continued popular with the court, and the people, following the example set by the higher classes, flocked to the theatre to see *ballets* executed.

L. 250: *lettres pour la confortemain*. Term of feudal law. Letters from the chancellor's office taken out by a feudal lord to render his seizure more authentic.

L. 269: *s'inscrit en faux*, protests. Cf. *Les Précieuses ridicules*, Sc. IX.

L. 302: *juste-au-corps*. A kind of vest, extending to the knees and fitting closely. The term was applied also to the crust of a pie containing a hare.

L. 303: *la Bazoche*. Probably a pastry-cook.

LE MEDECIN PEDANT.

SATYRE QVATRIESME.

(P. 33.)

L. 47: *ajambée* = *enjambée*.

L. 60: *Médiane*. "C'est une veine ou petit vaisseau qui se fait par l'union de la basilique et de la cephalique dans le pli du coude."—Furetière's *Dictionary*.

L. 68: *Mathiolo*, Mattioli, a celebrated Italian naturalist and physician of the sixteenth century. Author of several works.

Oribase. A celebrated Greek physician of the fourth century. At the request of Julian, he abridged the writings of Galen. Among his numerous works is an encyclopædia of the medical knowledge of his time.

Auincenne. Probably a misprint for Avicenne, Avisena, a corruption of *Ebn-Sina*. The most illustrious of Arabic physicians; born in 980 and died in 1037.

L. 69: *Le Conciliateur*. Furetière says in his Dictionary that Pierre d'Appone, the physician, was surnamed *le Conciliateur*.

Paracelse. The German physician and chemist Paracelsus (1490 or 93-1541).

Cardan. An Italian mathematician, astrologer, physician, philosopher, gambler, charlatan, and devotee of science (1501-76). The author of numerous works.

L. 70: *Du Laurens* (André). A French physician, born at Arles. The reputation which he acquired as professor in the Faculty of Montpellier caused him to be called to Paris, where he became court physician. Although living in the French capital, he was given the title of Chancellor of the University of Montpellier. He was one of the most remarkable physicians of his time and produced numerous medical works. He died in 1609.

Fracastor, Fracastori, an Italian physician, poet, and astronomer (1483-1553). He practised medicine at Verona and left numerous medical works.

Fallope, Fallopio, an Italian anatomist and surgeon of the sixteenth century. Numerous anatomical discoveries are due to him.

Riolan. There were two French physicians by this name, father and son, and both named *Jean*. Both died at Paris, the father in 1606, the son in 1657. The father was dean of the Medical Faculty and zealously defended the doctrine of Hippocrates as opposed to chemical medicine. The son was professor

royal of anatomy and botany. He was one of the first physicians of the Faculty to engage in dissections.

L. 71: *Arnaut de Ville-neufue*. A physician and alchemist, born about 1240, but whether in France, Spain, or Italy, is not known. He taught medicine and alchemy at Paris, Barcelona, and Montpellier. His works have been reprinted many times.

Albert. Albertus Magnus.

Erasistrate. A celebrated Greek physician and anatomist of the third century, B. C.

L. 72: *Theophraste*. A Greek philosopher (371-264, B. C.).

Sennert (Daniel). A celebrated German physician of the sixteenth and seventeenth centuries. Professor of medicine at Wittenberg.

Ll. 77-88: The "Faculty" of Paris possessed an *esprit de corps* in the narrowest sense of the term, a spirit of exclusion, chicanery, stubbornness, and routine. The men of this school were in general deeply versed in Latin and Greek. They gave themselves up ardently to studying the primitive texts, and believed in the rules of Hippocrates as in the Gospels. But, unlike their great teacher, they neglected the practical side of medicine and put their faith in dialectics. Bleeding they carried to excess. The great enemy of the Faculty of Paris was that of Montpellier. This school, having lived nearer the Arab physicians, became the center of the *médecine chymique*. (See Maurice Raynaud, *Les Médecins au temps de Molière*, Paris, 1862; A. M. Brown, M. D., *Molière and his Medical Associations*, London, 1897.)

L. 91: *Cléobule*. One of the seven sages of Greece.

L. 115: *pied de Chat*. A little red herb, shaped like a cat's foot.

pas d'Asne. A medicinal herb of which sirups are made for those afflicted with weak lungs; Eng. colt's foot.

L. 117: *Confection Hamec*. A common remedy, composed of several simples and purgatives.

Ll. 121-124: In the *Furetérian*, Furetière is credited with the saying: "Un Medecin est un homme que l'on paye pour conter

des fariboles dans la chambre d'un malade, iusqu'à ce que la nature l'ait guery, ou que les remedes l'ayent tué." (Ed. T. Guillain, Paris, 1696, p. 211.)

Ll. 129-130: *l'Authèur D'une autre Faculté s'est fait passer Docteur*. Théophraste Renaudot, a physician graduated from Montpellier. He was called to Paris in 1612, but the Medical Faculty of the university claimed that he was a charlatan and attacked him for practising. Notwithstanding his appeal, a condemnatory sentence was rendered against him in 1644. In '31 he began publishing the *Gazette*, the first French newspaper.

L. 137: *Du feu du Pont au Change*. This old bridge was consumed entirely by fire the 24th of October, 1621. It was then rebuilt in wood, and was destroyed again by fire in 1639. Later it was reconstructed in stone.

Du grand Hyver. Gabriel Peignot in his *Essai chronologique sur les hivers les plus rigoureux depuis 396 A. C. jusqu'en 1820*, Dijon, 1821, says the winter of 1608 was remarkable as well by the duration of the cold as by its excess. Mézerai wrote in 1650 in the third volume of his *Histoire de France*: "l'année 1608, encore appelée l'année du grand hiver." Cyrano cites this winter in his *Pédant joué*; the *Journal de Henri IV* speaks of it, and the *Mercure français* as well. This winter is mentioned also in Dutch annals.

L. 155: *Poligone, i. e., polygonum*. The *polygones* are used in medicine and in domestic economy.

L. 156: *Dioscoride*. A Greek writer on medicine and botany, who has bequeathed us some very strange prescriptions.

LES POÈTES.

SATYRE CINQVIÈME.

(P. 39.)

L. 15: *Anguien* = Enghien. Later the great Condé.

L. 83: *Maillet*. A beggarly poet who was always hunting for dedications. The butt of ridicule for his colleagues, the *beaux-*

esprits. St-Amand put him on the rack in his *Poète crotté*, Maynard wrote an epigram upon him, Tallemant mentions him more than once, etc. Furetière continues the tradition, although Maillet had died in 1628. Maillet's *Poésies à la louange de la reine Marguerite* were published at Paris in 1612, his *Epigrammes* in 1620 and again in 1622.

L. 104: *la prise d'Arras*. That of 1640, after which the French remained in possession of the city. See the *Précieuses ridicules*, Scene XI, where, according to M. Eugène Despois, the reference is to the same siege.

L. 114: *sur et tant moins = en déduction*.

L. 118: *Luis*. A misprint.

STANCES AV ROY.

(P. 44.)

Ll. 13 ff.: Cf. Boileau's words in his *Epître, au Roy*:

"Jouissons à loisir du fruit de tes bienfaits,
Et ne nous laissons point des douceurs de la paix,"

and also

"Mais, quelques vains lauriers que promette la guerre,
On peut être héros sans ravager la terre."

Boileau's epistle was written in order to second the pacific views of Colbert, who, after the treaty of Aix-la-Chapelle, in 1668, wished to extinguish in Louis's soul his fatal taste for conquest.

Furetière's *Stances* do not appear in the first edition of his *Poésies diverses*. They were probably written after the year 1661, perhaps when Louis XIV. threatened Spain with war in consequence of the quarrel for precedence at London in 1662.

Ll. 23-24: La Fontaine's words in his fable *Un Animal dans la lune* are strikingly similar:

"La carrière d'Auguste n-t-elle été moins belle
Que les fameux exploits du premier des Césars?"

LA BELLE AVARRE.

STANCES.

(P. 45.)

L. 35: *Guidon des Finances*. Mentioned also by Boileau, Satire VIII.

“Prends, au lieu d’un Platon, le Guidon des finances.”

Le Guidon général des finances was published by Hennequin, Paris, 1651, 2 vols. in 8vo.

A MADemoisELLE CH.

SVR CE QU’ELLE CHANTOIT ET JOÛOIT FORT BIEN DU LUTH.

(P. 47.)

L. 19: *les Quinze-vingts*. The three hundred blind inmates of the hospital founded at Paris by St. Louis in memory of the three hundred Christians rendered blind by the Saracens.

Pp. 54 ff.

It is noteworthy that some of these madrigals are not in *vers libres*, according to the tradition.

SVR VNE HARANGVE DE MONSIEVR LE PREMIER PRESIDENT.

EPIGRAMME I.

(P. 58.)

This was the first speech of the President Bellièvre, November 24, 1653, as we read in the title given in the first edition of these poems.

SVR LA MORT DE MONSIEVR DE BALSAC.

EPIGRAMME III.

(P. 59.)

Balzac died February 18, 1654.

LE PARASITE AFFAMÉ.

EPIGRAMME VI.

(P. 60.)

L. 1: *Mommort*. The most audacious parasite of the seventeenth century and the best known. Furetière makes him the target for his thrusts very often. This Montmaur (Monmort, Mommort, Monmor, Mommor, Montmor, Monmaur, Mommaur, Mormon, etc.) was professor of Greek at the Collège de France. He seems to have been by nature very parsimonious and at the same time fond of good cheer. For this reason, and also because of his talent for rhyming, he easily gained entrance to the best houses of Paris. Vigneul-Marville reports (*Mélanges d'histoire et de littérature*) that he was accustomed to say to his friends: "Sirs, you furnish the meats and wine and I will furnish the salt." In order to attain greater success as a professional entertainer, he invented so-called *bons mots*, in which none of the men of letters of his time were spared. This malignity met with its just return. He was attacked by the pen of Balzac, Chas. Feramus, Ménage, A. de Valois, Sarrazin, Dalibray, le Vayer, Sorel, Scarron, and others. The unfortunate pedant died in 1648. All the different *factums* against him were carefully collected by Sallengre and published in 1715.

SVR VN LIVRE DE LA VIE ILLVMINATIVE.

EPIGRAMME XVIII.

(P. 64.)

Illuminative is used only in terms of mystic devotion. *La vie illuminative, la contemplation illuminative.*

Cheualier de l'Ordre, Chevalier du Saint-Esprit.

L. 5: *Il auoit bien le saint Esprit*. This curious idea that the Holy Spirit inspires writers (of poetry especially) goes back to the Psalms and certain expressions of David. It is popular in France.

The point of the epigram is, of course, that someone else wrote the work.

POVR VNE COVRTISANNE FAISANT LA PRVDE.

EPIGRAMME XX.

(P. 64.)

L. 2: *voiage de Surie*. M. Pierre Jannet says in his edition of *Le Roman bourgeois*: "Dès le seizième siècle, on fait plaisamment voyager en *Suède* ou *Surie*, en *Bavière* et *Claquedent* les malheureux blessés aux combats de Vénus. C'est une allusion au traitement par les sudorifiques et par le mercure."

L. 10: *saint Cosme et saint Damien*. Two brothers, physicians, born in Arabia. According to tradition, they cured the most serious maladies by the laying on of hands and by the sign of the cross. They are considered the patron saints of physicians and surgeons.

LA VIEILLE PARÉE.

EPIGRAMME XXVII.

(P. 65.)

L. 10: *le Pont-au-change* was the bridge where the money-changers and goldsmiths lived in early times. Hat and doll

manufacturers settled there afterwards; and various merchants of petty wares made this bridge their headquarters at different times.

SVR LE VOYAGE DE MONSIEVR SCARRON EN L'AMERIQUE.

EPIGRAMME XXXI.

(P. 66.)

Scarron's contemplated departure for America, announced by him late in 1651, seems to have been the subject of much jesting. Loret's *Gazette* of Dec. 31, the same year, contains the following:

“Monsieur Scarron, dit-on, se pique
De transporter en Amérique
Son corps maigret, faible et menu,
Quand le printemps sera venu,” etc.

At the same time there appeared at Paris verses containing the comic poet's farewell to the king. Furetière's epigram was probably written about this time. A little later, Scarron himself wrote to Sarrazin at Bordeaux a comic letter, in which he explained the reasons for his journey and took a general farewell. The strange project of emigration was abandoned by the poet after his marriage in 1652. (See M. Morillot, *Scarron et le genre burlesque*.)

L. 2: *avec anhan*, i. e., *ahan*. Furetière says that *Ménage* takes this word from the Italian; that he, however, derives it from *ao, spiro*. He says it was used particularly of those who split wood and cried at each blow of the axe *ham*. It is now used only in the sentence *suer d'ahan*, to do something very laborious.

L. 9: *Ie meure* = *Que je meure*.

POVR VN POETE DE CAMPAGNE.

EPIGRAMME XXXVIII.

(P. 67.)

L. 3: *mettre à la Taille*. The *taille* was a certain money assessment imposed in former times upon all who did not belong to the nobility or clergy or who did not enjoy exemption; *mettre à la taille* = to tax.

L. 4: *la Charité* = *l'hospital de la Charité*.

LA CONFESSION INGENVE.

EPIGRAMME XLVI.

(P. 70.)

L. 7: *époindre*. A sixteenth century word, meaning *faire sentir un aiguillon, un désir*.—Littré.

POVR MADAME NIC. PL., GRANDE CHICANEUSE.

EPITAPHE V.

(P. 72.)

L. 9: *acrauante*, an old word = *écraser, accabler*.

EPISTRES.

(Pp 77 ff.)

These *Epistres* are somewhat in the style of Marot's *Epistres du Coq à l'Asne*.

A CLITON.

EPISTRE II.

(P. 80.)

L. 6: *hanicroches*, i. e., *anicroches*. The word was written with an *h* in the seventeenth century. Littré says it seems to be formed of *croche*, *crochet*, and of a word *hani*, the sense of which is unknown, unless we see in it the German *hand*: *croc à main*.

L. 11: *chansie* = *chancie*.

A MONSIEVR CASSANDRE.

EPISTRE III.

(P. 82.)

This was François Cassandre, known by Boileau's first satire, where he is called Damon. Boileau was fond of him and often aided him by his advice and purse. In 1654 Cassandre published a translation of Aristotle's Rhetoric, and in 1680 his *Parallèles historiques*, so highly esteemed by Boileau. Cassandre knew Latin and Greek and wrote tolerably good verse. But his life was obscure and wretched on account of his morose temperament. He died in 1695. In a letter to Maucroix, dated April 29, 1695, Boileau states that M. Cassandre died as he had lived, very misanthropical, and not only hating men, but even having much difficulty in becoming reconciled to God, to whom, he said, if he is reported truthfully, he had no obligation.

Ll. 7-12. This passage is a refutation of the usual statement that Cassandre was, by reason of his surliness, unfit for society.

L. 8: *Grand Maître des cérémonies*. See p. 1, l. 21.

Ll. 76-7: *Le Maître du Bureau d'adresse, Faisant Conférence chez-luy*.

Théophraste Renaudot founded in 1630 a bureau of informa-

tion. On certain days conferences upon all sorts of subjects were held there. In 1669 Eusèbe Renaudot, son of the founder of this establishment, published a *Recueil général des questions traitées ès conférences du Bureau d'adresse*, in 5 vols.

L. 116. Evidently ironical.

NAISSANCE D'AMOUR.

ELEGIE I.

(P. 90.)

L. 38: *les roses et les lys confuses*, etc. The adj. part. agrees with the first noun, for the sake of the meter.

GLOSSARY.

- Aduste*, p. 36, l. 100, adust, hot and fiery.
A la charge d'autant, p. 88, l. 222, on condition of returns.
Bastande, p. 25, l. 91, = *bastante*, sufficient.
Boire en tirelarigot, p. 21, l. 143, "drink like a fish."
Cause, p. 18, ll. 43, 46, lawsuit.
Compulsoire, p. 21, l. 138, warrant, order.
Confront, p. 31, l. 274, = *confrontation*, confronting of witnesses.
Consorts, p. 26, l. 130, party-defendants.
Contredis, p. 25, l. 90, deny.
Contredits, p. 26, l. 120, pleas.
Cordon bleu, p. 64, l. 1, knight of the Holy Ghost.
Cul d'un manequin, p. 24, l. 54, bottom of a hamper.
Débatre, p. 25, l. 91, contest.
Débouté de deffense, p. 25, l. 88, the court having rejected the defence.
Debouter, p. 26, l. 122, reject the claim of, overrule.
Déclinatoire, p. 30, l. 255, plea to the jurisdiction of the court.
Dédit, p. 29, l. 209, forfeit, bond.
Distraction, p. 30, l. 252, the claiming back, by a third party, of a piece of land or an object wrongfully comprised in a seizure.
Dol, p. 30, l. 270, fraud.
Eau, p. 80, l. 8, sweat, labor.
Epanoüir ma ratte, p. 22, l. 173, make merry.
Exception dilatoire, p. 65, l. 5, dilatory plea.
Exploit, p. 25, l. 90, writ.
Exploit de demande, p. 25, l. 72, writ to my suit.
Fait défaut, p. 25, l. 78, is in default.
Fait l'Antechrist, p. 78, l. 55, "raises Cain."
Fait la chattemite, p. 70, l. 4, dissembles, gives a demure look.
Fait le mutin, p. 78, l. 55, is refractory.
Friperie, p. 24, l. 52, place where old clothes are sold, rag-fair.
Gargate, p. 36, l. 104, O. F. word for throat.

Greffe, p. 19, l. 83, registry, court of records.

Grief, p. 25, l. 94, damage (*Je vous auray bien-tôt réparé ce grief*
= I will soon have recovered damages for you).

Hypérimon, p. 37, l. 155, = *hypericum*, St. John's wort.

Instance, pp. 18, l. 57 ; 19, l. 81, action, suit, demand.

Instruite, p. 19, l. 81, examined.

Joué la gausserie, p. 31, l. 284, been jesting.

Lettres de relief, p. 25, l. 93, letters from the chancellor to allow
the appeal.

Mettre hors de cour, p. 26, l. 122, non-suit.

Partie, pp. 25, l. 79 ; 28, l. 176, adversary.

Partis, p. 27, l. 152, sides.

Passe, p. 31, l. 280, difference (to make the amount good).

Péremptoire, p. 26, l. 127, final, not admitting appeal.

Pétitoire, p. 30, l. 256, action by petition.

Piece, p. 25, l. 91, paper, writing.

Pièce sans contredit, p. 30, l. 258, unimpeachable title.

Postulant, p. 18, l. 43, solicitor.

Préciput, p. 74, l. 24, jointure.

Préstolé, p. 86, l. 134, = *prestolet*, worthless priest, priestling.

Pris un défaut, p. 25, l. 92, been in default.

Production, p. 26, l. 119, suit.

Produisant, p. 25, l. 90, plaintiff.

Quartane, p. 34, l. 59, = *quartaine*, quartan, intermittent fever.

Rabatre, p. 25, l. 92, to abate.

Raquitte, p. 31, l. 276, = *racquitte*, indemnify.

Récol, p. 31, l. 274, = *récolement*, cross-examination.

Réintégrande, p. 30, l. 253, restoring to one's rights.

Rogatons, p. 42, l. 107, worthless little verses.

Sentence, pp. 18, l. 58 ; 25, l. 87, decree.

Se pourvoir en matiere d'excés, p. 25, l. 86, enter a complaint on the
ground of excessive speed (in filing).

Sommation, p. 30, l. 262, summing up.

Somme, p. 24, l. 40, summons, challenges.

Soyez en ceruelle, p. 73, l. 15, be tormented.

Stellionataire, p. 31, l. 271, a real-estate swindler.

Sternon, p. 38, l. 181, sternum.

Subrogation, p. 30, l. 251, appointing of a substitute, subrogation.

Tabis, p. 9, l. 40, watered silk.

Taraxacon, p. 34, l. 62, = *taraxacum*, dandelion.

Test, p. 28, l. 198, skull.

Tyrans, p. 24, l. 53, = *tirants*, tie-beams.

Vous ferez billes pareilles, p. 79, l. 82, you will neither have the advantage.
